Centre de coopération
Internationale en
Recherche
Agronomique pour le
Développement

CIRAD
Tera

DIRECTION DE NOUVELLE-CALEDONIE – Mandat de Gestion – Convention Cadre du 2 septembre 1991

Programme Systèmes Agraires 1994-1997
Synthèse des Travaux de Recherche

Avec le concours financier des Provinces de Nouvelle-Calédonie, du CIRAD, des Ministères de l'Agriculture, des DOM-TOM, de la Recherche et de la Technologie

PROVINCE NORD

Marcel DJAMA CIRAD-TERA

Programme Systèmes Agraires 1994-1997 Synthèse des Travaux de Recherche

Mai 1998

1

Des Systèmes Agraires aux Agricultures Familiales : Cheminements d'une Recherche sur les formes de la Ruralité en Nouvelle-Calédonie

Sommaire Général

1- Des Systèmes Agraires aux Agricultures familiales :
Cheminement d'une recherche sur les formes de la ruralité
en Nouvelle-Calédonie..... 2

2- Mutations de l'Agriculture Marchande Calédonienne..... 38

3- Socio-Economie des Systèmes Agraires Mélanésiens
en Nouvelle Calédonie..... 68

4- Le Déclin de la Filière Café en Nouvelle-Calédonie.
Pour de Nouvelles Approches du Secteur Rural Mélanésien..... 111

1 INTRODUCTION 4

2 CONTEXTES 5

2.1 Le contexte institutionnel et économique. 5
2.1.1 La Provincialisation et le transfert des compétences en matière de développement. 5
2.1.2 Les réformes foncières. 6
2.1.3 Les disparités provinciales dans le secteur agricole. 8

2.2 Le partenariat Recherche/Développement et ses malentendus. 9
2.2.1 Les dérives d'une délocalisation. 9
2.2.2 Une programmation axée sur la production agricole 10

2.3 Le contexte intellectuel. 12
2.3.1 Les hésitations du développement. 12
2.3.2 Deux orientations de la recherche sur le développement. 12
2.3.3 Le dévoilement du cadre macro-économique : les travaux de J.Freyss. 14

2.4 Vers une autre approche des agricultures calédoniennes. 14

3 DIACHRONIE 17

3.1 L'insertion marchande de l'agriculture mélanésienne. 17

3.2 Agriculture familiale versus agro-industrie. 18

3.4 Une modernisation récente de l'agriculture. 19

4 L'ESPACE RURAL AU LOCAL 20

4.1 La commune de Poya : le cadre socio-économique. 20

4.2. Les situations agricoles. 22
4.2.1 Stratégies des producteurs : deux trajectoires d'exploitants « européens ». 24
4.2.1 Stratégies de producteurs : situations agricoles en tribu. 27

5 PERSPECTIVES. 32

5.1 Quelques enseignements. 32

5.2 Les orientations proposées. 33
5.2.1 Systèmes de production et systèmes d'activités. 34
5.2.2 Savoirs « paysans » et prise de décision. 34

REFERENCES CITEES 36

1 INTRODUCTION

Ce document de synthèse restitue les principales étapes d'une recherche finalisée en sciences sociales, conduite pour l'essentiel en Province Nord de Nouvelle-Calédonie de 1994 à 1997.

Cette recherche avait pour objectifs d'une part de contribuer à une analyse du comportement d'acteurs sociaux confrontés à d'importants changements institutionnels, économiques et sociaux ; d'autre part de produire des informations susceptibles d'aider à la prise de décision en matière de développement rural.

Il ne s'agissait pour autant ni d'intervenir dans les actions de développement proprement dites, ni de jouer un rôle de conseiller auprès des services de développement. De telles requêtes n'ont d'ailleurs jamais été formulées par nos partenaires.

Il ne peut y avoir, de notre point de vue, d'autres finalités pour une activité de recherche que la volonté de comprendre. Dans le cas particulier de la recherche qui nous a été confiée, il convient d'y adjoindre une clause complémentaire inscrite dans le contrat de partenariat établi avec les services de la Direction du Développement Rural et de la Pêche : aider à comprendre.

C'est donc à un exercice hasardeux, consistant à analyser le développement dans le temps réel de son accomplissement, que nous nous sommes livrés. Les documents d'étape qui accompagnent cette synthèse, comme les multiples restitutions de résultats partiels et les formations conduites, témoignent de nos efforts pour répondre à une demande légitime de socialisation de ce travail auprès des agents des services de développement.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons donc successivement le contexte de mise en œuvre du programme, les approches mobilisées, les résultats et les perspectives dégagés de ces activités.

2 CONTEXTES

La mise en œuvre du programme s'inscrit dans un contexte particulier qu'il est important de retracer sommairement, ne serait-ce que parce que ce contexte informe sur les conditions de son engagement, mais aussi sur ses évolutions.

Nous rappellerons donc sommairement dans les lignes qui suivent le contexte institutionnel, économique (en particulier la situation des filières agricoles), les thématiques concernant les relations entre la recherche et le développement telles que formulées en Province Nord, et enfin le contexte intellectuel relatif aux questions de développement en Nouvelle-Calédonie au début des années 1990.

2.1 Le contexte institutionnel et économique.

Trois faits apparaissent comme majeurs : la mise en œuvre en 1990 de la Provincialisation ; l'accélération à la même époque des réformes foncières ; enfin l'engagement d'actions de développement dans un contexte économique agricole déjà marqué par de profonds déséquilibres entre les Provinces.

2.1.1 La Provincialisation et le transfert des compétences en matière de développement.

Issue des accords de Matignon et inscrite dans la loi référendaire de 1988, la Provincialisation entre dans sa phase active en 1990. Cette décentralisation administrative et politique induit, entre autres situations nouvelles, un transfert provincial des compétences en matière de développement. Dans les faits, jusqu'en 1992 l'ADRAF (Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier) à la suite des services territoriaux, instruit à la fois les procédures d'attributions foncières tout en intervenant dans les actions de développement de certaines filières agricoles ou d'élevages (riz, vivriers, cerfs, café...). La « Provincialisation » des activités de développement (avec la constitution en Province Nord d'une Direction du Développement Rural et de la Pêche) qui intervient dans le courant des années 1992, constitue plus qu'un transfert administratif : elle signale également une volonté de rupture de la part des services de la Province avec un type d'interventions lourdes qui à l'instar des « Opérations café » (pilotée successivement par la Caisse de stabilisation des prix du café, les services territoriaux puis l'ADRAF) avait montré ses limites.
Pour autant, dans son organisation interne la DDRP maintient une structuration par filières, même si ses responsables, percevant les limites des approches technicistes du développement, proposent d'inclure une composante de recherche en sciences sociales dans la nouvelle programmation d'appui scientifique au développement.

Il est à noter ici que parallèlement à l'institution des Provinces, le dispositif des accords de Matignon prévoit un volet d'appui au développement par la recherche (notamment agronomique) inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Provinces. Le premier Contrat de Plan (1990-93) ainsi que la mission d'identification du Centre de Recherche Nord effectuée par Jean Pichot et Marie-Rose Mercoiret ne mentionnait pas ce volet de recherche-action en socio-économie. Ce n'est qu'à l'engagement du second Contrat de Plan (1993-97) que la demande d'une activité de recherche en socio-économie est formulée par la Province Nord. Bien que les missions de ce programme restent floues, sa création témoigne d'une volonté des élus provinciaux et des responsables de la DDRP d'analyser le processus de développement dans le temps réel de son déroulement.

Mais la création de ce programme renvoie aussi à une situation de développement dans laquelle les stratégies multiformes des acteurs sociaux prennent un relief particulier en raison d'une part de l'ampleur de la réforme foncière entreprise et d'autre part de la nécessité de conserver des parts de marché, dans un contexte inédit de compétition interprovinciale pour l'accès au marché territorial.

2.1.2 Les réformes foncières.

Entre 1978 - date à laquelle sont engagées les premières opérations de réformes agraires - et 1995, le bilan des mouvements fonciers[1] porte sur 124141 ha. Trois points sont à signaler toutefois.

- Ces mouvements fonciers se font à des rythmes variables selon les périodes et les organismes chargés de leur mise en œuvre.
- Les types dominants d'attributaires[2] (agrandissements de réserves ; attributions claniques ; attributions à des individus mélanésiens ou non mélanésiens ; attributions à des GDPL) varient également selon les mêmes critères.
- Ces mouvements fonciers induisent globalement un nouvel équilibre entre le foncier mélanésien et non mélanésien. Toutefois, si ce sont environ 100000 ha qui, durant cette période, passent d'une communauté à l'autre, l'ADRAF indique dans son bilan que les situations de rééquilibrage foncier sont variables selon les régions et les localités : le foncier mélanésien est plus étendu que le foncier européen sur la côte Est, le Nord (commune de Poum et Ouégoa) et les communes de Voh et Koné sur la côte Ouest ; l'inverse se produit dans le grand Sud, la côte Ouest et le Nord (commune de Koumac).

[1] Cf. Rapport d'activités 1995 de l'ADRAF. L'ADRAF a réalisé en 1995 un rapport intitulé *« 1978-1995 : 18 années de réformes foncières en Nouvelle-Calédonie »*.

[2] Le statut du foncier est variable selon le type d'attribution : les agrandissements de réserve ressortent du statut des terres de réserves définis à partir de 1868 et sont incommutables et inaliénables ; les autres types d'attribution, y compris celles des Groupements de Droit Particulier Local (GDPL) sont soumises aux dispositions du foncier privé. (cf ADRAF, 1995).

Graphique 1 : Les attributions de terres entre 1978 et 1995 au titre de la réforme foncière (source ADRAF, 1995).

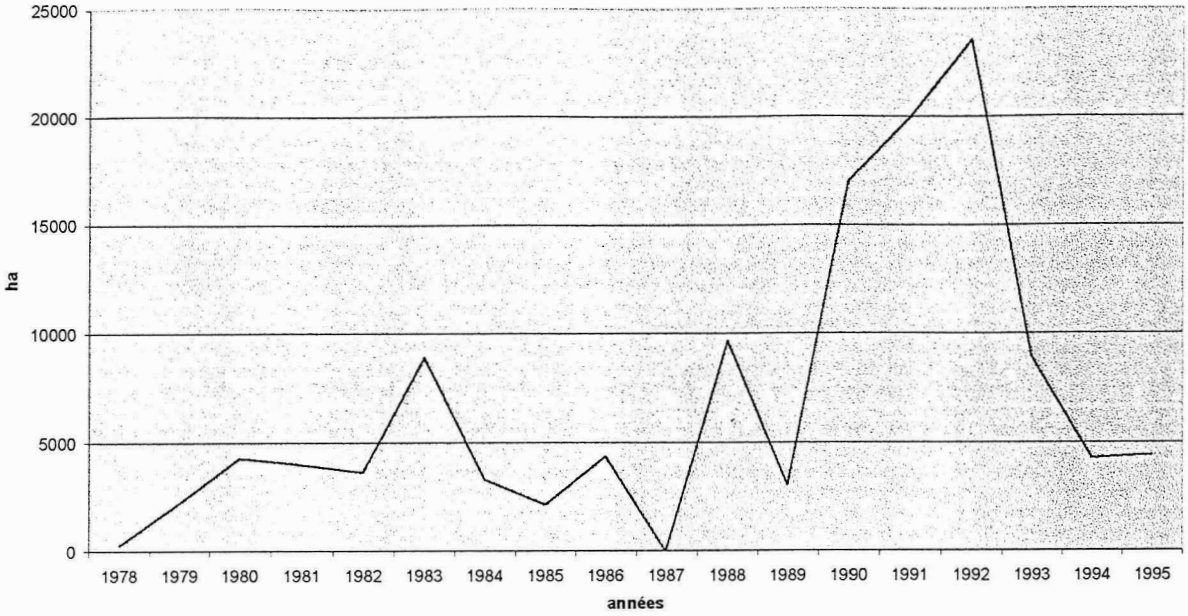

• Les opérations de réforme foncière interviennent en 1978 dans le cadre du plan Dijoud de « promotion mélanésienne ». Entre 1978 et 1982, elles sont mises en œuvre par le Territoire et portent essentiellement sur des agrandissements de réserves. Elles ne traduisent pas vraiment de rupture avec le passé (les phases d'agrandissements de réserves étant intervenues régulièrement, dans le cadre d'ajustements démographiques notamment, depuis le début du siècle). Elles portent sur un volume d'environ 14000 ha.

• Entre 1982 et 1986, les attributions foncières relèvent d'un office foncier. Les mouvements fonciers portent, au cours de cette période, sur 18726 ha et concernent principalement des agrandissements de réserve et des attributions claniques.

• Entre 1986 et 1988, c'est l'ADRAF placée sous tutelle territoriale qui gère les attributions foncières. Les mouvements paraissent faibles à cette époque. Mais c'est une période au cours de laquelle s'opère l'essentiel des attributions individuelles payantes concernant surtout des non mélanésiens.

• A partir de 1980 et suite aux accords de Matignon, l'ADRAF est placé sous le contrôle de l'Etat. C'est à partir de cette date que s'effectue la part la plus importante des attributions foncières (91040 ha) au profit principalement des GDPL et des sociétés.

La phase la plus intense des mouvements fonciers intervient précisément durant la période qui précède la mise en œuvre du programme de recherche, puisque entre 1990 et 1992, ce sont 60177 ha qui sont réattribués.

2.1.3 Les disparités provinciales dans le secteur agricole.

Le recensement général de l'agriculture (RGA) effectué au second semestre 1991 (mais publié en décembre 1992) signale une nette tendance à la concentration des activités marchandes agricoles en Province Sud, où 78% de la production agricole est réalisée.

Or, les 2/3 de la population agricole familiale est établie dans les Provinces Nord et Iles et 84% des 10302 exploitations agricoles recensées sur le territoire sont basées en tribu.

En fait le RGA distingue deux agricultures

Une agriculture marchande qui se caractérise par des structures de production de taille relativement importante (63.5 ha en moyenne) et occupant 96.7% de la SAU.
Une agriculture vivrière constituée de petites structures (les 8/10ème ont moins d'un ha) et occupant 3.3% de la SAU.

Cette deuxième catégorie représente 80% des exploitations de la Province des Iles et 60% de celle de la Province Nord.

Le constat de tels déséquilibres structurels aurait dû inciter la recherche agronomique à promouvoir, dans sa programmation, un dispositif d'appui mieux articulé pour penser (et intervenir sur) la disparité des situations agricoles de trois provinces placées en situation de compétition, mais ne disposant pas des mêmes avantages comparatifs dans l'accès au marché. Cette situation n'est au demeurant pas propre à la Nouvelle-Calédonie.

Si ce rendez-vous fût manqué, c'est peut-être parce que les références en matière d'intervention dans le contexte particulier des agricultures périphériques échappaient à la plupart des opérateurs locaux de la recherche agronomique et du développement, formés à l'école productiviste et organisés pour intervenir par secteur de production, et non à l'échelle globale des exploitations dans un pays où la pluri-activité est pourtant la règle.
A cela s'ajoute un autre élément contextuel qui va faire que le débat « scientifique » sur l'approche des agricultures périphériques va céder le pas aux questions plus logistiques de la délocalisation d'une partie des activités de la recherche agronomique (en Province Nord principalement). C'est là qu'un malentendu persistant s'instaure.

2.2 Le partenariat Recherche/Développement et ses malentendus.

S'il est un discours récurrent depuis la construction d'un Centre de Recherche à Pouembout, c'est bien celui qui tend à délégitimer la présence d'une recherche agronomique dans une région d'agriculture déclinante.

Un tel discours occulte la vraie nature des enjeux de recherche qui, au-delà du seul contexte calédonien, tient à la définition des modalités d'intervention dans des zones rurales périphériques. Il est un fait que les situations agricoles et rurales de la Province Nord fournissent à la recherche agronomique un cadre d'élaboration de méthodes d'intervention transposables en toutes régions du monde où des agricultures familiales éloignées des marchés et défavorisées au plan de la dotation en facteurs sont contraintes de coexister avec des agricultures performantes.

Il est vrai cependant que les atouts liés à cet environnement économique non dépressif (une faible pression démographique, une situation socio-économique des ménages bien au-dessus des standards de pauvreté et plus généralement les effets induits par l'Etat-providence) peuvent cyniquement apparaître comme autant de handicaps. En effet, le caractère déstabilisant des agricultures calédoniennes pour les intervenants extérieurs (surtout dans leurs composantes non marchandes) tient à cette situation propre aux DOM TOM, où précisément les transferts de l'Etat-providence constituent en soi une ressource atténuant les effets de la périphérisation[3].

Deux facteurs ont été cependant déterminants dans la construction de ce malentendu qui a persisté tout au long de la mise en œuvre des activités de recherche au CRN :

- L'insistance légitime des élus de la Province Nord et de l'Etat pour une délocalisation des activités de recherche comme conditions préalables à une meilleure prise en compte de la spécificité des agricultures régionales.
- La duplication d'un dispositif de recherche-développement disponible en Province Sud (centre de Port Laguerre) orientée sur l'amélioration des conditions de la production.

2.2.1 Les dérives d'une délocalisation.

Dans un colloque consacré au développement rural en Nouvelle-Calédonie[4] et organisé à Montpellier en 1991 par des étudiants du

---

[3] On a pu montrer toutefois dans le cadre de ce parcours de recherche que les mêmes causes induisaient des effets différents selon le contexte : ainsi la captation indirecte des ressources du transfert était un des facteurs qui avaient contribué à la modernisation des agricultures du « Grand Nouméa ».

[4] Cf. *Développement Rural en Nouvelle-Calédonie*, Actes du Colloque des 25-26-27 Avril 1991 au CNEARC-Agropolis, Montpellier (p.9).

CNEARC, un élu de la Province Nord aujourd'hui décédé exprime ainsi ses attentes concernant les établissements publics de recherche présents en Nouvelle-Calédonie :
« (...) Il ne faudrait pas que nous ayons encore à subir le poids d'une mauvaise communication. L'information doit tout de suite être partagée, diffusée, divulguée. Je voudrais me tourner un instant vers ceux-là qui sont basés chez nous, je veux parler de l'ORSTOM, du CIRAD, même de nos directions techniques respectives du développement rural et je voudrais dire que les élus que nous sommes n'avons pas toujours les informations dont nous aurions besoin pour prendre les décisions (...) ».

Si les objectifs de la recherche scientifique sont avant tout de comprendre (et diffuser la connaissance produite), les attentes en matière de délocalisation d'une partie du dispositif de recherche agronomique se justifiaient **scientifiquement** par la nécessité d'appréhender les problématiques agricoles et de développement rural **dans le contexte spécifique des espaces ruraux périphériques**. Délocaliser devait signifier pour un chercheur adopter un point de vue neuf et neutre afin de penser les situations agricoles pour ce qu'elles sont et non pas pour ce que l'on souhaiterait qu'elles soient.

Ces préalables épistémologiques de base ont rarement été mobilisés. A l'inverse, c'est la reconduction routinière de programmes scientifiques et d'appui au développement déjà existants en Nouvelle-Calédonie (en Province Sud) qui a prévalu, l'adjonction d'un programme en sciences sociales constituant l'unique spécificité du dispositif. Le transfert dans ces conditions d'une partie des programmes en Province Nord renvoyait dès lors la question de la délocalisation à ses aspects matériels (construction de locaux, transfert de personnel).

Le résultat en est que c'est précisément cette démarche consistant à transférer un dispositif de recherche sans en adapter la programmation scientifique qui est à la source du malentendu persistant : la délocalisation apparaît ainsi uniquement comme une finalité politique et non comme une modalité d'ajustement scientifique et technique à une nouvelle problématique de recherche-action.

2.2.2 Une programmation axée sur la production agricole.

Il faut rappeler aussi que cette orientation de la programmation découle de priorités établies par la DDRP en matière de développement dès 1990. Ces priorités sont sectorisées (développement des systèmes de production à base de « vivriers » ; développement de l'élevage surtout bovin ; exploitation des forêts) et orientées sur la production.

Un rapport de la DDRP[5] trace en 1990 un bilan quantitatif et qualitatif des filières de production animales et végétales (à l'exception des tubercules) de la Province Nord, en déterminant pour chacune les marges d'évolution technico-économique et les interventions à prévoir. Ces propositions d'intervention considèrent en général l'ensemble des aspects des filières : l'amélioration des itinéraires techniques, la vulgarisation, l'organisation des producteurs et l'organisation de la commercialisation.

Mais les contraintes liées aux positionnements périphériques **des agricultures marchandes** de la Province Nord par rapport à un marché éloigné et peu accessible, ne sont pas prises en compte. Pour être plus précis, c'est surtout la façon dont cette situation influe sur les stratégies des producteurs dans la gestion de leur exploitation qui n'est pas appréhendée. Pourtant, c'est précisément pour faire face au caractère aléatoire de l'accès au marché que ces producteurs ont diversifié de longue date le fonctionnement économique de l'exploitation : pluri-activité à l'échelle des individus ou des ménages et/ou diversification des activités de production sont la règle. Les approches sectorielles passent à côté de cette réalité de l'exploitation marchande.

Quant au secteur dit « vivrier » qui représente la majeure partie des agricultures mélanésiennes en tribu, chacun (DDRP comme Recherche) s 'accorde à reconnaître au début des années 1990 que les références sont indisponibles. D'où la proposition de création d'un programme de recherche agronomique spécialement centrée sur cette agriculture[6]. Or c'est encore une approche sectorielle qui va être engagée (contrairement aux recommandations des experts du CIRAD) avec la délocalisation (problématique de surcroît) d'un programme d'agronomie des tubercules à finalité technique (amélioration des itinéraires techniques) et non scientifique (connaissance des pratiques agricoles et des stratégies des producteurs). Cette approche à la fois technique et sectorielle ne pouvait pas répondre aux enjeux de connaissance relatifs au fonctionnement contemporain des agricultures mélanésiennes en tribu[7]. Pourtant, cette connaissance était un préalable à toute action de développement.

Par la suite, certains verront dans le programme de recherche socio-économique qui se met en place en 1993, une manière de combler cette lacune. D'emblée cette approche nous paraissait problématique, dans la mesure où elle abordait implicitement les contraintes du développement au travers d'une grille de lecture ethnique (le développement comme étant

---

[5] Cf. *Bilan et propositions de développement des productions animales et productions végétales en Province Nord*, DDRP, Juillet 1990.

[6] Cf. J. Pichot, M-R Mercoiret, *Mission d'identification du Centre de Recherche Province Nord, Nouvelle-Calédonie*, Janvier 1991.

[7] Rappelons que l'agriculture en tribu représente en 1991 84% des exploitations du Territoire (cf RGA 91, Tome 2 : l'agriculture en tribu). Autrement dit l'investissement scientifique et d'appui mobilisé par la Recherche agronomique et les services de développement du territoire apparaît inversement proportionnel au poids démographique des agricultures.

un problème spécifiquement mélanésien) et au niveau de la production (avec au centre la question de la maîtrise technique des innovations). Or, cet angle d'approche empêchait de voir que les contraintes résultaient en grande partie du positionnement périphérique des agricultures de la Province Nord (et à ce titre les producteurs européens n'étaient pas forcément mieux lotis que leurs collègues mélanésiens). C'était ne pas se donner les moyens de voir que la contrainte majeure se situait non pas au niveau de la production mais au niveau de l'accès au marché.
L'un des acquis de ce programme est sans doute d'avoir contribué à ce renversement de perspective. On ne peut toutefois apprécier la contribution des recherches en sciences sociales du CIRAD au renouvellement des problématiques du développement en Nouvelle-Calédonie, qu'en la repositionnant dans un contexte intellectuel.

2.3 Le contexte intellectuel.

2.3.1 Les hésitations du développement.

Au niveau des services de développement de la Province Nord, il semblerait que deux logiques coexistent au début des années 1990 : une logique de l'intervention (les services de développement sont conçus pour cela) et une logique qui semble attentiste car soucieuse de maîtriser les changements induits par le développement.

Les oscillations entrent ces deux tendances - qui de l'extérieur ont pu apparaître comme des hésitations - s'expliquent surtout par le caractère profondément dual des agricultures de la Province Nord et des problèmes qu'elles posent aux décideurs : comment envisager d'appuyer une agriculture marchande constituée, sans négliger une agriculture en tribu très peu insérée sur le marché, ou inversement.

A cela s'ajoutent les représentations que chaque catégorie d'agriculteurs projette sur l'autre et qui sont relayées parfois par des travaux de recherche.
Les agricultures « européennes » sont généralement perçues comme un bloc homogène alors qu'elles sont à l'inverse fortement différenciées au plan de la dotation en facteurs, des sources de revenus de l'exploitant ou de ses facilités d'accès au marché. Les agricultures mélanésiennes, quoique globalement placées dans le champ subalterne de l'économie calédonienne, signalent des trajectoires d'insertion marchande variées, liées à la situation du terroir, aux positionnements socio-économiques des individus, aux opportunités salariales disponibles....

2.3.2 Deux orientations de la recherche sur le développement.

Quoique relativement peu nombreux, des travaux de recherche consacrés au développement en Nouvelle-Calédonie, apparaissent dans les années 1980 et au début des années 1990. Ces travaux abordent tous le

problème des agricultures mélanésiennes sous l'angle du passage d'une économie domestique « vivrière » vers une économie marchande. Mais ils le font selon deux tendances caractéristiques des courants alors en vogue dans les sciences sociales.

La première tendance est celle de l'approche néo-marxiste telle que mise en œuvre par les chercheurs de l'ORSTOM, notamment P. Pillon et J-M. Kohler. Cette approche aborde les agricultures mélanésiennes sous l'angle de leur articulation au modèle dominant capitaliste, sans pour autant d'ailleurs véritablement caractériser la forme particulière du capitalisme calédonien ni la diversité des agricultures mélanésiennes. Ces travaux sont cependant parmi les premiers à produire une véritable analyse du développement rural en intégrant notamment les réactions des populations aux actions conçues à leur intention. Ils fournissent surtout les seules références contemporaines dans le domaine de l'anthropologie économique en Nouvelle-Calédonie.

On pourrait qualifier l'autre tendance « d'ethno-développement » ou de culturaliste. Elle apparaît dans les travaux de Ph. Missotte sur les rapports entre « Endogène et Exogène » ou dans l'ouvrage d'I. Leblic paru en 1993 sous le titre «Les Kanak face au développement ». Ici l'approche du développement est essentiellement centrée sur les populations kanaks et fonctionne sur le thème des « dialectiques entre tradition et modernité ».
Cette seconde tendance accentue encore plus le phénomène de clôture communautaire et l'opposition de logiques « ethniques » supposées homogènes. Surtout, elles semblent occulter le fait que les économies domestiques mélanésiennes sont ouvertes depuis bien longtemps et en cours de différenciation. Elles contribuent enfin à entretenir une ambiguïté sur le fait traditionnel en milieu mélanésien, ambiguïté que l'on retrouve chez les opérateurs du développement.
C'est notamment parce qu'ils s'inscrivent dans ce schéma culturaliste ambiant que les jeunes cadres kanaks en formation en métropole en 1991, déclinent les thèmes du débat sur le développement des agricultures mélanésiennes autour de l'idée que « le passage de l'économie vivrière à l'économie marchande constitue une mutation importante pour la société mélanésienne »[8] et que cette mutation est source d'anomie et de dérèglement social[9]. Or ce passage est pour l'essentiel engagé dès les années 1930.

---

[8] Cf. le compte rendu de l'Atelier 2 du colloque sur le développement rural en Nouvelle-Calédonie (op.cit. : 36).

[9] Ils écrivent ainsi : « ... plusieurs signes attestent d'une évolution de l'économie vivrière à l'économie de marché :

- le développement des marchés communaux. La vente s'y organise et des bénéfices s'y dégagent ;
- l'apparition de l'argent dans les cérémonies coutumières ;
- un malaise chez les jeunes qui se manifeste par une fuite en avant vers d'autres formes d'organisation sociale ou religieuse (secte, accessoirement usage de la drogue, etc.) ;

2.3.3 Le dévoilement du cadre macro-économique : les travaux de J.Freyss.

Le livre de J. Freyss intitulé « économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie » a un retentissement important sur le Territoire, à sa parution en 1995.

L'ouvrage marque effectivement une rupture par rapport aux travaux précédents en ce qu'il produit la première étude véritablement argumentée sur les cadres macro-économiques de la Nouvelle-Calédonie. En mettant en relief l'importance des transferts métropolitains, le poids économique des secteurs administratifs et marchands rapporté à la faiblesse de la base productive de l'économie locale, l'auteur positionne le débat dans un champ autrement plus pertinent pour comprendre les dynamiques contemporaines.

Surtout, les analyses de Freyss conduisent d'une part à reposer différemment les enjeux du développement agricole (en particulier dans les zones périphériques) dans la mesure où contrairement aux mythologies « ruralistes » l'agriculture apparaît comme un secteur marginal dans les structures macro-économiques ; d'autre part elles contribuent à relativiser la stigmatisation des provinces périphériques désignées comme sous-productives alors même que le problème de l'improductivité est inhérent au système économique calédonien, qui au demeurant ne profite pas aux mélanésiens.

De manière générale, le mérite de l'ouvrage est d'avoir contribué à déplacer l'attention des opérateurs du développement, du seul cadre technique de l'agriculture pour considérer le poids structurant du contexte macro-économique. Toutefois, dans la partie de l'ouvrage consacrée au changement social en milieu mélanésien, l'auteur réintroduit l'image d'une société kanak dont l'ouverture sur l'extérieur résulte des luttes de ces dernières années. Il renoue ainsi subrepticement avec le clivage tradition/modernité cher aux culturalistes.

2.4 Vers une autre approche des agricultures calédoniennes.

Le modèle culturaliste est au demeurant bien plus prégnant parmi la frange de la population expatriée qui pense ainsi échapper à une explication évolutionniste des écarts techniques observés entre les différentes agricultures calédoniennes. C'est oublier que la culture ou la tradition n'existe pas comme données immuables et qu'elles sont le produit de perpétuelles reconstructions.

Cela était déjà le cas de l'espace social kanak précolonial et davantage encore après la colonisation où en dépit des ségrégations instituées, l'on

---

- des tensions entre jeunes et vieux, les premiers sont en proie à une véritable crise d'identité ;
- l'exode des jeunes vers Nouméa, comme pour fuir la réalité. »

assiste au développement de « logiques métisses » issues de l'hybridation de références européennes et mélanésiennes[10].

C'est bien dans cette perspective analytique que se sont engagées les recherches en sciences sociales conduites par le CIRAD en Nouvelle-Calédonie. Non pas pour faire « politiquement correcte », mais parce que cela apparaissait à la fois comme une piste empiriquement fondée et de nature à enrichir le débat sur les dynamiques des agricultures familiales.

En rupture avec les schémas manichéens opposant archaïsme et modernité, ces recherches s'efforcent de démontrer que même dans des économies aussi clivées qu'en Nouvelle-Calédonie, les sphères de production ne sont jamais aussi étanches qu'il n'y paraît. Ce constat se vérifie à diverses échelles d'analyse :

1°- Au plan des politiques agricoles (coloniales et postcoloniales) d'abord, dans la mesure où les politiques de mise en valeur puis de développement ont contribué (en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs) à l'imbrication des agricultures vivrières et marchandes, ne serait-ce que parce que les premières étaient les pourvoyeuses en main d'œuvre des secondes. En même temps, ici comme ailleurs un débat récurrent occupe les décideurs quant à l'équilibre crucial entre les deux sphères, surtout dans les zones rurales périphériques où l'articulation au marché n'implique pas le renoncement à une activité vivrière.

2°- Au plan des modèles techniques ensuite : en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, on a pu observer que la réceptivité à l'innovation technique des systèmes agraires n'était pas affaire de prédispositions culturelles. Notons d'abord que partout sur la planète la colonisation (et aujourd'hui la mondialisation) accentue le phénomène d'hybridation des références techniques[11]. Mais au-delà, on a pu rappeler dans ce parcours de recherche que la transformation des systèmes de production s'opérait davantage sous l'impulsion du marché (à travers les possibilités qu'il offrait à l'épanouissement d'une agriculture) qu'en fonction de la prédisposition des acteurs, aussi inventifs soient-ils. C'est davantage le marché et le positionnement des producteurs dans le champ économique qui conditionnent la forme et le rythme de la modernisation agricole, et non de prétendues inclinations culturelles.

---

[10]Comme cela est développé dans l'un des documents de travail qui suit, on ne peut par exemple comprendre les modes d'insertion dans l'élevage de certaines catégories de la population mélanésienne (dès les années 1930 dans certains cas), si l'on ne considère pas les rapports noués localement avec des éleveurs européens. Cela ne revient bien évidemment pas à occulter le caractère clientéliste ou d'exploitation de ces rapports sociaux.

[11] Ne serait-ce par exemple que parce que les uns adoptent de nouveaux instruments introduits alors que les autres s'installent dans des espaces aménagés par les premiers occupants. Mais hybridation ne signifie pas uniformisation : à l'inverse elle signale une forme de réinvention. Cf. Apparadurai (1990) ou Bayart (1994).

3°- Au plan des rapports sociaux enfin, où loin d'apparaître comme des acteurs dominés et passifs, les petits agriculteurs de la périphérie (à l'instar des agriculteurs marginalisés de n'importe quel pays) adoptent « des stratégies offensives et défensives »[12] visant à assurer au minimum la reproduction de leur sphère domestique et au mieux à maximiser les opportunités disponibles.

[12] Je reprends ici les expressions « martiales » de l'ami Jean-Michel Yung, spécialiste maison des stratégies des producteurs et l'un des animateurs montpelliérains de notre programme de recherche-action. Faut-il rappeler néanmoins aux non initiés que ces approches opérationnelles des stratégies paysannes prolongent le cadre théorique sur « l'économie morale » des paysanneries élaborées par des auteurs comme Scott (1976).

3 DIACHRONIE

Un cadrage historique des interventions de développement dans le secteur rural calédonien était ainsi apparu comme le préalable à l'engagement d'une recherche finalisée. Un tel cadrage permettait de mieux comprendre les situations agricoles contemporaines à travers la prise en compte des diverses politiques agricoles et leur impact.

Nous ne reviendrons pas ici en détail sur des analyses développées dans les divers documents de travail qui suivent, mais il est important de revenir sur trois aspects déterminants de notre point de vue pour comprendre l'agriculture calédonienne contemporaine :
1°- L'ancienneté des trajectoires d'insertion marchande des agricultures mélanésiennes ;
2°- La persistance de tensions entre un modèle de développement fondé sur l'agro-industrie et un modèle articulé autour de l'agriculture familiale.
3°- La modernisation récente de l'agriculture calédonienne.

3.1 L'insertion marchande de l'agriculture mélanésienne.

Fortement bouleversée par la colonisation et en particulier par les politiques de cantonnement, les agricultures kanaks précoloniales ont quasiment disparu à la fin du 19ème siècle.

Ce sont donc des agricultures modifiées qui se recomposent dans les Réserves. De ce point de vue, la notion d'agriculture « traditionnelle » est dépourvue de sens lorsqu'elle est appliquée pour désigner les agricultures en tribu (y compris lorsqu'elles ont une finalité d'autoconsommation).

Soumis à l'impôt de capitation et aux prestations en travail obligatoire, les agriculteurs mélanésiens se voient également contraints de contribuer dès les années 1920 à l'agriculture de rente coloniale. Celle-ci se caractérise notamment par l'imposition de la culture forcée du café dans les tribus. Le débat sur l'insertion des producteurs kanaks dans l'économie calédonienne est posé à cette période là[13].

Au lendemain de l'abrogation du Code de l'Indigénat (1946), les modalités d'intervention dans le secteur rural mélanésien vont nécessairement évoluer. Dans le courant des années 1950-60, on assiste à l'éclosion de coopératives agricoles mélanésiennes ayant pour principale fonction d'organiser la production, la collecte et la commercialisation de produits agricoles. Mais il faut attendre 1968 pour que le service de l'agriculture crée « une section d'assistance technique des coopératives » [Doumenge, 1982 : 336-37].

---

[13] Voir par exemple les circulaires adressées dès 1925 par les gouverneurs aux Syndics des Affaires Indigènes pour que ceux ci incitent les Kanaks à trouver des emplois actifs et rémunérés.

C'est à partir de 1975, avec la création du FADIL (Fond d'aide au Développement de l'Intérieur et des Iles) puis de l'ODIL en 1982, que la puissance publique mobilise véritablement des moyens de développement de l'agriculture mélanésienne. En effet, ces organismes visent principalement à permettre l'accès des mélanésiens aux financements leur permettant de s'équiper (financements qui jusque là leur étaient inaccessibles compte tenu du statut inaliénable des Réserves interdisant toute hypothèque).

De fait, si l'entrée des agriculteurs kanaks dans les circuits de développement est relativement récente, leur insertion marchande elle, ne l'est pas.

3.2 Agriculture familiale versus agro-industrie.

Dès la colonisation, les politiques agricoles en Nouvelle-Calédonie ont oscillé entre un modèle de développement favorisant l'agro-industrie et des modèles visant à la promotion d'un paysannat européen.

La phase agro-industrielle est particulièrement marquée au début de la colonisation. L'agriculture constitue ici pour des entrepreneurs ou des banquiers une modalité de diversification des investissements. Mais les obstacles liés à la mobilisation d'une main d'œuvre, et la moindre difficulté à faire fructifier un capital dans le secteur minier ou marchand vont freiner les développements agro-industriels.

A l'inverse, dès la fin du 19ème siècle, les politiques de promotion d'une agriculture familiale marchande (européenne) s'imposent, même si ces politiques se heurtent localement au contrôle monopolistique des débouchés par les maisons de commerce.

Ces tensions historiques resurgissent de façon paradoxale dans le contexte contemporain. En effet, alors même qu'au cours de ces dernières années un type modernisé d'agriculture familiale marchande s'est imposé – notamment dans la ceinture périurbaine de Nouméa – on assiste à la résurgence de projets agro-industriels en Province Nord.
Ces projets (qui ne sont pas tous en cours de réalisation) résultent d'un diagnostic fallacieux concernant les raisons du recul ou de la stagnation des parts de marché agricole enregistrés par la Province Nord. Elle suppose en effet que ce recul est principalement la conséquence du faible niveau d'intensification des moyens de production. On retrouve ici une grille d'analyse qui appréhende *principalement* au niveau de la production les contraintes du développement.

Or, l'analyse historique du secteur rural calédonien suggère tout au contraire que ce sont les modalités d'accès au marché et la sécurisation

économique garantie aux agriculteurs qui conditionnent, en grande partie, la modernisation des exploitations.

3.4 Une modernisation récente de l'agriculture.

On a pu rappeler au cours de ces recherches que la modernisation de l'agriculture calédonienne était un processus engagé très récemment (pour l'essentiel au début des années 1980).

Cette modernisation découle de la conjonction d'un ensemble de facteurs :

- La création d'un environnement économique sécurisé pour les agriculteurs (soutien des prix, garanti d'écoulement des produits..)[14] ;
- Une rationalisation des modes de production sous la pression notamment des réformes foncières ;
- Le renforcement et l'adaptation des dispositifs d'appui à l'agriculture (développement des services techniques, renforcement des organisations professionnelles).

A ces facteurs s'ajoute un phénomène très récent qui renvoie à l'émergence d'une société civile de consommateurs (avec bien évidemment des exigences de qualité).

Ce mouvement de modernisation accentue la différenciation entre les agricultures, non pas parce que certains agriculteurs sont demeurés rétifs à l'innovation technique, mais surtout parce que la sécurisation économique n'est garantie aux meilleures conditions que pour une poignée d'entre eux.

[14] On signalera ici le rôle important joué par des organismes comme l'OCEF (1963) ou l'ERPA (1974) lors de leur création.

4 L'ESPACE RURAL AU LOCAL.

L'ampleur des transformations subies ces dernières années par le monde rural calédonien incitait à la mise en œuvre d'une approche plus globale de l'agriculture, permettant de compléter les données agro-techniques disponibles sur les exploitations. Cette approche globale devait contribuer à renverser les perspectives d'analyse en s'interrogeant non pas sur la caractérisation de tel ou tel type d'exploitation, mais sur le rôle de l'agriculture dans les stratégies des populations rurales.

La production d'un référentiel socio-économique orienté sur les formes de la ruralité impliquait le recours à une échelle d'analyse dépassant le seul cadre de l'exploitation. En fait, l'échelle communale apparaissait d'emblée comme pertinente.

En effet, la commune représente d'abord un espace d'interconnaissances et de rapports sociaux noués de longue date entre les diverses catégories sociales. Elle offre ensuite la possibilité de rapporter les activités agricoles et les structures de production à la diversité des milieux agro-écologiques existant à l'échelle communale. Elle favorise enfin la prise en compte des opportunités extra-agricoles localement disponibles, dans la définition des stratégies socio-économiques des groupes et individus.

Le choix retenu de la commune de Poya comme zone privilégiée d'étude des dynamiques agricoles correspondait aux exigences de notre problématique.
Cette commune offrait effectivement la possibilité d'intégrer dans une même unité d'analyse des exploitations agricoles aux caractéristiques très diverses, opérant dans un environnement agro-écologique hétérogène, et coexistant avec une importante activité industrielle et minière.

Il faut préciser que l'étude du cadre local avait pour objectif d'aborder les formes de la ruralité calédonienne dans ce qu'elles peuvent avoir de générique, et non de produire une monographie villageoise.

4.1 La commune de Poya : le cadre socio-économique.

La commune de Poya est située au centre ouest de la Nouvelle-Calédonie où elle s'étend sur un territoire de 84580 ha. Elle marque sur la côte Ouest la « frontière » administrative entre les Provinces Sud et Nord. La commune est elle-même partagée administrativement entre les deux provinces. Toutefois, les services municipaux et la majeure partie des habitants sont rattachés à la Province Nord.

Au dernier recensement (1996), elle comptait 2522 habitants (contre 1862 habitants lors du dernier recensement de 1989).

Tableau 1. Répartition de la population communale par sexe et tranches d'âge. (Source ITSEE, Recensement de la Population de Nouvelle-Calédonie, 1996).

Ages	Femmes	Hommes	Total
0-19 ans	521	518	1039
20-60 ans	599	721	1320
Plus de 60 ans	74	89	163
Total	1194	1328	2522

L'espace socio-géographique communal distingue 4 composantes :

- Le village proprement dit, regroupant les services municipaux, les commerces, l'école, la poste et la gendarmerie, ainsi que divers lotissements d'habitation en cours d'extension ;
- Les « stations » d'élevage réparties dans la basse plaine, de part et d'autre de la route principale ;
- Le « village minier » de Népoui, distant d'environ 15km du centre villageois. Celui-ci apparaît comme une entité distincte, avec ses infrastructures portuaires et industrielles, ses lotissements d'habitation, ses commerces (dont une pharmacie)... ;
- Les huit « tribus » regroupées dans le même district coutumier de Mueo (par ordre d'importance démographique : Gohapin, Montfaoué, Nekliaï-Kradji, Népou, Netea, Ouendji).

Au plan de l'activité économique, la commune de Poya se signale – à l'instar de nombreuses communes de l'intérieur – par une population agricole importante (lors du Recensement Général Agricole de 1991, elle représentait 51.4% de la population communale). Mais cette population agricole est très faiblement représentée au sein de la population active communale, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2. Répartition des actifs de la commune par branches d'activités. (Source : Recensement 1996).

Secteurs d'activités	Total	%
Agriculteurs & assimilés	35	5.4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	49	7.6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	22	3.7

Professions intermédiaires	100	15.5
Employés	126	19.5
Ouvriers	314	48.6

Tableau 3. Population communale de 14 ans et plus, selon le sexe et la situation de l'activité. (Source recensement 1996).

	Actifs	**Chômeurs**	**Militaires du contingent**	**Elèves, étudiants**	**Retraités**	**Autres inactifs**
Hommes	488	167	11	89	89	107
Femmes	158	138	-	121	41	356

Ce décalage signale en réalité la prépondérance d'activités agricoles non marchandes ou répertoriées comme telles.
La situation socioprofessionnelle de la commune traduit également une prédominance d'inactifs (les chômeurs et autres inactifs représentent 43.5% des plus de 14 ans, militaires scolaires et retraités exclus), et parmi les actifs occupés, une prédominance de l'emploi salarié industriel en rapport avec le secteur minier et ses sous-traitants.

Le taux de pluri-activités des exploitants agricoles à l'échelle des individus, des ménages ou des groupes domestiques n'est pas connu. Mais la faiblesse du nombre d'actifs agricoles, rapportée à l'importance de la population agricole familiale recensée, en suggère l'importance.

4.2. Les situations agricoles.

L'élevage bovin apparaît comme l'activité agricole dominante à Poya. Avec 54 exploitants-éleveurs répertoriés et un cheptel bovins de 6615 têtes (6.3% du cheptel calédonien), la commune est l'une des principales zones d'élevage du Territoire[15]. Pratiquement la totalité de la SAU communale (99.5%) était en 1991 réservée aux prairies et pâturages, contre 0.06% seulement pour les productions vivrières (bananes plantains, ignames, légumes, manioc et taros)[16].

[15] Selon les résultats de l'enquête bovine de 1994 (DAF, 1994) la commune de Poya arrive en cinquième position dans le classement des communes disposant du plus grand nombre de cheptel bovin.
[16] Cf. RGA 1991, Inventaire Agricole Communal.

De ce point de vue, la situation agricole communale reproduit la dualité de la structure globale de l'agriculture calédonienne. La majorité des exploitants agricoles recensés en 1991 (167 sur les 216) est établie en tribu. C'est également en tribu que l'on retrouve la majorité des exploitations dites vivrières et les rares activités marchandes qui y sont signalées renvoient à la production de café, qui est par ailleurs déclinante.

En répartissant globalement les structures d'exploitation en fonction de la SAU, le RGA 91 indique également une forte disparité en surface d'exploitation avec une SAU moyenne de 343.4 ha réservés aux exploitations marchandes contre 4.8% en moyenne pour les exploitations vivrières.
En fait, la répartition des exploitations en fonction des surfaces est plus parlante :

Graphique 2. Répartition des Exploitations de la commune selon la SAU (Source : RGA 91)

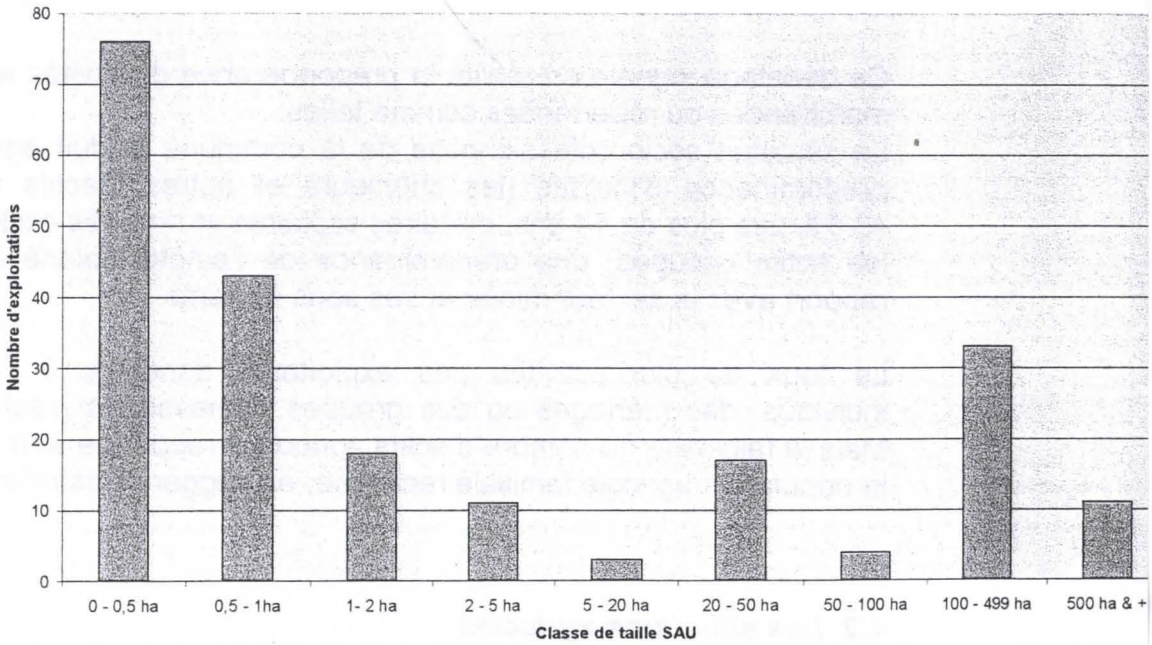

Le graphique signale ainsi une très forte disparité dans la surface des exploitations recensées : plus du tiers d'entre elles exploitent moins de 0.5 ha (en élargissant la tranche, plus de la moitié - 55.1% - exploitent moins d'un ha). A l'autre extrémité, 5% des exploitations mettent en valeur des surfaces supérieures à 500 ha.

Cette situation résulte en partie de l'héritage d'un passé récent caractérisé par une forte concentration foncière. Mais il convient de la relativiser pour le présent en rappelant que pour la période 1978-95, 7868 ha de terres ont été attribués aux populations mélanésiennes de la commune, sous

forme d'agrandissements de réserves (413 ha), d'attributions aux clans (807 ha) ou d'attributions à des sociétés ou groupements (6272 ha)[17].

Il y a donc très probablement une sous-utilisation agricole des terres rétrocédées. Mais d'une part leur mise en valeur antérieure n'est pas certaine. D'autre part, l'analyse plus fine des dynamiques agricoles communales indique que l'accès aux facteurs de production est une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante dans la définition de la position des acteurs dans le champ économique local (plus particulièrement du sous-champ agricole). En effet, l'accès au facteur de production ne garantit pas l'accès au marché, ce dernier constituant la variable déterminante dans l'essor des dynamiques agricoles.

On peut déjà tenter d'illustrer ce point important à travers l'analyse des trajectoires de quelques exploitations marchandes « européennes » de la commune.

4.2.1 Stratégies des producteurs : deux trajectoires d'exploitants « européens ».

Cas n°1.

Cet exploitant (A) dispose de l'une des exploitations les plus importantes de la commune. En regroupant les terres dont il détient les titres en propre (200 ha) et celle de la « propriété familiale » détenue par ses parents, on atteint 2800 ha.

La propriété a été fondée par son aïeul à la fin du 19ème siècle, puis agrandi par son grand-père. Elle s'est transmise en indivision jusqu'à ce jour parce que son grand-père avait racheté les parts de ses sœurs et que son grand-père était fils unique.

Aussi loin que A. se souvienne, l'exploitation a été principalement consacrée à l'élevage bovin pour la production de viande. Son grand-père fut longtemps conducteur de bétail, convoyant ses troupeaux et ceux d'autres éleveurs de Poya vers les boucheries de Nouméa ou les conserveries de Ouaco. Les seules activités agricoles conduites dans la propriété étaient destinées à l'autoconsommation.

Il nous explique que les débouchés ont toujours été limités (« Ecoutez, moi mon grand-père m'a toujours dit que c'était toujours très difficile d'écouler la production »). Il vendait les bovins aux boucheries de Nouméa (en particulier les boucheries Ballande), aux conserveries de Ouaco et une fois par semaine il approvisionnait les travailleurs de la mine située au voisinage de l'exploitation (un bœuf). La famille de A. avait des relations privilégiées avec la maison de commerce Ballande dont elle fournissait les boucheries et auprès de laquelle elle s'approvisionnait en retour.

[17] Cf. ADRAF, Inventaire des attributions de terres 1978-1995.

Selon A. les revenus de l'exploitation permettaient la reproduction de l'activité. Bien que localement perçu comme une famille de notables[18], les ressources générées ne permettaient pas « d'investissements immobiliers somptuaires à Nouméa ou même dans le village », mais elles offraient tout de même les possibilités financières d'investissements en vue d'une diversification des activités, afin d'échapper aux aléas de l'agriculture.

Ainsi, dès l'ouverture de la mine voisine en 1960, le grand-père de A. va acheter un camion et engager une activité de « roulage minier » (transport du minerai) confiée à un chauffeur salarié.

Depuis quelques années, A. accentue la diversification des activités économiques familiales : son père poursuit l'activité d'élevage bovin avec un cheptel qui avant la décapitalisation de ces dernières années (pour cause de sécheresse) atteignait les 1000 têtes. A. a par ailleurs développé une activité d'élevage de cervidés. Parallèlement, il a investi il y a près d'une dizaine d'années dans l'achat d'un camion de 20 t. (confié à un salarié) pour le transport de minerai. Enfin, il a récemment racheté un commerce d'alimentation dans le village.

Pour A. cette diversification est une condition de survie économique, dans un contexte de saturation du marché de la viande bovine. Membre d'une organisation professionnelle agricole territoriale, il est pourtant parmi les exploitants du village, l'un des mieux placés pour pouvoir défendre ses intérêts auprès de structures de commercialisation comme l'OCEF.

Cas n°2.

Agé de 43 ans, B. possède une exploitation de 563 ha entièrement consacrée à l'élevage bovin. La propriété a été fondée en 1924 par son arrière-grand-père maternel. Elle a été par la suite considérablement agrandie par le père de B. et lui-même. A l'époque de l'arrière-grand-père, l'exploitation avait surtout une vocation agricole (céréaliculture et coton).

C'est à partir de 1961 que le père de B. commence à racheter la propriété de son beau-père. Les achats de parcelles se poursuivront jusqu'en 1977. Le père de B. n'était pas à proprement parler un agriculteur ou un éleveur : il travaillait à la météorologie. Par ailleurs, de 1958 à la fin des années 1970, il exercera des mandats politiques localement et à l'assemblée territoriale.

B. va assurer la gérance de l'exploitation à partir de 1979 (deux ans avant le décès de son père). En 1988, alors que sa mère envisage de

18 Il est nécessaire de contextualiser les formes de stratification socio-économique instituées, si l'on ne veut pas se laisser prendre au piège des représentations locales. Ainsi par exemple, dans les sociétés locales européennes de l'intérieur, les positions de notabilité tiennent à un ensemble de critères liés à l'ancienneté de l'enracinement local, aux conditions de l'implantation (en particulier l'origine pénale ou non de l'implantation), à la taille du domaine, aux types d'activité (l'élevage étant particulièrement valorisé).
Or, ces critères de représentation ne recoupent pas forcément le positionnement économique réel des individus.

vendre, il décide de lui racheter sa part de succession ainsi que celle de son frère, dans la mesure où lui-même à fait le choix de s'installer comme éleveur. En 1991, il rachètera encore 53 ha à un voisin, constituant ainsi son domaine actuel de 563 ha d'un seul tenant, mais au prix d'un endettement assez important.

En fait, en 1988 B. a pour projet d'intensifier son exploitation. Dès les années 1960, son père avait réorienté l'exploitation vers l'élevage bovin et au début des années 1970, il avait entrepris de moderniser les structures de production : achat de bétail (le troupeau atteint 192 têtes en 1972) ; amélioration de la génétique avec l'achat d'un taureau limousin ; installation de cloisonnements ; réfection de barrières ; construction d'éoliennes et de cuves d'abreuvement ; introduction de pâturages améliorés dès 1974.

B. signale que son père fut l'un des premiers éleveurs de la commune à introduire ces innovations.

En 1988, le projet de B. est d'optimiser son système d'élevage en allant plus loin encore dans l'intensification. Appuyé dans sa démarche par des techniciens du service de l'agriculture, il investit dans de nouveaux équipements (ensilage et stabulation). Mais au début des années 1990, il va se trouver confronté à de sérieuses difficultés financières. D'une part la sécheresse qui s'installe pour quelques années va affecter les performances de croissance du bétail, en même temps que la décapitalisation du cheptel qu'elle entraîne (par exemple l'élevage de B. passe de 745 têtes à 640) provoque une surproduction à l'OCEF. D'autre part, le système de classification des carcasses mis en place par l'OCEF ne rémunère pas suffisamment le niveau de qualité recherché par B., limitant du même coup l'intérêt des investissements engagés.

B. tire aujourd'hui les leçons de ses tentatives d'intensification. Il parvient à organiser des abattages réguliers à l'OCEF (malgré la surproduction) pour payer les importantes charges qu'il supporte (dont plusieurs millions de traites annuelles). Parallèlement, il a diversifié ses activités en engageant depuis deux ans une activité de « tourisme vert » à travers l'organisation de promenades à cheval dans la région.

On peut d'ores et déjà tirer quelques conclusions concernant le fonctionnement de ces exploitations qui représentent - pour les agents de développement ou les intervenants de la recherche agronomique - la composante la plus performante (sur un plan technico-économique) de l'agriculture nord calédonienne.

1- Les caractéristiques techniques (en particulier la taille des exploitations, leur niveau d'équipement ou la technicité de l'exploitant) ne suffisent pas à rendre compte de la situation réelle des exploitations. Les conditions de succession qui interviennent dans le transfert des propriétés en milieu européen constitue de ce point de

vue un critère très important dans la définition des charges à supporter par l'exploitant.

2- Les stratégies de modernisation ou d'intensification agricole rencontrent toujours les limites du marché. En particulier, même lorsque les possibilités d'écoulement des productions sont garanties dans de bonnes conditions (ce qui n'est le cas que depuis la création de l'OCEF dans les années 1960 pour l'élevage bovin), les constituants du marché (conditions de rémunération de la qualité, régulation des prix, octroi de primes...) échappent aux acteurs de la périphérie, aussi performants soient-ils.

Il est à noter que la stratégie de modernisation dans le cas présent peut résulter en partie de la pression des charges successorales (améliorer l'outil de production pour accroître ses revenus). En appuyant ces orientations vers l'intensification, les appuis sectoriels du développement peuvent inciter (comme dans l'exemple décrit) à une surenchère techniciste qui peut compromettre l'équilibre fragile de l'exploitation.
A l'inverse, dans les conditions locales, les stratégies de diversification apparaissent comme les plus cohérentes. Dans ces stratégies, l'exploitation agricole n'est qu'une composante d'un système d'activités plus large.

L'importance du rôle de ces combinaisons entre agriculture et activités extra-agricoles se vérifie également dans le fonctionnement des agricultures mélanésiennes en tribu.

4.2.1 Stratégies de producteurs : situations agricoles en tribu.

La tribu de Gohapin : données générales.

Les enquêtes sur les situations agricoles en milieu mélanésien dans la zone de Poya ont été principalement (mais pas uniquement) conduites dans la tribu de Gohapin.

Cette tribu située à 27 Km du centre villageois est la plus éloignée de la commune, mais également la plus peuplée. Elle est située dans les contreforts de la chaîne centrale, sur le versant ouest du massif de l'Aoupinié.

Nous ne disposons pas de données démographiques actualisées. Lors dernier recensement de 1989, la tribu comptait 284 habitants, mais la population actuelle est nettement plus importante.

Le recensement de 1989 signalait également un taux d'inactivité très important parmi les individus de plus de 14 ans de la tribu : sur 167

personnes, on comptait 8 actifs recensés, 11 chômeurs déclarés et 148 « autres inactifs ».

L'organisation sociale.

La tribu de Gohapin fait partie de l'aire linguistique Païci. Comme pour l'ensemble des groupes appartenant à cette aire, les clans de Gohapin se distribuent en deux moitiés matrimoniales : les groupes Baï et Doui.

La tribu regroupe 14 clans : les clans Moto, Gorode, Porin Naouna, Goromoto, Borekaou, Meandu-Poveu et Moandheu pour l'ensemble Baï ; les clans Naou, Nepwe-eru, Porin-Hibou, Porudeu, Goroatu, Gorodité et Win-Nemou pour la moitié Doui.

Ces clans se répartissent également en fonction de leur localisation géographique dans trois vallées : la vallée de Naou ; la vallée de Nékipin ; la vallée de Newapwi.

Les situations agricoles.

L'activité agricole dominante des groupes domestiques est orientée sur la production de cultures vivrières (principalement ignames, légumes maraîchers, manioc, taros de montagne) destinées à l'autoconsommation et aux échanges cérémoniels.
Ces cultures sont pratiquées le plus souvent sur de très petites surfaces de quelques centaines de mètres carrés au plus par groupes domestiques. Au sein de l'unité domestique, les adultes et les enfants au-dessus de 12 ans sont tenus de cultiver un champ d'ignames.

Une activité de caféiculture marchande est également pratiquée dans la tribu. En 1994, les surfaces plantées en café représentaient environ 10 ha de café « soleil » (catimor et robusta) et 2.6 ha de café « traditionnel ». Ces surfaces plantées étaient réparties sur des parcelles de 0.25 ha en moyenne.
En 1994, la production commercialisée au niveau de la tribu était de 980.7 kg de café vert et 1169 kg de parche. La production a encore baissé depuis cette date. La tribu reste toutefois l'une des principales zones de production de la côte ouest.

Le registre de la DDRP signalent 29 planteurs inscrits, mais on note un désengagement général de sorte qu'entre 1994 et 1996 seuls six planteurs seulement ont livré au moins une fois leur production. Le revenu annuel moyen de ces six producteurs (calculé sur trois campagnes) est de 23138 Fcfp (1272 FF), avec un maximum de 44146 Fcfp et un minimum de 5280 Fcfp.

La tribu compte également six GDPL (Groupements de Droit Particulier Local), orientés pour la plupart sur une mise en valeur foncière par l'élevage. Seuls deux structures étaient relativement opérationnelles ces dernières années.

Les situations socio-économiques.

Un volet des enquêtes conduites dans cette tribu avait pour but de caractériser le profil des producteurs et la place de l'agriculture dans le fonctionnement socio-économique des ménages.

Les études portaient ici sur le suivi de 12 ménages de la tribu. Trois groupes de variables étaient mis en comparaison :

- Un premier groupe de variables permettant la caractérisation sociologique des exploitants (âge, situation matrimoniale, composition du groupe domestique, etc.) ;
- Un second groupe de variables caractérisant la forme de mobilité socio-économique du groupe domestique de l'exploitant (situations et trajectoires professionnelles de chaque membre du groupe domestique ; situation scolaire des enfants, etc.) ;
- Un troisième groupe de variables caractérisant les activités agricoles du groupe domestique (types de culture, niveau de production, commercialisation ou non des produits, etc.).

Les résultats des études portant sur ce petit échantillon de familles de la tribu mettaient en forte corrélation le degré d'insertion économique par le salariat et le dynamisme de l'activité agricole caractérisé par des niveaux de production généralement plus élevés et une mise en marché accrue des surplus.

Trois groupes d'acteurs économiques se dessinent ainsi :

1°- Un premier groupe de quatre familles dont au moins l'un des membres disposent d'un emploi stable, assurant ainsi une source de revenu régulier à l'ensemble de la famille. On note au sein de cette catégorie une stricte homologie entre le niveau de revenu extérieur et celui issu d'une activité marchande agricole. L'essentiel de la commercialisation de produits agricoles de la tribu est assuré par trois familles de ce premier type, les hiérarchies en terme de niveau de commercialisation recoupant celles instituées en terme de niveau de revenu salarial.

Ainsi la famille commercialisant la plus grande quantité de produits agricoles perçoit par ailleurs une partie du salaire d'un cadre supérieur et d'un employé (les enfants salariés) et les deux retraites des parents (39000F cfp d'allocation mensuelle aux personnes âgées de plus de 60 ans et une retraite complémentaire de 18000 F cfp par trimestre). Elle était l'une des seules familles présentant des indicateurs forts de mobilité sociale (par exemple, les seuls enfants diplômés de l'enseignement supérieur pour l'ensemble de la tribu). Pour autant, les revenus issus de la commercialisation de produits agricoles restent très largement en deçà du seuil de survie d'une exploitation agricole

« classique » : ainsi ces revenus s'élevaient pour cette exploitation familiale à 142360 F cfp (7830 FF) pour toute l'année 1996.

Les types de salariés présents dans les trois autres familles de ce premier groupe se répartissent de la manière suivante : deux ouvriers de la SLN (principale entreprise minière et métallurgique du territoire) dans la famille 2 ; un ouvrier de la SMSP (second groupe minier du territoire présent sur Poya) dans la famille trois ; un ouvrier agricole (le chef de famille) dans la famille 4. Le niveau de production agricole et de commercialisation de ces familles reproduit ce classement.

2°- Le deuxième groupe de familles renvoie à ce que l'on pourrait définir comme des doubles actifs occasionnels. Il rassemble quatre familles de notre échantillon. Les membres du groupe domestique en âge de travailler s'insère dans des emplois intermittents, au gré des opportunités qui se présentent. Cette insertion intermittente est généralement la conséquence d'un faible niveau de qualification professionnelle, de sorte que ce sont toujours les mêmes types d'activités qui sont ciblées (activités de manutention ou de manœuvre dans les chantiers de travaux publics). Parallèlement, le niveau de production agricole est assez faible et la mise en marché pratiquement nulle.

Ici, les individus ne combinent pas les activités agricoles et extra-agricoles : ils subissent une situation d'insertion erratique sur le marché du travail, leur permettant d'accéder à des revenus monétaires, mais sans s'inscrire pour autant dans une démarche d 'exploitants cherchant à optimiser les ressources agricoles. Cela s'explique en partie par la grande difficulté à générer des revenus décents de l'agriculture compte tenu des contraintes de production (petits parcellaires, limitation de la main d'œuvre et faible niveau de mécanisation) et des difficultés d'accès au marché.

3°- Le troisième ensemble regroupe quatre familles dont aucun des membres en âge de travailler n'a obtenu d'emplois salariés au cours des douze derniers mois précédents l'enquête. Ces familles étaient également celles dont la part auto-consommée des produits agricoles était la plus importante avec en corollaire aucune mise en marché de surplus et des contributions proportionnellement plus faibles que les autres lors des échanges cérémoniels. Pour une grande part, l'accès au numéraire se faisait dans le cadre des aides sociales.

L'échantillonnage et les groupes constitués n'ont pas de valeurs statistiques. Ces résultats ressortent principalement de l'analyse des données d'un corpus d'enquête en tribu, constitué sur la base d'un échantillonnage aléatoire. Mais ces données recoupent (en les précisant)

les informations statistiques disponibles, quant à la situation des ménages en tribu.

Ces résultats signalent que l'activité économique des populations en tribu se situe très nettement dans la frange subalterne de la stratification économique locale (à l'échelle de la commune) et globale.

Mais ils signalent également que les modes d'appréhension des stratégies des producteurs agricoles doivent être penser dans le cadre d'une approche globale et non sectorisée, dans la mesure où ces stratégies sont elles mêmes fortement dépendantes de la part prise par les activités extra-agricoles et en particulier salariale.

L'étude de l'espace rural local signale ainsi pour chacune de ses composantes l'importance de la part induite par la pluri-activité et les stratégies de diversification, dans les dynamiques agricoles des zones rurales périphériques.
Dès lors, quelles leçons peut-on en tirer pour la recherche agronomique en appui au développement ?

5 PERSPECTIVES.

5.1 Quelques enseignements.

Au terme de ce parcours de recherche, tel qu'illustré par les documents d'étapes reproduits ici, un ensemble de points d'analyse reviennent, que nous pouvons résumer ainsi :

- De manière récurrente depuis la colonisation, les politiques de mises en valeur ou de développement du monde rural calédonien se sont focalisées sur le seul secteur agricole. Bien que signalant des différences dans leur contexte de mise en œuvre et les publics concernés, ces politiques se sont attachées pour l'essentiel à intervenir sur l'amélioration des conditions de la production agricole.

- Les stratégies de développement agricoles n'ont pris que tardivement en compte les contraintes déterminantes liées à la sécurisation économique des producteurs, notamment à travers la levée des contraintes pesant sur l'accès au marché et la garantie d'un revenu décent.

- Les logiques de concurrence entre les Provinces qui se développent au lendemain des « Accords de Matignon » ont contribué à renforcer le clivage entre les agricultures périphériques et celles situées à proximité du marché principal de Nouméa. De fait, les stratégies de sécurisation économique des producteurs ont profité pour l'essentiel aux agriculteurs de la « ceinture verte » périurbaine, dont l'essor contribue à la saturation des filières et pose à nouveau le problème de l'accès au marché pour les agriculteurs périphériques. Parallèlement, les opportunités d'exportation des produits agricoles sont grevées par les coûts élevés de production sur le Territoire.

- Les interventions dans le secteur agricole plus spécifiquement destinées à la population kanak s'inscrivent, depuis l'abrogation du Code de l'Indigénat en 1946, dans une même logique de maintien des populations en tribu. Elles apparaissent ainsi comme un frein dérisoire aux dynamiques de changement social à l'œuvre, caractérisées par une plus grande mobilité physique, sociale et économique des populations mélanésiennes. A contre-courant du mouvement social, ces interventions débouchent sur des échecs patents, à l'instar de « l'opération café ». Parallèlement, les réformes foncières n'ont pas répondu aux attentes de développement économique des populations mélanésiennes. D'abord, parce qu'en dépit des conditionnalités de mise en valeur prônées par la puissance publique, les revendications avaient pour les populations un fondement culturel et politique, plus qu'économique. Ensuite, parce que les modes de faire-valoir en cours d'élaboration renvoient – dans un contexte de transition – à une

pluralité de registres juridiques (coutumiers ou de droits communs), que les groupes stratégiques mobilisent au gré de leurs intérêts. Les conflits qui en résultent ont pour effet de décourager les velléités d'entrepreneuriat agricole. Enfin, parce qu'une mise en valeur agricole des terres attribuées se serait de toute manière heurtée aux contraintes de l'accès à un marché monopolisé par les producteurs de la ceinture verte de Nouméa.

- Face à ces contraintes majeures qui structurent de longues dates le monde rural calédonien, les populations concernées ont développé comme nous avons pu le voir, des stratégies de diversification des activités économiques. La plupart des agriculteurs marchands disposent ainsi de sources de revenus extra-agricoles, en complément du revenu de l'exploitation[19]. De même, on a pu noter que les agriculteurs kanaks les plus dynamiques étaient généralement insérés dans le champ économique global, à travers l'activité salariée d'un membre du groupe domestique.

Les interventions sectorielles proposées par les services de développement ou la recherche agronomique depuis des décennies, passent ainsi à côté d'un monde rural historiquement organisé autour de la combinaison d'activités économiques multisectorielles, pour pallier les aléas d'un marché restreint et monopolisé.

La conjoncture locale, marquée notamment par la saturation d'un certain nombre de filières et une mobilisation politique autour des enjeux miniers, devrait inciter la recherche agronomique à redéfinir son cadre d'intervention dans les zones rurales de Nouvelle-Calédonie, dans une perspective qui prend davantage en compte les stratégies économiques symbiotiques des agriculteurs.

Cette approche n'est au demeurant pas propre à la Nouvelle-Calédonie et signale une tendance générale des agricultures familiales vers la diversification des systèmes d'activités, afin de garantir la sécurité économique du groupe domestique et de l'exploitation.

5.2 Les orientations proposées.

Dans les années à venir, la recherche en sciences sociales du CIRAD en Nouvelle-Calédonie pourrait ainsi s'articuler autour de deux problématiques complémentaires. Ces problématiques nous semblent empiriquement fondées et s'intègrent dans les axes de capitalisation stratégiques de l'établissement. Elles renvoient d'une part à la poursuite

---

[19] Voir notamment les résultats de l'enquête sur les exploitations d'élevage conduite par la DAF : « Ainsi en 1994, 65% des chefs d'exploitation avaient des revenus, plus ou moins importants, extérieurs à leur activité agricole » cf. L'élevage bovin. Etude complémentaire issue de l'enquête bovine 1994-1995. Direction de l'Agriculture et de la Forêt, Nouméa : Septembre 1996.

de la caractérisation des interactions entre systèmes de production agricole et systèmes d'activités ; d'autre part à l'étude des cadres cognitifs mobilisés par les exploitants dans la gestion des activités agricoles en combinaison avec d'autres activités.

5.2.1 Systèmes de production et systèmes d'activités.

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, les politiques économiques ont longtemps contribuer à dissocier le salariat des formes non salariales de revenu[20]. Les faillites de l'Etat-Providence dans les pays du Nord (en particulier dans le domaine de la protection des salariés face à la montée du chômage), ou encore le désengagement des Etats du Sud de leur fonction d'appui au monde rural, mais aussi de pourvoyeurs d'emplois publics régulant à l'échelle des familles les combinaisons salariales et non salariales, invitent à repenser cette dualité inscrite dans la théorie et l'action économique.

Inversement, les quotas de production instaurés en Europe dans le cadre de la PAC, ou la baisse des revenus des agriculteurs du Sud dans un contexte de déréglementation des filières, incitent les agriculteurs à mobiliser des systèmes d'activités alternatifs, ou à redéfinir de nouvelles fonctions économiques à l'exploitation agricole.

L'analyse des interactions entre systèmes de production agricole et systèmes d'activités en milieu rural calédonien s'inscrit d'abord dans une logique de recherche finalisée pour l'aide à la décision, à l'échelle du Territoire, afin de mieux répondre à l'environnement multisectoriel (forte présence de la mine, essor du tourisme) et à la marginalisation des agriculteurs de l'intérieur.
Mais elle contribue également à forger des outils analytiques permettant de penser l'environnement nouveau et instable dans lequel évolue désormais les économies agricoles de la planète.

A l'interface de disciplines comme la socio-économie du développement rural et l 'économie du travail, cette problématique s'insère dans les enjeux contemporains de la recherche internationale en sciences sociales.

5.2.2 Savoirs « paysans » et prise de décision.

Ce premier volet de recherche ne saurait faire toutefois, l'économie d'une étude davantage centrée sur l'exploitant agricole et ses stratégies. Bien au contraire, c'est à travers une meilleure compréhension des stratégies mobilisées **pour conduire la gestion de l'exploitation agricole, dans un environnement d'opportunités multiples**, qu'il est possible d'appréhender les interactions entre les systèmes de production et les activités non agricoles.

---

[20] Voir sur ce thème Copans (1997) ; Castel (1995) ; Dewerpe (1989).

Qu'il s'agisse d'exploitations marchandes ou de systèmes agraires à vocation d'autoconsommation, cette recherche se donne pour objectif de repérer les schèmes cognitifs et les règles d'action que les agriculteurs mobilisent pour orienter leur décision.

Une telle approche contribue à la formulation de diagnostics non normatifs, susceptibles d'éclairer « la démarche de l'agronome qui cherche à comprendre le fonctionnement d'un système dans la perspective d'un appui technique »[21]. Ces diagnostics visent d'une part à évaluer l'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs que se donnent les agriculteurs ; d'autre part à évaluer les effets intentionnels ou non intentionnels des pratiques, sur la durabilité du système et de l'environnement.

Cette prise en compte des savoirs et systèmes d'informations mobilisés par les acteurs dans la conduite de leur exploitation – dans un contexte où prime l'interaction avec d'autres types d'activités – constitue un préalable à la mise en œuvre d'appuis techniques basés sur la confrontation des expériences et des modèles cognitifs de l'expert et du spécialiste[22], de l'agriculteur et de l'agronome.

Elle ouvre la voie à une science du développement qui, en Nouvelle-Calédonie, s'accomplirait enfin dans le dialogue avec les agriculteurs de tout statut.

---

[21] Dixit Jean-Pierre Darré et Bernard Hubert (1993 : 110).

[22] Je renvoie ici aux travaux de l'anthropologue Claude Vogel (1988) consacrés au recueil d'expertise et à la modélisation des connaissances en intelligence artificielle. Ses approches qui se situent dans le prolongement des écoles d'ethno-sciences, distinguent l'expert du spécialiste tout en positionnant le chercheur cogniticien en interface : « L'expert aménage sa pratique en établissant des rapports originaux entre les données concrètes et immédiates de cette pratique. Le savoir de l'expert est un savoir « privé », une somme d'enseignement tirés de l'expérience (...). Par opposition à l'expert, le spécialiste dispose d'un savoir public, généralement sous-tendu par un ensemble de théories établies et par un faisceau d'expériences communes à une discipline. » (op. cit. : 56-57).

REFERENCES CITEES

APPADURAI A., 1990, « Disjuncture and difference in the global cultural economy ». *Public Culture*, N°2 : 1-11, 15-24.

ADRAF, 1995, *1978-1995 : 18 années de réformes foncières en Nouvelle-Calédonie*, ADRAF, Nouméa.

BAYART J-F. (dir), 1994, *La réinvention du Capitalisme*, Karthala, Paris.

CASTEL, R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.

CNEARC, 1991, « Développement Rural en Nouvelle-Calédonie », *Actes du colloque des 25-26-27 Avril 1991*, Montpellier.

COPANS, J., 1997, « Vers la fin de l'exception salariale », *Manière de Voir, 35*, Le Monde Diplomatique, Paris.

DAF, 1996, *L'élevage bovin. Etude complémentaire issue de l'enquête bovine 1994-1995*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, Nouméa.

DARRE, J-P., HUBERT, B., 1993, « Les raisons d'un éleveur sont notre raison de coopérer », *Etudes Rurales*, 131-132 : 109-115.

DDRP, 1990, *Bilan et Propositions de développement des productions animales et productions végétales en Province Nord*, Direction du Développement Rural et de la Pêche, Koné.

DEWERPE, A., 1989, *Le monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, Paris.

DOUMENGE, J-P., 1982, *Du terroir à la ville. Les Mélanésiens et leurs espaces en Nouvelle-Calédonie*, CEGET-CNRS, Bordeaux.

FREYSS, J., 1995, *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, IEDES-PUF, Paris.

ITSEE, 1993, *Recensement Général de l'Agriculture 1991 en Nouvelle-Calédonie,* Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques, Nouméa.

ITSEE, 1997, *Recensement de la population de Nouvelle-Calédonie. Principaux tableaux 1996,* Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques/ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Nouméa/Paris.

KOHLER, J-M., PILLON, P., 1986, *Economie domestique mélanésienne et changement social. L'opération café.* ORSTOM, Nouméa.

LEBLIC, I., 1993, *Les Kanak face au développement. La voie étroite.* PUG-ADCK, Grenoble et Nouméa.

MISSOTTE, PH., 1985, *Endogène et Exogène en développement mélanésien de Nouvelle-Calédonie. Une décennie 1970-1980*, Doctorat de 3ème cycle, EHESS, Paris.

PICHOT, J., MERCOIRET, M-R., 1991, *Mission d'identification du centre de recherche Province Nord, Nouvelle-Calédonie*, CIRAD, Montpellier.

SCOTT, J.C., 1976, *The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in South-East Asia*, New Haven, Yale University Press.

VOGEL, C., 1988, *Génie Cognitif*, Masson, Paris.

YUNG, J-M., ZASLAVSKY, J., 1990, *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, CCCE, CIRAD-SAR, Montpellier.

2

Mutations de l'Agriculture Marchande Calédonienne

1 INTRODUCTION. 40

2 HEURTS ET MALHEURS DE L'AGRICULTURE MARCHANDE. 42

2.1 1854-1945 : trois cycles, trois échecs. 42

2.2 L'élevage comme filière privilégiée. 46

3 AGRICULTURE ET IMPRODUCTIVITE DU CAPITALISME COLONIAL. 48

3.1 L'échec de la mise en valeur : les contraintes techniques sont-elles déterminantes ? 48

3.2 La question de la main d'œuvre 49

3.3 L'agriculture dans une économie de comptoirs. 51
3.3.1 Monopoles marchands et contrôle des débouchés. 51
3.3.2 Une approche spéculative de l'agriculture. 53
3.3.3 Des "options de sortie" de l'agriculture marchande. 54
3.3.4 Les facteurs de la pérennité pastorale 55

4 LA FORMATION DE L'AGRICULTURE CONTEMPORAINE : MODERNISATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION ET MARGINALISATION ECONOMIQUE. 58

4.1 Modernisation de l'agriculture calédonienne. 59
4.1.1 Les structures de commercialisation. 59
4.1.2 Les structures de production. 61

5 ELEMENTS DE CONCLUSION : UNE MARGINALISATION ECONOMIQUE ACCRUE DU SECTEUR RURAL. 64

1 INTRODUCTION.

Si la Nouvelle-Calédonie a dès sa colonisation entretenu des projets de développement agricole et une véritable idéologie agraire, l'histoire de la mise en valeur (puis du développement rural) apparaît, de fait, marquée par un décalage constant entre des objectifs plus ou moins réalistes d'essor agricole et une réalité caractérisée par l'échec des programmes mis en œuvre ainsi qu'une marginalisation tendancielle du secteur agricole dans l'économie du territoire.

Au regard de l'histoire calédonienne, les procédures de développement rural engagées ces dernières années apparaissent - dans leurs intentions comme dans leurs résultats - comme le nouvel avatar d'une longue série de démarches analogues, dont l'expérience a été peu capitalisée.

Ce document de travail expose les premières données d'une recherche finalisée en Sciences Sociales, dont l'objectif assigné est d'identifier les formes contemporaines de la ruralité en Nouvelle-Calédonie et les déterminants majeurs qui contraignent les opérations de développement rural en Province Nord.

Pour répondre à ce programme, les opérations de recherche ont consisté à reconstituer dans une perspective historique les contextes, économiques et institutionnels, qui participent à l'orientation des politiques de mise en valeur agricole et de développement rural. Ce travail s'est appuyé en partie sur l'étude de la documentation disponible. Toutefois, dans une seconde phase les données macro-historiques ont été confrontées à la mémoire d'informateurs calédoniens témoins du monde rural et de ses transformations. C'est sur la base de ces témoignages et des observations contemporaines qu'ont pu être reconstituées certaines pratiques.

En tentant de repérer la structure de l'économie coloniale (i.e. d'avant l'abrogation du code de l'Indigénat), il s'agit bien, en réalité, de saisir les fondements de l'économie contemporaine - donc avant tout de poser des questions actuelles et non pas de faire œuvre d'historien -, tout en portant une attention particulière aux effets de cette structuration sur le secteur rural.

Au terme des premières investigations, un fait s'est très vite imposé : la constitution d'une agriculture marchande produisant durablement pour le marché est un phénomène extrêmement récent. Il semblerait même que

la modernisation de l'agriculture s'opère pour l'essentiel dans les années 1980.

Il nous a paru dès lors très important de donner une autre perspective à ce travail.

En effet, dans ce premier document, les problématiques liées à l'évolution des systèmes agraires mélanésiens sont provisoirement mises entre parenthèses. On s'efforcera principalement de discerner les facteurs qui ont empêché l'émergence d'une agriculture marchande pérenne en Nouvelle-Calédonie en près de 150 ans de colonisation, et en dépit des multiples tentatives de l'administration.

2 HEURTS ET MALHEURS DE L'AGRICULTURE MARCHANDE.

Le projet d'une Calédonie agricole s'impose dès les premières heures de la colonisation. D'emblée l'administration coloniale s'emploiera à encourager le développement d'une puissante agriculture commerciale, destinée à promouvoir les politiques de peuplement et à devenir le fondement de l'économie coloniale.

Saussol (1981) signale ainsi trois grandes périodes agricoles, qui correspondent aux tentatives d'implantation de trois grandes spéculations : la canne à sucre, le café, le coton.

2.1 1854-1945 : trois cycles, trois échecs.

Dès 1854, Tardy de Montravel suggère l'implantation d'une agro-industrie sucrière. Ce projet découle de l'existence d'un marché d'exportation vers l'Australie, idée largement entretenue par le Consul de France à Sydney qui s'appuie sur le constat des fortes importations de sucre de la Nouvelle Galles du Sud.

En 1856, des spécialistes de la canne à sucre sont dépêchés depuis l'Iles Maurice et quelques années plus tard les premiers nobliaux de la Réunion débarquent avec leur main d'œuvre Malabar, souvent encouragés au départ par la crise de l'industrie sucrière réunionnaise (1860). En fait, outre les potentialités supposées d'un marché australien, le postulat qui sous tendait ce projet d'implantation d'une industrie sucrière reposait sur le fait qu'à l'instar des Antilles et des établissements de l'Océan indien, la Nouvelle-Calédonie pouvait également développer cette plantation à vocation tropicale.

En 1865, les premières plantations se mettent en place, et dans les années qui suivent, des usines de traitement de la canne à sucre sont installées, sur l'initiative de quelques investisseurs privés qui spéculent sur cette activité. Mais la production ne sera pas à la hauteur des espérances et les entreprises constituées péricliteront assez rapidement.

Les intempéries (succession de cycles de sécheresse et de fortes pluies provoquant des inondations) ainsi que les ravages causés par les sauterelles paraissent avoir été responsables de l'irrégularité des récoltes. Les échecs sont aussi généralement imputés au manque de main d'œuvre (un argument récurrent comme nous le verrons). Quoi qu'il en soit, la grande insurrection Kanak de 1878 entraînera la liquidation des dernières plantations de colons libres.

Le projet de développement d'une économie sucrière n'est toutefois pas abandonné, puisque dès les années 1870 l'administration pénitentiaire s'était engagée dans la filière. Le bagne installé en Nouvelle-Calédonie en 1864 dispose d'un réservoir de main d'œuvre - gratuite de surcroît- et d'importants capitaux : deux facteurs qui, en comparaison avec les déboires de la première colonisation sucrière paraissent susceptibles de relancer la filière.

C'est toutefois sur la base d'une association avec des spéculateurs locaux que l'administration lance ses opérations de plantation et la construction d'une usine capable de traiter jusqu'à 1500t de sucre. De nouveau, les niveaux de production seront dérisoires par rapport aux attentes : 154t pour la première campagne (1875-75) et une régression constante pour atteindre les 25t en 1876-77. L'évolution des surfaces plantées en cannes à sucre par l'administration traduit assez bien le déclin de la filière puisqu'en 1882 elles ne représentent plus que 50ha. Notons à titre informatif qu'à la même époque, l'administration pénitentiaire avec 11 000ha (recensement 1884) est de loin le plus grand propriétaire foncier de la colonie.

En 1890, après avoir subi de lourdes pertes financières et non sans avoir gagé ses forçats - contraints de travailler pour les partenaires privés avec lesquels elle s'était associée - l'administration pénitentiaire se désengage de la filière qui disparaît du paysage agricole calédonien.

En fait, la canne à sucre va céder la place à une nouvelle spéculation agricole, le café, qui s'impose comme le nouveau mirage économique de la colonie sous l'impulsion du Gouverneur Feillet en 1894.

Le contexte qui préside à la mise en place du programme de relance agricole de Feillet n'est pas sans rappeler des situations contemporaines.

Outre les échecs des tentatives d'implantation d'une économie sucrière, la colonie est confrontée, au début des années 1890, à une grave minière consécutive au développement des mines canadiennes, à un important déficit des finances publiques et aux intempéries (cyclone de 1893) qui ravagent une agriculture déjà moribonde. La relance d'un peuplement "sain" et motivé, ainsi qu'un plan de développement agricole apparaissent comme le remède à la crise de la colonie. Mais cette politique s'inscrit aussi dans un double débat : métropolitain d'abord, sur le devenir de la colonie et la promotion de l'empire français aux antipodes ; Et local, sur la présence du bagne et les fantasmes de dangerosité et de "contamination

morale" que les bagnards et libérés suscitent parmi les bourgeoisies locales[1].

Le programme Feuillet, avant que de se caractériser par la relance agricole est ainsi à l'origine de la liquidation de la politique de transportation pénale en Nouvelle-Calédonie. Pour combler le déficit de main d'œuvre, Feuillet va organiser l'émigration de travailleurs sous contrat javanais et tonkinois, taillables et corvéables à merci, qui formeront un sous prolétariat particulier exploité par les colons.

On connaît dans ses grandes lignes le programme Feillet : celui-ci vise à remplacer la colonisation pénale par une petite colonisation libre recrutée principalement au sein des classes moyennes françaises et à promouvoir le développement d'une agriculture commercial basée sur la caféiculture. La sélection des immigrants s'opère sur des critères financiers : la détention d'un capital initial de 5000 F or est la condition imposée candidats au départ.

Une habile propagande diffusée en France répand l'idée selon laquelle le développement de la caféiculture commerciale doit promettre de rentabiliser en quelques années l'investissement de départ. Les colons se verront attribuer en concession des lots de 10 à 25ha sur lesquels un minimum de 5ha en café devra être planté.

Sur la foi d'un diagnostic personnel que ne confirme aucune évaluation scientifique, Feillet estime que la Nouvelle-Calédonie dispose d'un fort potentiel en terre à café (47 000ha selon lui), celui-ci pouvant être planté à flanc de colline sur des zones non encore exploitées par le bétail des colons. L'espace foncier nécessaire à la mise en œuvre de son programme sera récupéré sur le domaine de l'administration pénitentiaire et sur les réserves des populations kanaks dont il organise parallèlement le cantonnement.

Au total, plus de 500 colons quitteront la France pour tenter leur chance. La plupart déchanteront en découvrant l'isolement des zones de plantation, parfois le manque de fertilité des terrains. A quoi viendront s'ajouter la chute des cours du café dès 1898 (en raison de la surproduction brésilienne), puis entre 1902 et 1905, deux périodes de sécheresse et un cyclone dévastateur.

Le bilan de cette politique volontariste est particulièrement négatif, surtout si on le met en rapport avec le coût humain qu'elle implique pour les acteurs dominés de la colonisation - travailleurs sous contrat et mélanésiens- ces derniers se retrouvant de nouveau spolié de leur terre,

---

[1] Sur la teneur de ces débats locaux et métropolitains, cf.I.Merle (1995 : 277-286).

soumis à l'arbitraire du code de l'indigénat et à l'impôt de capitation instauré par Feillet en 1900. A terme, on estime à environ 600ha de caféiers les surfaces plantées de 1894 à 1905.

L'échec de Feillet va déboucher sur une mise en sommeil temporaire des projets de peuplement agricole de la colonie.

Le café - à la différence de la canne à sucre- ne va toutefois pas disparaître du paysage agricole calédonien et c'est pour une large part au domaine mélanésien qu'il devra sa résurgence à partir des années 1925.

Les attaques de rouilles qui dévastent les plantations d'arabica sont sur le point de sonner le glas de la filière et, en 1915 la production de café est retombée au niveau d'avant Feillet.

Des variétés plus résistantes de robusta sont introduites, et dans les années 1925 l'administration coloniale confrontée aux effets de la crise économique mondiale se résigne à intégrer les populations mélanésiennes dans les circuits marchands. La caféiculture commerciale est ainsi introduite dans les réserves. Les surfaces plantées se multiplient et l'on entre dans une période considérée comme l'âge d'or de la filière : en 1930, 700t de café sont exportées ; en 1939 le record jamais renouvelé de 2000t est atteint.

Pourtant, la production déclinera progressivement après la seconde guerre mondiale, emportée par les recompositions socio-politiques du territoire.

Entre canne à sucre et café, la Nouvelle-Calédonie a également expérimenté une brève période de développement cotonnier, entre 1906 et 1942.

Le développement de la rouille sur le caféier a pu contribuer à cette reconversion parmi certains planteurs ; celle-ci sera stimulée parla hausse de la demande internationale durant la première guerre mondiale. La conjoncture repart dans les années 1920, à tel point que le développement cotonnier sera à l'origine de l'une des dernières opérations d'immigration agricole, organisée en 1925 en faveur des populations du Nord de la France qui fuient une région dévastée durant la première guerre mondiale[2].

---

[2] Il est à noter que la production cotonnière sera fortement concentrée sur la Côte Ouest, Koné (où sera implantée une usine d'égrenage) apparaissant comme l'un des principaux centres de production. D'autre part, des innovations - assez rares dans le paysage agricole d'avant guerre pour être signalées- sont introduites, notamment à travers des essais de mécanisation de la production.

La chute des cours lors de la crise mondiale de 1929, la perte des rendements due à l'épuisement des sols et le développement de parasites paraissent avoir contribué à ce nouveau déclin. En dépit des incitations de l'administration qui instaure des primes à l'exportation au début des années 1930, la production cotonnière calédonienne va péricliter.

2.2 L'élevage comme filière privilégiée.

L'échec attesté de ces diverses tentatives d'agriculture commerciale est à mettre en perspective avec l'extraordinaire pérennité de la principale spéculation de l'économie rurale calédonienne : l'élevage bovin.

En effet, celle-ci représente la plus ancienne forme de colonisation rurale, puisque dès avant la crise de possession officielle de l'Ile, les premiers marchands introduisent du bétail pour le ravitaillement de leurs comptoirs. De sorte qu'au moment de la prise de possession en 1853, les réseaux d'approvisionnement de la garnison sont déjà en place. Paddon, le principal pourvoyeur de l'époque se verra même concéder de vastes parcours sur lesquels il dispersera du bétail en provenance d'Australie.

L'installation du bagne en 1864 puis le développement de l'immigration ouvre des débouchés supplémentaires à la production locale, et très rapidement le bétail apparaît comme une spéculation particulièrement rentable, contribuant à l'installation de nouveaux éleveurs et dans laquelle même les fonctionnaires de l'administration n'hésiteront pas à investir[3].

L'extension du front pionnier se développe sans véritable réglementation entraînant la dégradation des parcours et l'accaparement du foncier mélanésien. L'insurrection kanak de 1878 trouve son fondement dans cette situation.

C'est à partir des années 1880 que les premiers signes de saturation du marché se manifestent. La filière bovine, après des années fastes, se trouvera dès lors soumise aux soubresauts de l'économie locale. La création d'une conserverie de Ouaco à la même époque vise à résorber les surplus. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la production de viande sera ainsi régulée par la demande locale organisée autour du marché de Nouméa et des conserveries de la côte Ouest.

Ainsi, avant le tournant politique et socio-économique que constitue la seconde guerre mondiale, l'on voit se mettre une structuration de

---

[3] DIXIT Saussol (1981).

l'économie rurale qui dans une large mesure perdure. Elle renvoie à l'échec de pratiquement toutes les tentatives d'implantation durable d'une agriculture marchande et à la pérennisation d'une économie agro-pastorale basée sur l'élevage bovin extensif.

Rapporté à l'extraordinaire coût humain, social et financier que représentent les opérations de mise en valeur agricole, l'échec de l'agriculture commerciale et le succès très relatif de l'élevage bovin traduisent un extraordinaire gâchis. De fait, l'histoire agricole de cet épisode coloniale se caractérise par :

- L'accaparement en quelques décennies de l'essentiel du patrimoine foncier des populations mélanésiennes.

- En dépit du leitmotiv colonial sur les pénuries de main d'œuvre, les opérations de mise en valeur se sont traduites par l'exploitation intensive des groupes sociaux subordonnés : forçats que l'administration pénale n'hésite pas à gager auprès d'entrepreneurs locaux ; kanaks mis en cantonnement, soumis aux prestations en travail obligatoire et à l'impôt de capitation sous le gouvernorat de Feillet ; travailleurs sous contrat - tonkinois et javanais- introduits par le même Feillet en 1896 et voués à devenir une main d'œuvre taillable et corvéable.

Il convient aussi de rappeler que l'administration coloniale s'est investie en diverses occasions, dans la promotion de l'agriculture.

Ainsi les différentes phases d'incitation à la colonisation libre s'accompagnent de mesures d'aide à l'installation agricole qui ferait pâlir bien des paysanneries contemporaines : cessions de lots aux immigrants, parfois fourniture de vivres et de matériel pour six mois, mises à disposition de charrues et de herses pour des groupes de concessionnaires, promesses de cession de terre sous condition de mise en valeur... Certes bien souvent, en dépit de ces appuis, les conditions d'installation des pionniers furent des plus rudes, et à côté de ces périodes incitatives, il est d'autres phases de désintérêt patent de l'administration à l'égard de petits colons livrés à eux-mêmes. Il ne s'agit nullement dans cette énumération de porter un quelconque jugement sur les compétences individuelles des colons.

Il convient en fait davantage de s'interroger, non seulement sur les facteurs qui ont contribué à l'échec de la mise en valeur agricole (entendu comme développement d'une agriculture commerciale), mais au-delà sur l'impossible "implantation" d'un paysannat en Calédonie.

3 AGRICULTURE ET IMPRODUCTIVITE DU CAPITALISME COLONIAL.

Plusieurs facteurs sont généralement avancés pour expliquer les échecs des différents programmes de mise en valeur agricole. Ils renvoient à des déterminations techniques (faible fertilité des sols calédoniens) ; climatiques (alternance de cycles de sécheresse et de dépressions cycloniques). La faible disponibilité en main d'œuvre dans la colonie est également un thème récurrent. Enfin des considérations économiques sont également avancées : débouchés restreints du Marché local, coût élevé à l'exportation en raison de l'éloignement de la colonie.

3.1 L'échec de la mise en valeur : les contraintes techniques sont-elles déterminantes ?

Il apparaît en premier lieu que la fertilité des sols calédoniens a très largement été surestimée par les divers propagandistes du mythe de la Calédonie agricole.

Roux (1977) rappelle que dès la fin du 19ème siècle des cartographes militaires incitaient les pouvoirs publics à la prudence en ce domaine. En contraste avec ces recommandations et sans tenir compte des échecs enregistrés par les premiers colons, les administrateurs tels Feillet n'hésiteront pas à vanter, auprès des candidats à l'émigration, des propriétés "dont la mise en valeur ferait envie aux riches fermiers de la Beauce et de la Brie[4]".

Le même auteur (Roux, 1977), sur la base des premières enquêtes pédologiques conduites de manière exhaustive dans les années 1970, estime à 2% de la surface du territoire les terres "aptes à porter des cultures dans de bonnes conditions"[5].

Face à ces situations, les colons se trouvent bien souvent démunis et ont peu recours à des techniques de fertilisation ou à l'irrigation.

A ces facteurs pédologiques viennent s'ajouter des contraintes climatiques : sécheresses, cyclones, les attaques de sauterelles et bien d'autres fléaux parasitaires tels que la rouille du café (Hemileia vastatrix), les attaques de ver sur les cotonniers...

---

[4] Cité par Roux (1977 : 4).

[5] Cf.Roux (op.cit.: 5) L'auteur situe d'ailleurs cette bande fertile sur la côte Ouest dans la zone Koné-Pouembout.

Ces diverses contraintes ne sont toutefois pas des facteurs déterminants : elles n'expliquent pas, à celles seules, l'impossible décollage d'une agriculture marchande durable et professionnalisée.

Notons d'ailleurs que les différents promoteurs de la mise en valeur agricole n'ont pas manqué de justifier les échecs par le manque de savoir-faire technique des colons.

Estimant que la plupart des concessionnaires établis avant son arrivée n'avaient en réalité aucune prédisposition à l'agriculture, Feillet rêvait d'installer "d'honnêtes cultivateurs français"[6].

Quoi qu'il en soit, les contraintes climatiques et les divers fléaux cités sont le lot de la majeure partie des agricultures du monde et cela depuis les débuts de l'agriculture.

Il convient donc de s'interroger non pas sur ces facteurs en tant que tels, mais sur l'extraordinaire vulnérabilité des agricultures marchandes calédoniennes qu'ils révèlent.

3.2 La question de la main d'œuvre.

La Calédonie coloniale est obsédée par la question du peuplement, celle-ci étant posée comme un corollaire de la mise en valeur de la colonie[7].

Pourtant, on a pu voir que dans certains cas (exemple de l'agro-industrie sucrière pénale) il était difficile d'invoquer l'excuse de l'indisponibilité en main d'œuvre : le bagne dispose en effet dans les années 1880 de 110 000ha de terres réputées parmi les meilleures et d'une "armée de 10 000 travailleurs forcés".

---

[6] Cf. Merle (op.cit: 288 et 324). Dans les années 1900, ses adversaires retourneront le même aurgument contre lui. L'un d'eux déclare : "qui sont les colons Feillet ? Pas des laborieurx aux mains caleuses mais des hommes qui ont manqué leur vie dans la métropole, de petits employés des villes, de petits bourgeois, des instituteurs, des gens qui ont l'embryon d'une science et qui partent."

[7] Feillet de nouveau, est celui qui traduit le mieux cette mise en adéquation entre ces deux thèmes du peuplement et de la mise en valeur. Il affirme : "Une population plus nombreuses, capable de mettre en valeur toutes les richesses naturelles de ce pays ; L'accomplissement d'un grand effort en vue de la création méthodique d'un courant continu d'immigration française, d'un recrutement sain des colons : voilà le remède général aux maux dont nous souffrons périodiquement." (Cité dans Merle, op.cit : 287).

Le bagne est de surcroît un réservoir de main d'œuvre bon marché dans lequel viennent puiser les grands industriels de la mine comme les petits colons agricoles. Sa suppression par Feuillet à la fin du 19ème siècle, au profit d'une colonisation libre n'est d'ailleurs pas sans poser de problèmes. Les réticences du programme de peuplement agricole sont assez révélatrices des dispositions des notables de la colonie. Ainsi, un membre du Conseil Général remarque, en 1896, que l'on "fait venir de préférence des personnes ayant un petit capital de 5000 francs au minimum, mais ces personnes viennent ici avec l'espoir d'avoir des travailleurs à bon marché, mais non de travailler elles-mêmes"[8].

La question du peuplement et du travail agricole est ainsi d'emblée intégrée dans une double perspective :

- Les politiques de peuplement visent à encourager l'établissement d'une catégorie de petits et moyens propriétaires terriens qui cohabiteront avec les grands propriétaires.

- Pour soutenir ces différentes strates de propriétaires, il s'agit de favoriser l'introduction d'une main-d'œuvre de substitution au bagne, à savoir une main d'œuvre peu chère et corvéable à souhait.

L'administration coloniale va donc organiser "l'importation" de travailleurs sous contrat javanais et tonkinois, en même temps qu'elle renforce les modalités de réquisition des populations kanaks.

Rappelons que cette situation va se perpétuer jusqu'à la seconde guerre mondiale (et l'abrogation du code de l'indigénat en 1946).

Ces rappels historiques invitent à relativiser les lieux communs relatifs à la question de la rareté et de la cherté de la main d'œuvre comme frein à la compétitivité des productions calédoniennes. Non pas que cela soit faux. On peut toutefois se demander pourquoi la quasi-gratuité de la main d'œuvre pénale, puis sous contrat n'a pas facilité l'établissement d'une industrie (ou d'une agro-industrie) locale pérenne (à l'exclusion du secteur minier).

Il est évident que les travailleurs asiatiques sous contrat et les kanaks n'ont pas résorbé le déficit structurel en main d'œuvre que le territoire connaît. Malgré cela, il est indéniable que la mise en valeur agricole s'est appuyée sur des formes d'intensification de la force de travail humaine, qui ne sont pas très éloignées de l'esclavage ou du capitalisme le plus sauvage qui soit.

---

[8] Cité dans Merle (op.cit :314).

Dès lors, on ne peut saisir les facteurs d'échec de la mise en valeur agricole coloniale en Nouvelle-Calédonie que si l'on s'interroge sur l'improductivité agraire des formules capitalistes locales.

3.3 L'agriculture dans une économie de comptoirs.

Trois caractères dominants me paraissent avoir contribué de façon déterminante, à l'échec de la colonisation rurale en Nouvelle-Calédonie :

- Il s'agit en premier lieu de la monopolisation (dès les premiers temps de la colonisation) du marché intérieur par une poignée d'acteurs économiques.

- Du repli concomitant sur une agriculture marchande qui, en raison de sa vulnérabilité, devient spéculative.

- De l'impossible émergence d'un petit paysannat du fait des monopoles constitués et des possibilités d'évitement que permet l'absence relative d'insécurité alimentaire.

3.3.1 Monopoles marchands et contrôle des débouchés.

Du fait même des modalités de la colonisation et des aléas du peuplement, le marché intérieur calédonien est, jusqu'à la fin du 19ème siècle, fortement lié à la présence des diverses administrations coloniales (civiles, militaires, et pénales)[9]. L'espace à ce marché se fera donc sur la base de fréquentes collusions entre celles-ci et les milieux d'affaires qui se constituent dans la colonie. Lorsque le poids démographique de l'administration déclinera, notamment suite à l'arrêt de la transplantation pénale, des situations de monopole seront déjà solidement implantées et les débouchés locaux (principalement Nouméa) contrôlés par une poignée de maisons de commerce.

> L'une des principales maisons commerciales - la société Ballande- s'installe sur le territoire au début des années 1880. Engagée dans le négoce international et disposant de comptoirs marchands dans le Pacifique, cette société était également spécialisée dans le transport maritime (elle était avec les Messageries

[9] L'administration (fonctionnaires et population pénale) représente plus de 61% de la population de la colonie en 1887. Cf.Atlas de la Nouvelle-Calédonie.

Maritimes, la seule compagnie de navigation à assurer une liaison entre la Calédonie et la Métropole).

Elle occupe donc d'emblée une position stratégique dans la filière de ravitaillement du territoire, qui lui permettra de perpétuer son hégémonie dans ce secteur après la fermeture du bagne.

Outre le commerce de détail et l'import-export, la société va aussi rapidement diversifier et investir dans les autres secteurs de l'économie calédonienne : la mine et l'élevage bovin avec l'acquisition de grandes stations.

La main mise du grand commerce sur l'agriculture s'effectue d'abord à travers la consolidation de positions hégémoniques dans le champ économique et le contrôle des réseaux stratégiques de ravitaillement (produits locaux et d'import/export) qui permet de peser sur les prix agricoles.

De manière plus quotidienne, elle s'opère aussi à travers une mise en dépendance des petits producteurs.

En l'absence d'un véritable système bancaire[10], la maison Ballande introduit des formes de crédit gagé sur les productions agricoles (principalement le café) et le bétail. Elle parvient ainsi à drainer une bonne partie des productions de l'intérieur dans ses filières de vente à Nouméa (exemple des boucheries) ou à l'export (principalement le café). La clientélisation s'accroît avec le développement d'un vaste réseau de magasins de brousse[11]. Cette situation de dépendance des producteurs n'est pas sans les fragiliser et les faillites de petits colons vont constituer l'un des modes

---

[10] La première banque du Territoire (et la seule jusque dans les années 1960) -la banque d'Indochine- s'implante au début du 20ème siècle. Cependant aux dires de nos informateurs, le placement des revenus agricoles dans un compte de débit chez Ballande demeure une pratique largement répandue parmi les exploitants européens de l'intérieur dans les années 1960.

[11] Pratiquement tous les "centres" de l'intérieur disposaient d'un magasin Ballande. Cette situation perdure encore aujourd'hui, même si l'on assiste depus quelques années à une modernisation du comerce de détail dans l'intérieur.

d'acquisition de l'important patrimoine foncier de la société.

Le contrôle monopoliste des débouchés agricoles intérieurs va ainsi favoriser le développement d'un secteur rural fortement différencié, confrontant :

- Une agriculture marchande non pérenne, spéculative, orientée sur l'exportation et basée sur le modèle de l'économie de plantation.

- De petites ou moyennes exploitations de colons opérant en marge du marché.

3.3.2 Une approche spéculative de l'agriculture.

Si l'on peut observer des formes d'investissement de capitaux privés dans le secteur agricole (notamment à chaque tentative de mise en place d'une agro-industrie locale), on peut également constater que l'affectation des capitaux est essentiellement orientée vers les infrastructures de traitement finalisé des produits, mais jamais vers l'amélioration de la productivité agricole.

Cette tendance pourrait d'une certaine manière dénoter le faible attrait du capital privé pour les formes de développement durable du secteur agricole, et l'adoption de stratégies spéculatives, fondées sur l'identification de marchés rentables et l'exploitation intensive de la force de travail disponible. L'agriculture n'apparaît alors que comme une source d'accumulation économique secondaire et non pérenne, inscrite dans une stratégie plus large de diversification de secteurs d'activité.

L'analyse des trajectoires d'entrepreneurs (qui pour l'essentiel reste à faire) permet d'éclairer ces stratégies.

> Ainsi, le champ économique calédonien est dès la fin du 19ème siècle dominé par le personnage de John Higginson, prospecteur minier et découvreur de mines en Nouvelle-Calédonie, fondateur de la Société Le Nickel en 1880, et impliqué dans pratiquement tous les secteurs d'activité économique de la colonie[12]. A

[12] Un témoin de l'époque (Legoupils, 1910) brosse son portrait en ces termes : "Il ne sait ni le nombre, ni l'étendue de ses propriétés. Quant aux affaires qu'il a lancées, ou sociétés qu'il a fondées, elles ne se comptent plus. La compagnie Le Nickel est son oeuvre." Higginson qui dispose également de comptoires commerciaux et de grandes exploitations

l'époque de la grande euphorie sucrière, Higginson va également spéculer sur ce secteur. Il réunit ainsi des capitaux - avec l'appui de banquiers néo-zélandais- pour la construction de l'usine. Suite aux premières difficultés, il se désengage de la filière et obtient de l'administration pénale, le détournement d'une partie de la main d'œuvre qu'il va utiliser sur ses mines de Ouegoa[13].

L'agriculture marchande apparaît ainsi comme un secteur purement spéculatif, peu intégré dans un projet de développement à long terme.

De manière plus subtile, cette opération se retrouve au cœur même des initiatives les plus volontaristes de l'état colonial[14]. Parce que les grands programmes de relance agricole procèdent d'un contexte de dépression des cours miniers, l'agriculture est d'emblée abordée comme une activité de repli ou plutôt comme un mode d'occupation alternatif.

On retrouve cette approche de manière très marquée dans la plupart des opérations de développement agricole de ces dernières années (et jusqu'à aujourd'hui) ou l'agriculture est fréquemment apparue comme un secteur refuge lors des crises du Nickel ; ou comme domaine privilégié de promotion économique des groupes subordonnés (mélanésiens notamment).

3.3.3 Des "options de sortie" de l'agriculture marchande.

Le contrôle des débouchés et la volatilité du capital marchand ne sont pas sans conséquence sur le petit et moyen colonat agricole. Cette situation, qui vient s'ajouter aux difficultés techniques et climatiques qu'affronte la mise en valeur des concessions, provoque un taux d'abandon très élevé.

Ainsi, sur les sites de colonisation agricole libre de Koné pourtant réputés pour la bonne aptitude culturale de leurs sols, l'historienne I. Merle

---

d'élevage aux Nouvelles Hébrides (actuel Vanuatu) va largement militer en faveur de l'implantation française dans cette île et développer davantage encore ses liens avec l'administration colonial.

[13] Cf. Saussol (1981).

[14] Le caractère conjoncturel des opérations de développement agricole même les plus volontaristes -tel le programme Feillet- n'échappe d'ailleurs pas à la lucidité des témoins de l'époque. Ainsi Augustin Bernard note avec quelque ironie en 1895, qu'on "est revenu récemment au café... le café est le Nickel de l'agriculture, mais tout cela est au futur." Cité in Saussol (1981).

(1995 : 269) signale que sur l'ensemble des colons qui s'y installent entre 1879 et 1888, 56% abandonnent. Parmi ceux qui parviennent à se maintenir, nombreux sont ceux qui entretiennent une agriculture d'autosubsistance. Et encore, l'ouverture de centres miniers dans la région assure-t-elle quelques débouchés aux surplus agricoles.

Car à la différence de bien des paysannats, on peut estimer que les agriculteurs calédoniens disposent "d'option de sortie" qui atténuent les effets des échecs.

Si l'on excepte les candidats aux rapatriements, la mine offre des opportunités d'accès à un emploi salarié à nombre de déçus par l'agriculture. Par ailleurs, l'exploitation agricole fournit à ceux qui se maintiennent à la terre, l'assurance d'une autosubsistance agrémentée des multiplient ressources qu'offrent la chasse et la pêche. Comme se plaît à le rappeler le sens comme local, on ne meurt pas de faim en Nouvelle-Calédonie.

Pourtant cette situation accentue la marginalisait d'une agriculture qui, en raison de sa déconnexion croissante par rapport aux logiques du marché, évolue peu et se ferme aux innovations techniques.

A la veille de la seconde guerre mondiale s'instaurent donc les caractères qui, pour une large part, marquent encore aujourd'hui les formes de la ruralité Nord-calédonienne : il s'agit de la relégation périphérique de l'hinterland rural, situation qu'accentue encore un peu plus le faible développement des axes de communication.

Lors de l'arrivée des troupes américaines en 1942, deux filières contribuent au relèvement d'un semblant d'agriculture : le café et l'élevage. Mais on est bien loin des mirages de la mise en valeur.

3.3.4 Les facteurs de la pérennité pastorale.

C'est en contrepoint des contraintes qui pèsent sur l'agriculture marchande que l'on peut apprécier les facteurs qui contribuent à la pérennité de la production agro-pastorale néo-calédonienne.

Nous pouvons en isoler quatre, qui apparaissent comme les principaux.

1°- Dans les conditions de son exercice en Nouvelle-Calédonie, l'élevage bovin requiert peu d'investissement. Jusque dans les années 1980, les conditions économiques et institutionnelles du Territoire inciteront peu les producteurs à investir dans l'amélioration de la productivité pastorale.

2°- La plupart des colons ont accès à de grands parcours. Dans un contexte colonial marqué par une forte concentration foncière, même les petits propriétaires parviennent à disposer de parcours en empiétant sur les réserves mélanésiennes ou en louant des terrains aux domaines. Le système des locations aux domaines apparaît d'ailleurs comme une stratégie de régulation du cheptel, fréquemment adoptée par les exploitations familiales[15] : en période de demande, il autorise un accroissement du troupeau en allégeant quelque peu le chargement des pâturages.

3°- Compte tenu de la faiblesse des interventions sur le troupeau et des techniques extensives adoptées, l'élevage requiert une faible main d'œuvre, peu rémunérée de surcroît[16].

4°- Les débouchés de ce secteur d'activité sont relativement diversifiés : ainsi la conserverie de Ouaco viendra suppléer à la première saturation du marché de Nouméa dans les années 1880. L'administration interviendra régulièrement pour faciliter l'écoulement des productions, en période de crise de la demande locale, en offrant des débouchés outre mer à la conserverie (fournitures de conserves de viande à l'armée, et même au bagne guyanais !). A d'autres périodes on assiste à l'éclosion de plusieurs conserveries dont la concurrence est profitable aux éleveurs.

---

[15] Je distinque les exploitations familiales (i.e. les exploitants dont l'élevage bovin est la source principale de revenus), des exploitations gérées par des trusts commericaux et miniers dont l'élevage n'est qu'un secteur d'activité. Il convient de noter cependant que le premier gorupe est fortement hétérogène (au plan du foncier possédé et de l'accès au marché). L'analyse des structures de productionet de leur évolution reste à faire. Cependant, les enquêtes conduites dans le centre Ouest montrent que la formation des positions de notabilité dans les communes de l'intérieur va dépendre jusque dans les années 1960, des liens noués avec les grandes familles de Nouméa qui contrôlent les circuits de commercialisation. Le développement de l'UC à partir de 1956 modifiera quelque peu les formes de la stratification locale.

[16] Ainsi, dans les régions du Centre Ouest où nous enquêtons, de nombreux élevages européens avaient recorus à une main d'oeuvre kanak pour les activités de conduites du bétail ou la réparation des barrières, le contremaître étant généralement européen (dans les exploitations familiales du centre Ouest, le contremaître est souvent un parent éloigné des propriétaires quand ce n'est pas un membre de l'unité domestique propriétaire de l'exploitation). Le recrutement des stockmen kanaks se faisaient sur la base de réseau de clientèle nouée entre un individu -qui mobilisait ensuite les membres de son clan- et l'éleveur. Comme nous le verrons plus, cette situation est à l'origine de développement d'élevages mélanésiens dès les années 1930 dans notre zone d'enquête.

Les formules pastorales adoptées (qui pour une large part sont induites par la structuration de l'économie coloniale) ne sont évidement pas sans conséquences sur les pratiques d'élevage.

Ainsi, l'existence de grands parcours élargis au gré du développement des fronts pionniers, favorise d'adoption de systèmes d'élevage extensifs. Mais, dans la formule locale, les problématiques de gestion raisonnée des ressources alimentaires du bétail ne se posent pas, des lors que les éleveurs semblent disposer d'espaces sans limites (du fait des empiétements dans les réserves ou à travers la location de terrains domaniaux).

A cela s'ajoute le fait que l'absence sur le territoire des grandes endémies bovines implique un faible niveau d'intervention sur le bétail (l'introduction de la tique par les mulets américains durant la seconde guerre mondiale va légèrement modifier cette situation).

Ces conditions locales associées aux fluctuations du marché de la viande induisent des stratégies qui négligent la reproduction des moyens de production :

- En période de fortes demandes en viande, la faible productivité des techniques d'élevage est compensé par la multiplication du cheptel.

- En phase de surproduction, les exploitants se replient sur d'autres secteurs économiques (grands exploitants) ou sur les ressources de l'exploitation familiale.

En fait, si l'élevage apparaît comme la spéculation qui supporte le mieux les revers de conjoncture, il s'agit d'une activité qui repose sur une gestion "minière" des ressources locales.

4 LA FORMATION DE L'AGRICULTURE CONTEMPORAINE : MODERNISATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION ET MARGINALISATION ECONOMIQUE.

L'agriculture calédonienne n'échappe pas aux profondes recompositions socio-économiques et surtout politique que connaît la société globale au lendemain de la seconde guerre mondiale.

En soi, la guerre introduit la première véritable rupture avec l'économie coloniale.

Le mirage agricole longtemps attendu par les administrateurs coloniaux se produire durant la présence -éphémère- des troupes américaines en Nouvelle-Calédonie, au plus fort de la guerre du Pacifique.

Entre 1942 et 1945, plus d'un million de soldats américains et néo-zélandais vont transiter par le territoire, avec une présence d'environ 100 000 soldats dès la fin 1942[17], soit plus du double de la population calédonienne de l'époque.

Pour nourrir leurs troupes, les Américains vont adopter une agriculture intensifiée et fortement motorisée sur le territoire.

Dans le cadre de cette politique volontariste, les soldats américains défrichent les parcelles avec des engins motorisés, distribuent gratuitement les semences aux producteurs et assurent l'écoulement des produits à des prix fortement attractifs.

Ils recomposent ainsi les réseaux marchands existants en court-circuitant les monopoles constitués par les puissantes maisons de commerce locales[18].

Par ailleurs, l'embauche sur les chantiers militaires (constructions d'aérodromes, de routes, manutention portuaire) de la population locale y compris mélanésienne[19] entraîne la raréfaction et le renchérissement de

---

[17] Cf. Connell (1987 : 123).

[18] Toutefois les Américains achètent également -pour les besoins de leur industrie de guerre- l'essentiel du minerai calédonien (nickel et chrome) dont les cours sont au plus haut du fait de la guerre. Nul doute que ces marchands qui sont aussi "mineurs" trouvent à se consoler.

[19] Selon Connell (op.cit.: 123), le travail sur les chantiers amériacains est de deux à trois fois plus rémunérateurs pour les mélanésiens embauchés dans les exploitations de colons.

la main d'œuvre agricole. Ce mouvement largement compensé par les techniques productives introduites par les Américains va toutefois se poursuivre après la guerre et contribuer au déclin durable de la production agricole calédonienne.

L'abrogation en 1946 du Code de l'indigénat et le rapatriement d'une partie des travailleurs asiatiques sous contrat affecteront principalement le secteur agricole. Des productions comme le café périclitent, avec le départ ou la reconversion (pastorale) des planteurs européens confrontés à la pénurie de main d'œuvre. La production assurée pour un temps par les planteurs mélanésiens va encore décliner à la fin des années 1960, en raison du boum minier qui accroît un peu plus la désertion agricole.

C'est pourtant de nouveau dans un contexte de crise minière, au milieu des années 1970, que resurgit la problématique de la relance agricole, assortie cette fois de l'impératif politique de la "promotion mélanésienne" et du maintien de la paix sociale.

Je ne m'étendrais pas ici sur les différents plans mis en œuvre (plan Dijoud, opérations café...) dont le bilan a été fait par ailleurs[20].

Toute fois, dans le cadre de ce panorama de l'agriculture calédonienne (européenne), il convient de nous arrêter sur deux tendances apparemment contradictoires de l'évolution actuelle de cette agriculture : elle renvoie à un double mouvement de modernisation des structures de production et de relégation économique du secteur agricole.

4.1 Modernisation de l'agriculture calédonienne.

4.1.1 Les structures de commercialisation.

Avant même que de porter sur les structures de production, le fait marquant de la transformation de l'agriculture calédonienne a concerné la modernisation - et d'une certaine manière la démocratisation - des mécanismes de commercialisation des produits agricoles.

Ce processus se traduit par la création d'organismes de régulation des prix et des flux de la production agricole, placés sous le contrôle de l'administration territoriale.

---

[20] Cf. parmi les analyses les plus marquantes, Kohler et Pillon (1986) sur le café ; Kolher (1984) sur les opérations de reboisement ; Leblic (1993) et l'ouvrage plus récent de Freyss (1995).

Une première expérience débute en 1943, lorsque pour faire face à la monopolisation du marché de la viande par les Américains, l'administration locale confie au Service de l'Elevage le soin d'organiser l'approvisionnement de la ville de Nouméa.

EN 1963, l'OCEF (Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique) prend la relève. L'OCEF a pu se définir comme "un office public monopolistique s'occupant de commercialisation dans une économie de libre entreprise"[21]. La notion de libre entreprise ne recoupe cependant pas l'idée d'une régulation économique selon les règles du libre marché. L'établissement se donne pour mission "de concourir activement au développement économique du secteur rural au plan de l'organisation des circuits de commercialisation des produits agricoles et d'assurer la régulation des marchés agricoles pour contribuer à l'établissement d'un revenu équitable aux producteurs".

De fait, l'OCEF permet d'une certaine manière de neutraliser le contrôle monopolistique de toutes puissantes sociétés de commerce sur la filière viande. A cela s'ajoute le principe tout à fait novateur d'un revenu minimum garanti au producteur[22].

Chargé également de promouvoir la qualité de la viande (et donc inciter à l'amélioration des systèmes de production), il semblerait toutefois que l'OCEF ait adopté une politique relativement prudente au niveau de la mise en place des procédures de classement. La faible variation des échelles de tarification a contribué à la "démocratisation" de la filière bovine tout en retardant la modernisation des exploitations.

En 1970, l'Etablissement de Régulation des prix Agricoles (ERPA) est créé. Une triple mission lui est confiée : "assurer un revenu équitable aux producteurs ; permettre l'approvisionnement en quantité et en qualité des populations ; orienter les marchés et les prix agricoles".

En 1974 enfin, un marché de gros est institué à Nouméa avec pour objectif de "favoriser la production et la commercialisation des fruits et légumes d'origine locale autre que la pomme de terre"[23].

Ces structures publiques viennent d'une certaine manière pallier une situation archaïque à laquelle les promoteurs de la mise en valeur agricole n'avaient pas songé (ou pas pu) à remédier. Elles visent bien à sécuriser des filières agricoles jusque là soumises aux intérêts des maisons de commerce.

---

[21] Cf. Antheaume (1981).
[22] L'OCEF gère le marché de la viande bovine et procine et à partir de 1976 la filière pomme de terre.
[23] Cité par Freyss (1995 : 112).

Cependant, au moment de leur adoption, ces mesures ne parviennent pas à juguler l'exode rural et le fort pouvoir d'attraction du secteur minier en plein boum. D'autre part, ces mesures entérinent une situation très contemporaine : l'agriculture calédonienne ne parait pouvoir survivre que dans le cadre d'une économie protégée.

4.1.2 Les structures de production.

La modernisation des structures de production engagée aussi au lendemain de la seconde guerre mondiale va s'opérer assez lentement.

L'agriculture américaine, fortement motorisée, à pu d'une certaine manière servir de référence, d'autant plus que de nombreuses exploitations locales rachèteront une partie du matériel agricole militaire.

Pour autant, les innovations seront lentes à pénétrer les exploitations.

En fait, l'effort de modernisation des structures de production que l'on observe aujourd'hui est très récent (courant des années 1980-90) : il découle essentiellement de la reconfiguration de l'économie agricole calédonienne après les "événements" et les redistributions foncières ainsi que de la mise en place de la provincialisation.

L'exemple de l'élevage bovin - secteur phare de l'économie rurale calédonienne - est assez éclairant.

> L'introduction de tiques par les mulets américains durant la guerre impose aux éleveurs un suivi un peu plus régulier des troupeaux (une balnéation mensuelle). Mais jusqu'à la fin des années 1970, les contextes politique et économique sont relativement favorables à l'ancienne pratique de gestion minière des élevages. Les éleveurs dans leur grande majorité semblent rétifs à toute tentative de remise en cause de leur pratique.
>
> En 1966 un organisme - la SEDERCAL (Société de Développement de l'Economie Rural Calédonienne) - est chargé de promouvoir la création de pâturages améliorés. Cependant, moins de 2% de l'ensemble des pâturages disponibles ont été améliorés.

Dix ans plus tard, Roux (1977 : 45) peut encore constater que les éleveurs "sont traditionnellement habitués à un système d'élevage peu exigeant en responsabilité, en temps de présence, en investissement matériel". Et d'ajouter que "la rareté des pâturages améliorés, des enclos à bétail, des points d'eau artificiels, témoignent d'une conception de l'élevage reposant sur la libre divagation du bétail dans les limites de la propriété du moins". D'où une productivité très faible, l'auteur estimant que l'hectare de pâturage produit en moyenne 15kg de viande.

Dubois (1984) se montre lui plus positif quelques années plus tard en signalant les premiers signes d'amélioration des systèmes de production : il estime la productivité des élevages européens à 18kg carcasse à l'hectare.

Il semble pourtant que les structures d'élevage ont très sensiblement évolué à partir de la fin des années 1980. Dans un contexte marqué par la restriction des surfaces en pâturage suite aux redistributions foncières, la question de la rationalisation des modes de gestion agro-pastorales peut se poser en terme de survie des exploitations.

Les données du RGA 1991 indiquent une diminution très nette de la surface en pâturage, avec une charge moyenne de 1 animal pour 0,59ha[24]. Elles signalent aussi le développement de formes d'intensification, ainsi qu'une très nette concentration des exploitations modernes en province Sud.

Ainsi, les élevages "intensifs"[25] concernant essentiellement de grandes stations européennes (93% sont "des élevages hors tribus") ; elles

---

[24] Au début du siècle, on évoquait des charges de 1 tête pour 5ha ; Roux (op.cit:44) avance 1 tête pour 3ha50 en 1977 ; Dubois (op.cit: 23) suggère 1,73ha en 1984. Les modes de calcul peuvent varier d'un auteur à l'autre. Maisla tendance à la baisse est bien réelle et les effectifs actuels n'atteignent pas ceux de certaines périodes d'avant guerre.

[25] C'est une définition très "relative" de l'intensification qu'adopte le RGA, celle-ci étant posée "non pas au vu de la charge à l'hectare, mais au sens d'une amélioration technique... Des caractéristiques pastorales (posséder

représentaient en 1990-91 23% des exploitations marchandes et les 2/3 d'entre elles se trouvaient en province Sud.

La fin du boum minier, les redistributions foncières, la mise en œuvre d'une politique volontariste de l'administration territoriale et de la province Sud, la mise en place d'organisation d'appui à la filière (UPRA bovines, IEMVT...), plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette accélération du phénomène de modernisation. Mais la réceptivité soudaine des producteurs à des innovations qui leur étaient proposées depuis bien longtemps, est vraisemblablement conditionnée par un contexte économique et politique qui condamne l'ancien modèle de gestion.

---

au moins deux près cloisonnés -runs- avoir des prairies améliorées -anciennement plantées ou recevant de l'engrais-) et animales (avoir au moins un reproducteur male et femelle de race pure) ont servi de critères de sélection."

5 ELEMENTS DE CONCLUSION : UNE MARGINALISATION ECONOMIQUE ACCRUE DU SECTEUR RURAL.

Analysant la structure du produit intérieur brut en Nouvelle-Calédonie, Freyss (1995) note qu'en 30 ans (entre 1961 et 1987), la part de l'agriculture dans la formation de la richesse du territoire a régressé de -22% en volume.

Dans le même temps, la part des administrations dans la formation du PIB augmentait de 476%, celle du commerce de 168%, celle de la mine et de la métallurgie de 20%.

La croissance de l'économie calédonienne s'opère ainsi à partir d'une base productive très faible, et encore comme le note Freyss, "cette base productive est réduite pour l'essentiel au secteur nickel, source de très grandes fluctuations".

Les tableaux de l'économie calédonienne publiés par l'ITSEE en 1994 confirment cette évolution de l'économie du territoire : en 1990 les administrations apportent la plus forte contribution à la formation du PIB (24,8%), suivies du commerce (23%) et des services (18,6%). L'agriculture ne représente que 2%, tandis que "28% de la population calédonienne vit ou travaille dans des exploitations agricoles et les moyens mis en œuvre pour le développement de ce secteur son important"[26].

Ainsi, l'émergence d'une agriculture en voie de modernisation est un phénomène qu'il conviendrait de mettre en relation avec le poids déclinant de ce secteur d'activité dans les structures macro-économiques.

D'autre part, cette modernisation de l'agriculture est très partielle et ne concerne qu'une faible partie des exploitations ; non pas celles du secteur rural traditionnel (de la "brousse"), mais plutôt des exploitations localisées dans la "ceinture verte" de Nouméa et plus largement en province Sud, alors que les ¾ de la population est établie dans les provinces Nord (47%) et Iles (28%).

La province Sud fournissait ainsi en 1993 la plus grande part des productions végétales et animales du Territoire : elle assure la quasi-totalité de la production de pommes de terres ; 92% de la production locale de légumes ; 69% de la production de fruit ; plus de 55% des bovins abattus par l'OCEF et 89% de la production porcine. Enfin, la

[26] TEC (1994 :152).

province Sud concentre 80,5% des petites industries agro-alimentaires, ces dernières employant 92,6% des salariés de ce secteur.

En résumé, si l'environnement économique et institutionnel du Territoire a pu évoluer ces dernières années de manière à favoriser l'essor d'une agriculture en cours de modernisation (ce que n'était parvenu à faire aucun programme de mise en valeur), cette évolution met également en évidence deux tendances qui doivent inciter à repenser les schémas de développement rural adoptés en Province Nord :

- Il s'agit d'une part du poids régressif de l'agriculture dans les structures macro-économiques du Territoire ;

- D'autre part du fait que dans ce secteur (économiquement marginal) la Province Nord occupe une position tout à fait périphérique.

Aussi, les mesures adoptés dans l'après-guerre et au cours de ces dernières années ont certes permis l'émergence d'une agriculture en cours de modernisation, mais cela s'est fait au détriment des zones rurales de l'intérieur qui apparaissent aussi marginalisées qu'autrefois, au plan économique du moins.

En opérant ce détour par l'histoire et l'évolution contemporaine de l'agriculture calédonienne, il s'agissait avant tout de démontrer l'invalidité des discours actuels qui tendent à construire la problématique des résistances au développement agricole sur des bases ethniques.

Les facteurs qui limitent la constitution d'une agriculture durable dans les zones rurales périphériques ne sont pas culturels, mais principalement d'ordre économique.

Ainsi, pour reposer le problème sous un autre angle, l'objectif de ce premier document de travail est de montrer que la modernisation de l'agriculture calédonienne est un phénomène très récent et qu'elle résulte de deux facteurs principaux :

- La mise en œuvre d'instances territoriales visant à favoriser l'écoulement des productions agricoles et à garantir un revenu minimum aux producteurs. Ainsi disparaît le principal frein à l'émergence d'une agriculture durable que représente le monopole des maisons de commerce et l'incertitude qu'elles font peser sur les producteurs.

- Les réattributions foncières et la nouvelle situation politique contraignent à une remise en cause des anciennes pratiques agro-pastorales - peu soucieuses des ressources et faiblement productives. Parallèlement, la redéfinition des réseaux d'approvisionnement et

l'institution de réglementations territoriales incitent à l'amélioration de la productivité et à une rationalisation des modes de gestions des exploitations agricoles.

Mais ce mouvement est inducteur de profondes inégalités au sein de l'espace rural : inégalités qui, outre leur dimension économique, recouvrent aussi une réalité géographique et ne manquent pas d'accentuer de fortes disparités spatiales. Ainsi, les exploitations les plus productives sont concentrées dans les environs de Nouméa, quand l'essentiel de la population agricole familiale est établi en Province Nord.

REFERENCES CITEES.

1993. *Recensement Général de l'Agriculture en Nouvelle-Calédonie, Tome 3 L'élevage Bovin, Nouméa : ITSEE.*

1994. *Tableaux de l'économie calédonienne,* Nouméa : ITSEE.

ANTHEAUME, B. (1981), "Les productions du secteur rural", *Atlas de Nouvelle-Calédonie,* planche 39, Paris : ORSTOM.

CONNELL, J. (1987), *New Caledonia or kanaky ? The political history of a french colony,* Canberra : ANU-Pacific Research Monograph, n°14.

DUBOIS, J-P. (1984), "Quelques résultats d'une enquête sur la situation de l'élevage des bovins en Nouvelle-Calédonie", *Bulletin de l'UPRA Bovine.*

FREYSS, J. (1995), *Economie assistée et Changement social en Nouvelle-Calédonie,* paris : IEDES-PUF.

KOHLER, J-M (1984), *Pour ou contre le Pinus. Les mélanésiens faces aux projets de développement,* Nouméa : Institut culturel mélanésien.

KOHLER, J-M., PILLON, P. (1986), *Economie domestique mélanésienne et développement. L'opération café,.* Nouméa : ORSTOM.

LEBLIC, I. (1993), *Les kanak face au développement. La voie étroite.* Grenoble, Nouméa : PUG, ADCK.

LE GOUPILS, M. (1910), *Comment cesse-t-on d'être colon.* Paris : Grasset

MERLE, I (1995) *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920),* Paris : Belin.

ROUX, J-C., (1977), *Bilan et perspectives de l'économie rurale de la Nouvelle-Calédonie,* Nouméa : Centre de productivité et d'études économiques.

SAUSSOL, A. (1981), "L'Economie Rurale" *Atlas de la Nouvelle-Calédonie,* Planche 21, Paris : ORSTOM.

3

Socio-Economie des Systèmes Agraires Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie

1 INTRODUCTION 71

1.1 Objectifs de programme. 72

1.2 Le choix de la méthode : l'approche par le local. 73

2 UNE APPROCHE DES SYSTEMES AGRAIRES KANAKS 76

2.1 Le modèle initial : l'économie domestique traditionnelle 77
2.1.1 Unités sociales. 77
2.1.2 Unités de production. 78

2.2 La crise de l'agriculture traditionnelle Kanak. 80
2.2.1 Transformation des systèmes agricoles. 80
2.2.2 Dislocation, recomposition du lien social. 81
2.2.3 Redéfinition des systèmes d'autorité. 81

2.3 Les unités sociales et de production contemporaines. 82

3 DIVERSITES DES SITUATIONS AGRICOLES EN MILIEU MELANESIEN : DEUX TRIBUS COMPAREES. 84

3.1 Tribu de Gohapin : Crise socio-politique mais permanence du tissu agricole. 84
3.1.1 Les indicateurs de la permanence du tissu agricole. 84
3.1.2 Les facteurs de la permanence relative du tissu agricole. 85
3.1.3 Crise socio-politique et émergence des groupes stratégiques. 86

3.2 Tribu de Montfaoué : désinvestissement agricole et entreprenariat économique. 88
3.2.1 Une agriculture en fort déclin. 88
3.2.2 Facteurs du déclin de l'agriculture. 88
3.2.3 Une pénétration ancienne des rapports marchands. 89
3.2.4 Dynamique socio-politique : un contrôle social relâché. 90

4 DIVERSITE DES SITUATIONS AGRICOLES EN TRIBUS : ETUDE DE CAS. 92

4.1 Entreprenariat agricole en tribu. 92

4.2 Salariat intermittent et petite agriculture de subsistance. 94

4.3 Agriculture familiale et insertion marchande limitée. 95

4.4 Production vivrière et petite caféiculture marchande. 96

5 DYNAMIQUES AGRAIRES : LES INSERTIONS MELANESIENNES DANS LES ACTIVITES D'ELEVAGE BOVIN. 98

5.1 Modalités d'insertion dans l'élevage et acteurs. 99

5-2. Stratégies des acteurs. 101

5-3. Dynamiques économiques et contrariétés administratives. 102

6 CONCLUSION. 105

6.1 Synthèse analytique des observations relatives aux situations agricoles en milieu mélanésien. 105

6.1.1 La caractérisation des systèmes agraires mélanésiens. 105
6.1.2 Conflits, et micro-politique locale. 106
6.1.3 Les formes d'une économie en transition : l'ancienneté des stratégies d'accumulation. 107
6.1.4 Les formes d'une économie en transition : différenciations économiques en tribu. 108
6.1.5 Les formes d'une économie en transition : la question du salariat et de l'insertion économique. 108

6-2. Perspectives de la Recherche. 109

1 INTRODUCTION

La mise en œuvre du programme "Systèmes Agraires" au sein du CIRAD-Mandat de Nouvelle-Calédonie procède de la volonté des élus de la Province Nord de prendre en compte les attentes des populations rurales, les stratégies des producteurs de la province et plus largement les dynamiques sociales qui opèrent dans le cadre des opérations de développement rural.

Dans le contexte marqué par une volonté politique de rééquilibrage économique du Territoire et celle de faire bénéficier l'ensemble des populations rurales d'un appui en matière de développement, force est de constater que le monde rural calédonien dans sa diversité et sa complexité est relativement mal connu.

Ainsi, si des études ont été consacrées à la société mélanésienne, peu d'entre elles se sont appliquées à décrire ses dynamiques contemporaines et en particulier l'organisation de la production agricole, son articulation avec le système social, son évolution actuelle dans le cadre de son insertion dans une économie-monde.
De même en est-il du secteur "européen" souvent appréhendé comme une entité homogène, alors même qu'il présente une diversité de situations agricoles.

Pour une large part, le processus de décentralisation qui a conduit à l'institution des Provinces a révélé aux acteurs du développement, l'inadéquation de ces représentations aux réalités socio-économiques auxquelles se trouvent confrontées les populations rurales.
Mais ce processus a également accéléré le mouvement de transformation de l'agriculture et recomposé la ruralité calédonienne.

Ainsi, l'émergence de centres administratifs et le développement des chantiers de travaux publics visant à promouvoir le développement infrastructurel de la Province Nord ont-ils contribué à accroître la mobilité des populations rurales.

Dans le même temps, l'attention nouvelle accordée par les services de développement de la Province Nord aux systèmes de production Kanaks a permis d'entrevoir les mutations (peut-être même devrait-on parler de "crise") auxquelles se trouve confrontée l'agriculture traditionnelle, du fait de l'incorporation coloniale des sociétés Kanaks et de la pénétration des logiques marchandes.
En effet, même si les contours d'une économie domestique (qui se caractérise par l'enchâssement des activités de production agricole dans la vie sociale et symbolique des populations) demeurent vivaces, force est de constater la vulnérabilité accrue des systèmes de production traditionnels. Cette vulnérabilité se traduit notamment par :

- la perte de savoirs-faire techniques (c'est-à-dire la perte des gestes techniques et des rituels qui les accompagnent) ;

- la perte de matériel végétal économique et socialement valorisé ;

- le développement de conflits sociaux et de contradictions liées à l'apparition de ressources nouvelles, aux nouveaux enjeux fonciers, au développement de la monétarisation et de stratégies d'accumulation, plus largement à la confrontation de visions du monde concurrentes.

Enfin, la provincialisation a également dévoilé les défis de nature différente auxquels se trouve confrontée l'agriculture marchande (secteur européen et kanak) de la Province Nord, à savoir :

- la nécessité de moderniser les structures de production,
- la nécessité d'organiser la profession agricole,
- la nécessité d'améliorer les structures et circuits de commercialisation, dans un contexte de concurrence défavorable lié à la centralité du marché urbain de Nouméa, et à sa saturation par une agriculture moderne qui s'est développée dans sa périphérie immédiate.

Face à ces enjeux, la mobilisation de procédures uniquement techniques ou agro-économiques se révèlent insuffisantes à saisir des stratégies que les producteurs et, plus largement les populations rurales, mettent en œuvre en réponse aux actions de développement et au contexte socio-économique global.

Les difficultés rencontrées par des opérations de développement antérieures (telle l'opération café) ainsi que la nécessité d'une prise en compte des dynamiques socio-économiques nouvelles produites par la provincialisation, ont conduit les responsables de la Province Nord -en accord avec le CIRAD- à mettre en place un programme de recherche inscrit dans le contrat de développement de la Province Nord (1993-1997).
Intitulé "Programme Systèmes Agraires", ce programme a été confié à un sociologue, en poste à Pouembout depuis décembre 1993.

1.1 Objectifs de programme.

Le Programme "SYSTEMES AGRAIRES" doit contribuer aux réflexions et actions menées par la Province Nord, -et en particulier la DDRP- visant à améliorer les modalités d'intervention en milieu rural.

- Il doit apporter des éléments d'information pour la compréhension des réactions diverses engendrées par les actions de développement.

- Il doit produire des informations susceptibles d'éclairer les choix de la DDRP en matière d'intervention (prise en compte de la diversité des situations agricoles, identification des différents groupes stratégiques, contenus et méthodes d'approche du milieu rural...).

Le programme se donne ainsi deux objectifs :

1°- Contribuer à la connaissance des stratégies socio-économiques des producteurs en précisant notamment :

- La place des activités agricoles dans la vie économique et sociale des populations rurales ;

- L'articulation entre les pratiques techniques, les objectifs économiques et sociaux que mobilisent les différentes catégories de producteurs et le contexte économique et institutionnel global.

2°- Identifier les effets sociaux (en milieu rural) induits par les changements institutionnels intervenus dans le cadre des politiques de décentralisation et de rééquilibrage.

1.2 Le choix de la méthode : l'approche par le local.

L'option opérationnelle proposée à la DDRP à l'issue de la phase prospective (phase 1) a été celle de la mise en œuvre d'une approche des situations agricoles par le biais des dynamiques locales, plutôt qu'à partir d'une étude des filières.
Comme nous le verrons par la suite (cf."l'enquête café" présentée plus loin), "l'approche filière" n'est pas totalement éliminée ; il serait plus juste de dire qu'elle ne constitue pas l'entrée analytique privilégiée pour la conduite des opérations de recherche.

Les situations locales présentent des configurations particulières de rapports sociaux de production et de pouvoir. C'est en référence à ces configurations que se définissent en première instance les stratégies des acteurs. Elles se définissent ensuite par rapport au contexte institutionnel et économique global qui tend à reproduire ou redéfinir les positions des acteurs dans l'espace local.

Les opérations de développement entrent dans cette trame locale. En tant que dynamique nouvelle introduite dans l'espace local, elles mobilisent

les acteurs autour d'enjeux sociaux, économiques et politiques préexistants, avant que de les mobiliser autour de procédures agro-techniques.

Nous avons privilégié la commune comme échelle d'analyse du local. Comme cela avait été rappelé dans un document précédent, l'échelon communal présentait quelques avantages :

1°- Il s'agit d'une unité administrative sur laquelle des données de base sont disponibles (RGA, RGA...) ;

2°- Il permet d'aborder les différents espaces socio-agraires qu'il englobe (tribus de la chaîne, tribus de la plaine, village, stations européennes...) dans leur spécificité et leur complémentarité ;

3°- Dans la mesure où l'espace rural présente diverses opportunités économiques (bassins miniers, administrations municipale et provinciale), il permet de rendre compte de la place de l'agriculture dans la définition des stratégies socio-économiques des populations;

4°- Il constitue un observatoire privilégié des relations Centre/Périphéries, et en particulier des réponses produites localement aux décisions administratives.

Ainsi, pour résumer, le choix méthodologique d'approche par le local répond à une problématique dont les finalités sont :

A - Rendre compte de la spécificité des problèmes posés aux différentes catégories de producteurs et des réponses qu'ils produisent;

B - Définir les caractères généraux du changement social en milieu rural, avec pour orientation principale les évolutions de l'agriculture et les stratégies adaptatives des acteurs.

Un ensemble de quatre "communes-cibles" avait été initialement isolé et proposé à la DDRP. La commune de Poya -dans laquelle nous avons conduit l'essentiel des opérations de recherche- en faisait partie.
Cette commune, dont le territoire s'étend sur près de 85 000ha, comptabilisait lors du dernier recensement (1989) 1 862 habitants. Six tribus y sont établies, par ordre d'importance démographique : Gohapin, Montfaoué, Nékliai-Dradji, Népou, Nétéa, Ouendji. Sa sélection s'est faite sur la base de la diversité des situations socio-économiques qu'elle était susceptible d'offrir.

Elle présente de prime abord une configuration économique bien précise, puisqu'elle intègre sur son territoire :

- un contexte agricole relativement vivace ;
- Un domaine minier important, auquel est associé un complexe industriel (complexe du Kopéto/Népoui) ;
- Un contexte institutionnel particulier : située à la frontière entre la Province Nord et la Province Sud, le territoire communal est clivé en deux juridictions : Poya sud qui est formellement rattachée à la Province Sud, et Poya Nord rattachée à la Province Nord et qui regroupe la Mairie et l'ensemble des services municipaux.

A cela s'ajoutait d'autres aspects plus en rapport avec les interventions récentes dans le secteur rural :

- La commune de Poya a été l'une des premières concernées par la mise en œuvre des opérations de réformes foncières engagées dès 1978.
- Les populations mélanésiennes de la commune ont également été impliquées dans un certain nombre d'opérations de développement (opérations café, opération riz de l'ADRAF...).

2 UNE APPROCHE DES SYSTEMES AGRAIRES KANAKS.

La mise en œuvre des opérations de recherche supposait comme préalable une définition des modes d'approche du système de production et l'identification des unités sociales significatives, là où l'on serait tenter d'appliquer sans discernement des catégories pré-construites.

De telles précautions se justifient d'autant plus que les situations agricoles contemporaines en milieu mélanésien sont, comme nous l'avons dit, intégrées dans des systèmes sociaux en transition, et qu'elles sont positionnées de ce fait à l'articulation entre une économie domestique traditionnelle et des systèmes de production marchands.

Ainsi, ces unités sociales ne peuvent en aucune façon se limiter aux contours des unités de production telles qu'elles tendent à s'autonomiser dans les systèmes paysans marchands (i.e. le modèle de l'exploitation agricole).

D'autre part, ces unités ne sont pas des formations stables : elles présentent des aspects variables d'un terroir à l'autre (voire même au sein d'un même terroir) du fait de l'histoire des groupes sociaux et de l'impact différencié des dynamiques de changement sur les formations sociales.

L'approche des systèmes de production s'opère alors en trois temps :

- Dans une première étape, il s'agit de dessiner les contours d'un modèle initial d'organisation socio-économique, caractérisant l'économie domestique traditionnelle kanak. La reconstitution s'appuie sur la confrontation des données documentaires disponibles et des données recueillies sur le terrain auprès d'informateurs.

- La deuxième étape consiste à saisir les phénomènes de changement introduits et leurs effets sur les formations sociales.

- La troisième étape enfin, consiste à rapporter les unités sociales posées comme des "types idéaux" dans le modèle initial, aux unités sociales observées sur le terrain. Dans certains cas, des enquêtes portant sur de petits échantillons et visant à identifier la circulation interne des produits ont pu contribuer à cerner les contours des unités sociales fonctionnant comme des unités de production.

Cette dernière étape a débouché sur la constitution d'une typologie des unités de production observées.

2.1 Le modèle initial : l'économie domestique traditionnelle.

L'organisation sociale traditionnelle des populations kanaks de la Grande Terre s'articule autour d'une série d'unités sociales, significatives au regard des activités de production, de reproduction génésique et sociale, et de l'organisation politique.

2.1.1 Unités sociales.

L'unité sociale de base s'apparente à la famille nucléaire, c'est à dire à un couple (unité conjugale) et leurs enfants.

Cette unité de base est intégrée dans un ensemble plus vaste associant plusieurs familles nucléaires. Les hommes des lignées ainsi constituées sont de proches parents issus d'un même ancêtre -vivant ou mort- situé à trois ou quatre générations ascendantes par rapport à l'aîné du groupe. A la suite d'autres auteurs nous désignerons cette unité sociale sous l'appellation de famille étendue.
La famille étendue est représentée par un homme adulte marié, placé en position d'aîné (le père ou le frère aîné). Les scissions du groupe interviennent généralement au niveau des frères mariés, à la mort des parents et à condition que ces frères aient leur propre descendance.
La famille étendue apparaît fréquemment comme une unité résidentielle : les groupes de parents ainsi constitués occupaient un site d'habitat distinct d'autres groupes.

Les membres de cette famille étendue sont par ailleurs socialement insérés dans un regroupement plus vaste associant plusieurs lignées : Cette unité est définie par les anthropologues par la notion de tertre lignage, qui fait référence à l'inscription spatiale des groupes. L'association des lignées en tertre lignage ne s'opère pas en fonction de leur ascendance (un ancêtre commun), mais par rapport à leur inscription dans un même lieu d'origine.
Ce mécanisme de formation des groupes en fonction d'une origine géographique commune (réelle ou supposée) n'est pas sans effet sur les modalités contemporaines de revendications foncières et les malentendus ou ré-interprétations qu'elles engendrent. Les acteurs kanaks, comme les perceptions des intervenants extérieurs, tendent effectivement à confondre des revendications sur un espace symbolisé (un lieu d'origine du clan) -dont l'importance est avant tout d'ordre identitaire- et un espace vécu et "exploité", qui constituait l'habitat des groupes domestiques avant les spoliations foncières.

L'unité sociale la plus large est le clan. Il s'agit du regroupement de plusieurs tertre-lignages. Les critères qui commandent ce niveau de regroupement sont divers : ils renvoient à la co-résidence supposée ou

réelle des ancêtres fondateurs des différentes lignées, une généalogie commune réactualisée par des récits fondateurs, le partage d'un même itinéraire lors des migrations depuis le site d'origine...

2.1.2 Unités de production.

Toutes ces unités sociales ne constituent pas à proprement parler des unités de production. Mais comme nous le verrons, toutes s'inscrivent dans un modèle d'économie domestique caractérisé par un mode de production et des formes de circulation spécifiques des produits.

A) Organisation du travail et accès aux moyens de production.

Les activités de production agricole s'organisent à l'échelle de la famille étendue. Il n'y a pas de spécialisation : tous les individus du groupe (hommes et femmes) sont producteurs, même s'il existe une division sexuelle du travail assez marquée. Les hommes interviendront ainsi davantage dans les activités de production horticole et plus particulièrement dans la culture de l'igname, quand les femmes seront plus présentes dans les tâches domestiques, mais aussi dans les autres productions agricoles.

Le travail dans le jardin s'effectue de manière individualisée : chaque membre du groupe (adolescent, adulte non marié ou couple) cultive seul ses propres parcelles. Seuls les travaux lourds -défonçage des billons, préparation des tarodières... - sont effectués en commun au niveau de la famille étendue.

Par ailleurs, la famille étendue (en tant que telle) réserve un billon d'ignames produisant les variétés destinées aux échanges cérémoniels (coutumes). En pratique, la parcelle est entretenue par l'aîné de la famille ou un célibataire du groupe.

La tenure foncière est lignagère. Chaque famille étendue dispose de son propre accès foncier et de ses propres outils. Chaque unité conjugale et chaque individu (adulte non mariés ou adolescent) cultive son propre jardin. Les dons de terre à des membres étrangers accueillis ou les ré-affectations de jardins au sein des familles étendues s'opèrent sous la responsabilité de l'aîné.

Si l'activité de production tend ainsi à s'atomiser à l'échelle des individus ou des familles nucléaires, l'accès aux moyens de production comme le contrôle des produits du travail, leur affectation et leur consommation, se concrétisent au niveau de la famille étendue.

Celle-ci apparaîtra dès lors comme l'unité de production de base dans un système d'économie domestique. En ce sens, nous désignerons cet échelon de la famille étendue sous le terme de groupe domestique.

B) Circulation des produits

La circulation s'opère à deux niveaux : au sein du groupe domestique et entre les groupes sociaux plus larges (lignages, clans, chefferie).

Au sein des groupes domestiques, les échanges de produits sont quotidiens et concernent les produits agricoles comme tout autre produit intégrant la sphère domestique. Ces échanges entre membres du groupe domestique ne sont jamais comptabilisés par les acteurs sociaux.
En terme méthodologique et pratique, cela signifie que la circulation des produits et marchandises intervenant dans les unités domestiques contemporaines est difficilement quantifiable, sauf à engager un suivi fin et régulier sur de petits échantillons. Mais de manière plus importante, cette absence de comptabilité indique que la signification sociale de ces échanges se reporte sur le principe de l'échange -constitutif des rapports sociaux- et non sur la contribution des membres du groupe domestique.

De la même manière, au sein du groupe domestique, la contribution de chaque membre (et de leur jardin) en produits destinés aux échanges cérémoniels n'est pas comptabilisée.

Les échanges cérémoniels qui constituent le second niveau de circulation, impliquent des distributions massives de produits vivriers ou artisanaux. Ces échanges interviennent lors des temps fort de la vie sociale (naissances, mariages, deuils, intronisation de chefs...). Ils visent alors à réactualiser les rapports sociaux qui unissent les différents groupes domestiques et à réaffirmer l'ordonnancement de leur position statutaire.

Les échanges cérémoniels participent donc au renforcement des unités sociales non directement impliquées dans la production (lignages, clans...). En première lecture, ces échanges s'inscrivent dans l'ordre du Politique et non dans le champ économique. Toutefois, ces échanges ont des répercussions immédiates au niveau du système de production puisque la quantité de produits vivriers fournie lors des échanges est constitutif du prestige du groupe domestique.
Produire pour les échanges cérémoniels (i.e. produire pour donner) est ainsi le principal facteur incitatif à l'intensification de l'effort de production.

Ce système de production élimine ainsi tout support à l'accumulation sans qu'il puisse pour autant se réduire à assurer l'autosubsistance dès lors que les groupes domestiques produisent au-delà des besoins nécessaires à leur propre reproduction génésique et sociale.

2.2 La crise de l'agriculture traditionnelle Kanak.

Parmi les bouleversements introduits par la colonisation au sein des formations sociales kanaks, les politiques de cantonnement engagées en diverses phases entre la fin du 19ème siècle, sont certainement ceux qui ont le plus durablement affecté l'agriculture mélanésienne traditionnelle.

La création des réserves dans le cadre du cantonnement des populations a ainsi contribué à la dislocation du rapport à l'espace des groupes domestiques, à la déstructuration des liens sociaux traditionnels, à l'imposition d'un nouveau schéma d'autorité.

La subordination des populations à l'ordre colonial s'est par ailleurs traduite par une restriction de leur mobilité, leur assujettissement à des prestations en travail obligatoire pour le compte des colons ou de l'administration, l'adoption forcée des cultures commerciales.

2.2.1 Transformation des systèmes agricoles.

Le système traditionnel reposait sur une agriculture itinérante à l'intérieur d'un cadre territorial défini, autorisant de longues jachères et la réutilisation d'aménagements permanents élaborés (billons d'ignames, tarodières irriguées en terrasse...).

Le cantonnement des populations dans des réserves souvent exiguës a ainsi entraîné la perte de ces terroirs traditionnels et leurs aménagements. Même lorsque les groupes domestiques disposaient de surfaces en apparence importantes, celles-ci n'autorisaient plus le recours aux longues jachères. D'où le développement d'un processus irrémédiable de dégradation des sols.

La non sécurisation de l'accès au foncier a également contribué au renoncement aux anciens systèmes d'aménagement au profit de formules plus sommaires. En pratique, la perte du modèle technique traditionnel s'est traduite par une diminution (voire un abandon) des anciennes variétés d'ignames socialement valorisées au profit de variétés plus rustiques. De même, avec la disparition des tarodières irriguées, la production de taros d'eau a périclité au profit des variétés de taros secs introduits.

Enfin, le développement de la culture commerciale (forcée) du café dès la fin des années 1920 a accentué le déclin relatif des productions vivrières traditionnelles.

Dans tous les cas, la sédentarisation forcée de l'agriculture et l'introduction de nouvelles cultures se sont traduites par une intensification non maîtrisée de l'utilisation des sols.

2.2.2 Dislocation, recomposition du lien social.

L'état colonial a pu imposer sa propre vision du monde social kanak, en instaurant dès 1867 le modèle de la tribu fondée sur la propriété collective des terres, là où l'on observait des groupes domestiques disposant de leur propre accès foncier dans le cadre d'une tenure lignagère.

Le modèle de la tribu sera le préalable aux politiques de cantonnement qui s'imposent au terme des campagnes de pacification, ces dernières étant elles-mêmes la conséquence des révoltes kanaks provoquées par les spoliations foncières.

Les phases brutales de cantonnement intervenant après les révoltes de 1878 et 1917, ou encore les réorganisations ordonnées par le Gouvernement Feillet dans le prolongement de sa politique de mise en valeur agricole (1894-1906), vont regrouper sur des terroirs totalement redéfinis des unités sociales souvent hétérogènes, encadrées par de nouveaux pouvoirs locaux.

2.2.3 Redéfinition des systèmes d'autorité.

Le modèle de la tribu trouve une reconnaissance administrative en 1867. Celle-ci est représentée par un chef. L'état colonial a ainsi caractérisé les acteurs sociaux les plus visibles au sein des formations sociales.

Le contenu politique des chefferies se durcit cependant en 1898, suite à une réorganisation administrative de la colonie. Le territoire de la Nouvelle-Calédonie est alors "divisé en districts indigènes. Chaque district est soumis à l'autorité d'un Grand Chef qui est nommé par le Gouvernement. (...) Chaque district est divisé en tribus. Chaque tribu est commandée par un Petit Chef qui est également nommé par le Gouverneur". Jusqu'en 1977, la désignation des chefs restera du ressort de l'administration territoriale.

Dans cette nouvelle organisation politique, les chefs désignés par le gouverneur sont détenteurs de pouvoir de police et responsables du maintien de l'ordre dans le district et au sein des tribus. Ils participent à la collecte des impôts de capitation (sur lesquels ils percevaient parfois une prime), à la désignation des groupes de travail pour les prestations en

travail obligatoire, et plus largement à l'application des directives de l'administration dans les tribus.

Ces chefs administratifs ont pu avoir au sein du dispositif coutumier une position hiérarchique assimilable à la chefferie traditionnelle. Mais dans tous les cas, le système colonial a transformé le contenu politique de celle-ci, en y introduisant de nouvelles ressources susceptibles d'affermir le contrôle social des populations, avec le concours de l'état colonial. Dès lors, on ne peut appréhender les modalités actuelles du "pouvoir coutumier" comme étant de même nature que dans l'ordre précolonial, même si la mode actuelle est à une "re-traditionnalisation" de la société kanak.

L'approche des systèmes de production et des situations agricoles se doit ainsi de considérer deux aspects relatifs aux dynamiques socio-politiques locales, à savoir :

1°- Les trajectoires locales des pouvoirs et leur impact sur la structuration de l'agriculture en tribu ;

2° - Les recompositions du pouvoir local sous l'effet de l'ouverture du jeu politique lié à la provincialisation.

L'analyse des situations agricoles intégrait ainsi cette variable socio-politique dans l'analyse comparée des terroirs mélanésiens.

2.3 Les unités sociales et de production contemporaines.

La définition des unités de production contemporaine ne saurait être figée : elle suppose en fait leur reconstitution à chaque intervention dans un terroir donné.

Dans la mesure où l'activité de production reste individualisée (chaque individu intervient de façon privilégiée dans son jardin), la recherche des unités de production s'est faite sur la base d'une assimilation aux unités de consommation.
Les enquêtes de consommation effectuées visaient ainsi à définir (entre autres choses) des espaces de commensalité regroupant autour d'une "marmite" commune (et de façon régulière) les mêmes individus.

C'est donc la consommation en commun des denrées (produites ou achetées) qui définit les contours de l'unité de production agricole en tribu, quand l'activité de production (que ce soit dans le cadre du travail agricole dans les jardins ou d'une activité salariée), est inscrite dans la division du travail.

Sur la base de cette approche, l'on a pu voir se dessiner sur le terrain deux types majeurs d'unités de production, qui se sont substitués au modèle initial de la famille étendue :

- La famille nucléaire : qui apparaît comme l'unité de production de base, la plus stable et la plus communément rencontrée dans nos zones d'enquêtes. Elle se compose de l'unité conjugale et des enfants;

- La famille de type composite : se compose de la famille nucléaire à laquelle est adjointe plusieurs adultes. Dans la majorité des cas, il s'agit d'ascendants.

Les recompositions sociales observées après plus d'un siècle de colonisation signalent ainsi une nette individualisation des unités sociales.

Mais il convient de noter que si ce processus d'individualisation se manifeste dans la sphère de la production, il n'empêche pas le maintien d'une cohérence lignagère, marquée notamment sur le terrain par les formes de regroupements spatiaux au sein des tribus.
D'autres part, cette tendance à l'individualisation est occultée par la permanence des échanges cérémoniels qui contribuent encore aujourd'hui à l'ordonnance des rapports sociaux et politiques dans le champ coutumier.

3 DIVERSITES DES SITUATIONS AGRICOLES EN MILIEU MELANESIEN : DEUX TRIBUS COMPAREES.

Loin de présenter des situations homogènes, l'agriculture kanak contemporaine présente une diversité de configurations. A travers l'étude comparée de deux tribus voisines établies dans l'arrière pays de la commune de Poya, il s'agissait de cerner d'une part ces caractères et d'autre part les enchaînements de circonstances qui en sont à l'origine.

3.1 Tribu de Gohapin : Crise socio-politique mais permanence du tissu agricole.

3.1.1 Les indicateurs de la permanence du tissu agricole.

Les indicateurs permettant de saisir la relative vitalité de l'agriculture de la tribu renvoyaient à la fois aux données d'observation et à des indicateurs de production. Ces indicateurs étaient les suivants :

A - La permanence des activités vivrières traditionnelles.
Chaque unité domestique dispose de jardins vivriers en exploitation. Les calendriers culturaux commandant les cycles de production et de consommation des ignames sont généralement respectés. L'accent mis sur le maintien des ignames socialement valorisés demeure vivace, même si de nombreux producteurs ont été confrontés à la perte de matériels végétaux.

B - L'existence d'un contrôle social qui se traduit par une mise au travail des groupes juniors.
Les jeunes adultes non mariés disposent, pour la plupart, de jardins vivriers en exploitation.

C - L'implication de la tribu dans les différentes opérations de développement (riz, café).
Même si les objectifs de ces différentes opérations n'ont pas été atteints, les populations de Gohapin ont plus massivement adhéré aux projets que les autres tribus. Certaines de ces opérations, telles "l'opération café" ont par ailleurs contribué à l'essor d'une caféiculture locale.

D - Le maintien d'une production caféicole dans un contexte de régression généralisée dans la plupart des autres tribus de la Province Nord est enfin un indicateur objectif de cette vitalité relative de l'agriculture à Gohapin. En 1994, pas moins de 20 producteurs de café avaient commercialisé leur production au GAPCE (le principal

groupement de commercialisation de café de la Province Nord), auquel 13 d'entre eux étaient liés par contrat. Cette production tribale vendue au GAPCE représentait 1 169 kg de café parche soit 88,5 % de la production de café de la commune de Poya vendu au GAPCE (en fait, quasiment toute la production de café marchand) et 26 % de l'ensemble de la production de la côte Ouest de la Province Nord.

3.1.2 Les facteurs de la permanence relative du tissu agricole.

Cette permanence renvoie à un certain nombre de facteurs, d'ordre agro-écologique et socio-politiques.

A - Le contexte agro-pédologique.
La réserve de Gohapin s'est constituée sur des terres relativement fertiles. Bien que de qualité moyenne au regard des données de l'Atlas de Nouvelle-Calédonie, les terres de réserve demeurent propices à l'agriculture vivrière.
De plus, la réserve a bénéficié de plusieurs phases d'agrandissement qui ont permis de limiter la pression démographique et foncière. En 70 ans (et avant même les premières opérations de réforme foncière des années 1980) la réserve va gagner près de 2 000ha supplémentaires.

B - Le poids de la chefferie.
Un compte politique des chefs qui se traduit par une mise au travail agricole des groupes domestiques, et un isolement relatif de la tribu jusque dans les années 1960 (elle est située loin des grands axes) sont également des facteurs qui permettent d'expliquer le maintien des activités agricoles de la tribu.

C'est au sein de la tribu de Gohapin qu'est désigné au début du 20ème siècle le Grand Chef du district de Muéo (qui englobe toute la région de Poya).
Comme cela a été signalé, le Grand Chef constitue un relais important du pouvoir colonial, doté de pouvoir de police à l'intérieur de sa tribu et du district.

L'abrogation du Code de l'Indigénat n'a pas forcément annihilé les pouvoirs de la chefferie. Ainsi, en participant à la désignation et à l'organisation des équipes de travail dans la mine ou dans les chalandages de Nouméa, les "chefs" perpétuent leur position de relais entre les tribus et le monde extérieur.

Cette position influente s'est traduite localement par une accentuation du contrôle social de la chefferie sur les populations et une "re-traditionnalisation" du rapport à l'agriculture à des fins de légitimation politique.

Mais cette situation est aussi à la source des contradictions internes observées aujourd'hui : elle semble avoir cristallisé de profonds antagonismes entre les groupes domestiques, qui se traduisent notamment par un gal de la succession à la chefferie.

3.1.3 Crise socio-politique et émergence des groupes stratégiques.

La vitalité de l'agriculture à Gohapin est largement occultée par la profonde crise politique que la tribu traverse depuis plus d'une dizaine d'année.
Cette crise se manifeste notamment par le développement de conflits divers (fonciers, interpersonnels...) que les agents extérieurs entr'aperçoivent à l'occasion d'interventions diverses (projets agricoles, de santé...).
Elle se manifeste surtout par la vacance de la chefferie de la tribu (et par-delà du district coutumier) depuis le décès du précédent Grand Chef en 1984.

Trois facteurs ont, semblent-ils, contribué à cette situation conflictuelle :
- Les "événements" et la remise en cause par les mouvements indépendantistes du pouvoir colonial (auquel les chefs ont été associés), à Gohapin et dans la commune de Poya.
- La mise en œuvre des réformes foncières.
- Dans une moindre mesure, la provincialisation et les nouveaux enjeux du pouvoir local (municipal et provincial).

De manière générale, l'ouverture du jeu politique après plusieurs décennies de contrôle social colonial a contribué à l'exacerbation des tensions locales.
Les groupes stratégiques en confrontation dans ces conflits opèrent dans trois sphères intersécantes.

- **L'arène foncière** confronte des ayants-droits claniques et des formations anciennement accueillies.
Ici, le conflit semble moins recouper des divergences de vue sur la légitimité des nouveaux attributaires que des oppositions coutumières et directement en rapport avec la micro-politique locale : il se traduit, par exemple, par le refus des occupants non-propriétaires à se conformer aux gestes coutumiers d'allégeance qui rendraient possible l'usufruit des terres. Mais ce refus traduit par ailleurs une volonté d'affaiblissement politique des groupes propriétaires. Le conflit foncier s'inscrit ici très nettement dans l'ordre de la micro-politique locale et prolonge les luttes qui se développent autour de la chefferie.

- **L'arène politique "tribale"** oppose les groupes placés dans la mouvance de la chefferie sortante, aux autres formations locales. La confrontation revêt ici des aspects plus feutrés et opère essentiellement sur le terrain des tractations coutumières. En fait, les oppositions qui se manifestent au sein de la tribu ont pour effet de déstabiliser les groupes associés à la chefferie sortante et de neutraliser tout acte de candidature de l'un de ses membres.

- **L'arène politique coutumière** se prolonge en fait au-delà de la simple sphère tribale dès lors que la désignation du chef de la tribu ("Petit Chef" dans le jargon administratif hérité de la colonisation) est corrélée à la prise en charge du district coutumier (Grand Chef). A ce niveau, les rivalités opposent les partisans de la chefferie sortante et ceux de la chefferie qui a été supplantée au début du siècle. Ce conflit confronte autour de motifs coutumiers et d'enjeux politiques contemporains, des acteurs et des situations qui renvoient aux bouleversements politiques issus de la pacification de la révolte de 1878.

Le jeu politique local se complique en raison du chevauchement de ces différentes arènes : les luttes d'influence au sein du pouvoir municipal ou de l'appareil politique (FLNKS) local recoupent parfois des antagonismes d'ordre "coutumier", et inversement.

3.2 Tribu de Montfaoué : désinvestissement agricole et entreprenariat économique.

3.2.1 Une agriculture en fort déclin.

Plusieurs indicateurs permettaient de saisir la déréliction de l'agriculture tant "traditionnelle" (i.e. horticulture vivrière de tubercules) que marchande dans cette tribu.

Les enquêtes conduites dans cette tribu ont ainsi mis en évidence :

- La perte des savoir-faire techniques traditionnels et une perte des variétés d'ignames destinées aux échanges cérémoniels ;

- Une difficile mise au travail agricole des groupes juniors ;

- Une approche très nettement marchande de l'agriculture, bien que celle-ci ne soit pas très productive. Le paradoxe n'est qu'apparent ici : il signale plus largement que l'orientation marchande de l'agriculture ne se heurte pas, comme on a parfois tendance à le penser, à des réticences d'ordre culturel ou à une concurrence par rapport à l'agriculture traditionnelle. Ainsi, dans la tribu, les espaces les plus fertiles (dans un contexte de rareté des terres de culture) ont été réservés à la plantation de caféiers durant les opérations café, au détriment des cultures vivrières traditionnelles. Or la caféiculture ne s'est ici pérennisée que de façon très résiduelle : la tribu ne compte qu'un producteur sous contrat au GAPCE (et encore celui-ci n'a pas produit en 1994).

- Une commercialisation très réduite de produits agricoles ;

- Une paralysie du groupement d'élevage de la tribu (GIE tribal). L'activité d'élevage dans la tribu est relativement ancienne. Mais c'est en 1983 que se constitue le GIE SODEM (Société d'Elevage Mélanésien) dans le prolongement des ré-attributions foncières. Ce GIE impliquant l'ensemble des clans de la tribu connaît un sort commun à de nombreuses structures du même type : après une phase initiale marquée par des abattages annuels de bétail, les membres du GIE se sont démobilisés. Le GIE a toutefois conservé une existence formelle.

3.2.2 Facteurs du déclin de l'agriculture.

Une combinaison de facteurs a contribué au déclin de l'agriculture. Ces facteurs renvoient pour l'essentiel aux bouleversements induits par la

colonisation (cantonnement, etc...). Ces situations globales ont une déclinaison locale qui se caractérise par un contexte agro-pédologique marqué par le regroupement d'unités sociales hétérogènes.

- La Réserve de Montfaoué a été établie sur des terres que l'Atlas de Nouvelle-Calédonie définit comme étant "de mauvaises qualités agronomiques, à conserver en végétation naturelle". Créée en 1900 dans le cadre de la politique de cantonnement ordonné par le Gouvernement Feillet, la Réserve ne bénéficiera d'aucun agrandissement avant 1963.

- Une situation historique marquée par la dislocation des unités sociales traditionnelles du fait du cantonnement des populations sur des terres impropres à l'agriculture, pourrait expliquer la faible orientation agricole de la tribu. Mais ces situations ont également favorisé l'insertion précoce des populations dans les circuits marchands.

3.2.3 Une pénétration ancienne des rapports marchands.

Des formes d'entreprenariat se sont développées au sein de la tribu ces dernières années : elles se traduisent par exemple par l'intégration d'une activité de transport scolaire dans les statuts du GIE SODEM ou encore par la création d'une entreprise de "roulage" (transport) de minerai par un membre éminent de la tribu.

Mais il convient de noter que les modalités d'insertion marchande des populations de la tribu sont assez anciennes.
Elles renvoient au développement du salariat dès les années 1930, avec notamment l'embauche de travailleurs de la tribu par des éleveurs de Poya.
Elles renvoient également à l'émergence de formes atypiques d'entreprenariat en milieu kanak : c'est dans cette tribu que se sont constitués les premiers élevages kanaks de la commune avant la seconde guerre mondiale. C'est également dans cette tribu que se sont manifestées les stratégies d'accumulation les plus spectaculaires, avec notamment l'apparition de commerces de détail bien avant l'abrogation du code de l'indigénat.

Les tentatives de réinvestissement dans le secteur agricole qui se manifestent parfois au sein de la tribu (notamment ces dernières années en raison des faibles opportunités de salariat dues à la crise économique), traduisent de manière très nette des attentes économiques. Pour autant, ces tentatives concernent une poignée d'acteurs qui se recrutent dans les franges seniors de la tribu.

3.2.4 Dynamique socio-politique : un contrôle social relâché.

Le relâchement du contrôle coutumier sur les groupes juniors (adolescents et adultes non mariés) est assez manifeste au sein de la tribu, sans que cela ne traduise pour autant une quelconque dérive anomique.

L'affaiblissement de l'autorité coutumière est en toute hypothèse imputable au déclin précoce de la base matérielle horticole qui en était support.
A cela est venu s'ajouter, ces dernières années, la disparition de "vieux coutumiers". La désignation d'un Petit Chef issu d'une lignée cadette mais bénéficiant d'un passé de militant au sein du FLNKS pourrait d'une certaine manière traduire une orientation plus politique que coutumière de l'arène locale. Mais ce choix pourrait également apparaître comme une stratégie de neutralisation de la chefferie, la légitimité coutumière de celle-ci étant régulièrement remise en cause par le groupe.

Toutefois l'absence de réels enjeux coutumiers contribuent à une atténuation relative des conflits au sein de la tribu.

❑ Quelques Observations.

L'approche de la diversité des situations agricoles consistait ainsi à saisir dans un même mouvement, la constante et la spécificité des problèmes posés aux agriculteurs kanaks.

A - La constante renvoie au diagnostic de base formulé en terme de crise de l'agriculture traditionnelle. Cette notion de "crise" ne signifie pas qu'il y a un dérèglement social profond : elle signale simplement qu'il y a déséquilibre de l'ancien mode de production et que les formes actuelles de l'agriculture en tribu ne sont pas à même d'assurer la reproduction des groupes domestiques.

Il convient de rappeler une évidence (que les agents locaux n'appréhendent pas toujours dans le quotidien de leurs activités) : les fondements de la crise de l'agriculture traditionnelle ne renvoient pas de manière centrale aux développements récents du salariat (i.e. essor de la mobilité des kanaks après l'abrogation du Code de l'Indigénat en 1946, développement des emplois miniers, etc...) : ils renvoient plus fondamentalement aux effets du cantonnement.

B - la spécificité des problèmes posés aux producteurs renvoie aux formes locales de recomposition des formations sociales sous l'effet de la colonisation et des politiques de cantonnement.

Ainsi peut-on observer à travers la comparaison sommaire de deux tribus établies dans des terroirs voisins, que celles-ci présentent des situations agricoles fortement contrastées.
L'examen de ces contrastes invite dans les cas observés à se démarquer d'un certain nombre de schémas simplificateurs :

- L'existence de conflits internes, loin d'apparaître comme l'indicateur de dérèglements sociaux (anomie) peut traduire la vitalité relative des formations sociales, ne serait-ce que parce que le conflit signale l'existence d'enjeux sociaux, symboliques et politiques qui continuent de structurer l'espace local. On a pu voir que le développement de ces conflits pouvait aller et pair avec le maintien d'une base agricole.

- On entrevoit également que la déstructuration du tissu agricole traditionnel (cas n°2) a pu favoriser la mobilisation de logiques sociales et économiques alternatives (notamment l'apparition précoce de stratégies d'accumulation).

4 DIVERSITE DES SITUATIONS AGRICOLES EN TRIBUS : ETUDE DE CAS.

Les opérations de recherche ont également tenté d'approcher la diversité des situations agricoles à l'échelle de la tribu.
Quatre cas significatifs, mais qui ne constituent pas pour autant une typologie, nous permettrons de cerner les éléments de cette diversité agricole.

4.1 Entreprenariat agricole en tribu.

La famille A (une unité conjugale et leur huit enfants) constitue un cas type de groupe domestique intégré, fonctionnant également comme une unité économique et de production diversifiée.
Les activités de production agricole -qui sont nettement orientées vers la commercialisation- reposent sur la caféiculture et la production de "vivriers".
Le groupe domestique se compose des parents et de leurs enfants : six garçons et deux filles dont les âges s'échelonnent de 16 à 35 ans.
Les deux aînés (un garçon et une fille, dans l'ordre de naissance) sont mariés et ont chacun quatre enfants. L'aîné qui est employé à la SLN, a établi son foyer dans le quartier minier qui jouxte la commune ; la fille vit quant à elle dans la tribu, avec son époux et ses enfants.
Les deux suivants (un garçon et une fille) ne sont pas mariés et vivent au foyer de leurs parents. Le garçon qui a suivi une formation agricole à la Népia, seconde quotidiennement son père dans les activités agricoles. C'est lui également qui gère les contrats avec le GAPCE dans leurs aspects administratifs et comptables.
Quatre personnes sont donc affectées aux travaux agricoles (les parents et les deux enfants qui vivent avec eux).
Deux autres garçons ont été récemment embauchés en tant que contractuels à la SLN, grâce à l'appui de leur frère aîné. Ils habitent durant la semaine au village, chez celui-ci. L'un d'eux vit maritalement avec une jeune fille installée à la tribu : ils ont un enfant en bas âge.
Enfin les deux derniers sont encore scolarisés, l'un au collège de Koné, l'autre à Nouméa. Tous deux sont internes dans leurs établissements.
Le café est planté sur trois parcelles qui, ensemble, n'atteignent pas un hectare. Il s'agit de 2 parcelles dites "traditionnelles" (i.e. du café sous ombrage) qui accueillent 500 pieds d'arabica (plantés sur environ 0,2ha) et 800 pieds de robusta (plantés sur environ 0,3ha) ; et d'une parcelle d'un quart d'hectare dite de "café soleil", sur laquelle sont plantés 800 pieds d'arabica.
Lié par contrat jusqu'à cette année (1996) au GAPCE (le principal groupement caféiculteurs et de collecte de café de la Province Nord), le

chef de famille a toutefois pris la décision de vendre la plus grande partie de sa récolte 1995 (500kg de café "parche") à un torréfacteur européen installé dans la commune de Bourail, dont les prix d'achat étaient nettement plus attractifs. Il a ainsi atteint un revenu record d'environ 120 000 F cfp.
Chaque membre de l'unité domestique dispose en outre d'un petit jardin vivrier en culture.
Les produits sont régulièrement écoulés dans un établissement scolaire privé (auquel ils sont liés par un contrat d'approvisionnement annuel) et dans les commerces de la commune.
Le groupe domestique, bien que relativement dispersé, dispose d'une réserve de main d'œuvre mobilisable durant les temps forts et notamment lors de la récolte du café. Les membres présents dans la tribu (parents, trois enfants et petits enfants) y participent, de même que les autres membres, le week-end ou les jours fériés. D'autre part, si chaque membre du groupe dispose de sa propre parcelle vivrière (y compris la fille mariée), des formes de coopération s'instaurent au sein de la famille et il n'est pas rare que les membres présents en tribu entretiennent, durant la semaine, les parcelles dévolues aux absents.
De la même manière, les adultes non mariés salariés à la SLN remettent une grande partie de leur salaire aux parents. L'aîné marié "ne monte jamais le week-end sans un paquet, sac de sucre ou autre...".
Les signes d'aisance économique du groupe domestique sont assez manifestes : deux véhicules un peu abîmés mais en état de marche et régulièrement entretenus par le fils "cultivateur". L'aîné dispose également d'un véhicule.

Mais le dynamisme économique de ce groupe se manifeste surtout à travers la structure économique clanique qu'il a constituée et qu'il anime. Cette structure regroupe l'ensemble de leur clan (deux unités domestiques présentes dans la tribu) et quelques alliés. Le groupement s'est spécialisé dans les travaux de construction et réfection de barrières, grâce notamment à un important contrat avec la SLN obtenu par l'entremise du fils aîné de la famille A.
Le groupement gère également une activité d'élevage sur une ancienne propriété rachetée par l'ADRAF à un propriétaire européen, mais dont l'attribution n'est pas décidée en raison des revendications d'un autre clan de la tribu. Pour autant, les membres de A ont décidé de mettre en valeur cette propriété pour laquelle ils ne possèdent aucun titre officiel.

Les revenus générés par les diverses activités (agricole et extra-agricole) ont été partiellement réinvestis en matériels agricoles : un tracteur a été acheté grâce à un emprunt au crédit agricole et un autre emprunt est en cours de négociation afin de l'équiper et pour l'achat de matériel d'irrigation. Le groupement envisage en effet de moderniser les structures d'élevage en introduisant des pâturages améliorés.

Pour ces divers projets, le groupement que dirige la famille A ne semble avoir bénéficié d'aucune subvention provinciale en raison du litige foncier qui l'oppose à d'autres clans de la tribu.

Le paradoxe de cette situation est qu'en pratique, l'unité domestique (comme le groupement qu'elle anime) dispose d'une assise foncière très limitée. Issue d'un groupe accueilli par les clans propriétaires des terres sur lesquelles elle a été installée, les politiques de réformes foncières et le décès des anciennes autorités coutumières qui la protégeait ont rendu la position au sein de la tribu de cette unité domestique extrêmement instable.
Les tensions qui en résultent lui sont souvent dommageables et il est arrivé que des plants de café soient arrachés (900 plants ont été arrachés en 1992, sur une nouvelle parcelle que le groupe avait défrichée !).
C'est en vertu d'une réelle ténacité et par le biais d'une diversification des activités économiques au sein du groupe domestique que se développent des résultats économiques. Dans le même temps, c'est probablement cette situation d'adversité qui a contribué au renforcement de la solidarité familiale et à la diversification de ces sources d'activité (cf. L'embauche précoce de l'aîné à la SLN qui parvient ensuite à y introduire deux de ses frères ; cf. Egalement l'investissement scolaire des deux plus jeunes qui ont plus de 16 ans...).

4.2 Salariat intermittent et petite agriculture de subsistance.

Le groupe domestique se compose d'une unité conjugale et de leurs quatre enfants -deux garçons et deux filles- âgés de 17, 15, 10 et 7 ans.
Agé de 45 ans, le chef de famille alterne, dans ses activités, entre des emplois salariés occasionnels et le repli sur ses jardins vivriers en période de chômage.
Il a travaillé comme ouvrier agricole chez un exploitant européen en 1992, puis en 1993 comme manœuvre sur un chantier de travaux publics. Depuis 1994, il est sans emploi et reste en tribu.
En 1995, il a vendu pour 125 kg d'ignames (300 F/kg) et 20 kg de bananes (100 F/kg) à des particuliers, pour un total de 39 500 F, dont une bonne partie n'a pas encore été réglée.
Le reliquat de tubercules produit en 1994 a été consommé ou replanté.
En 1995, il avait mis en culture quatre petites parcelles destinées aux productions vivrières : taros, ignames (944 pieds au total), bananes, patates douces, haricots.
Il cultive ses champs avec son épouse. Ses deux fils aînés ont été placés en internat dans un établissement privé de la Côte Est. Il dispose par ailleurs d'autres champs qu'il n'a pas encore défrichés.
Au vu de la production agricole et des ressources disponibles, cette unité domestique est placée dans une situation assez précaire.

Cette précarité se retrouve dans le régime alimentaire quotidien, peu diversifié et dans lequel domine tubercules bouillis (taros et ignames) et maniocs frits, consommés à la mi-journée et en soirée. Viandes, volailles et poissons sont relativement rares.
Mais cette situation est partiellement compensée par l'insertion du groupe dans un réseau de circulation et d'entraide qui opère à l'échelle du clan et des alliés matrimoniaux. Le fait que le clan d'appartenance du chef de famille occupe une position importante -tant numériquement que statutairement- dans la tribu, est également un élément favorable.
Des ressources alimentaires complémentaires sont ainsi mobilisées (lait, sucre, café soluble (!), biscuits SAO... fournis par un parent de l'épouse - oncle maternel des enfants- installé dans le village) ; mais aussi des aides financières (argent pour les frais d'internat des enfants).
Le chef de cette unité familiale était placé en liste d'attente pour un emploi dans les mines de Poya en cours de réouverture. L'accès à ces emplois est en grande partie régulé par les autorités municipales et tribales, qui tentent d'organiser, comme par le passé, des roulements d'équipes de travailleurs, afin de faire participer le maximum d'individus. Des priorités sont généralement établies en fonction des situations économiques des ménages.

4.3 Agriculture familiale et insertion marchande limitée.

L'unité familiale se compose d'un couple et de leurs cinq enfants (trois garçons et deux filles) âgés de 6 à 30 ans.
Le père (54 ans) n'a jamais eu d'emploi fixe. Il vit à la tribu avec son épouse et quatre de ses enfants.
L'aîné (30 ans) est allé s'établir chez les parents de sa mère, dans une autre tribu de la Côte Est.
Sa sœur cadette (24 ans) est embauchée comme jeune stagiaire du développement (JSD) par la municipalité.
Le troisième enfant (un garçon de 20 ans) a suivi quelques années auparavant une formation agricole à la MFR de Koné. A son retour de formation, il s'était engagé dans une culture commerciale d'ananas à petite échelle : mais il n'avait pu vendre que 50 kg d'ananas au colporteur en 1994. Le reliquat de la production avait été donné ou consommé. Depuis il a cessé de commercialiser ses produits et ne s'investit qu'occasionnellement dans les activités agricoles.

Excepté l'aîné, tous les enfants vivent au foyer des parents. L'agriculture apparaît comme la principale source de revenus de cette famille.
Chaque membre de la famille dispose d'un jardin vivrier, mais seul le père semble régulièrement travailler sur ses parcelles : il a préparé deux terrains semés en plants de tubercules (ignames, taros d'eau, quelques boutures de patates douces...). Les terrains sont situés sur les pentes

d'une colline, dans une zone difficile d'accès à environ 4 km de son domicile, sur laquelle il a installé une bananeraie.
En 1995, il a pu vendre pour la première fois à un colporteur jusqu'à 200 kg d'ignames (pour un prix de 150 F/kg, inférieur au cours du marché) ; 65 kg d'ignames ont également été vendus à des particuliers pour un prix moyen de 350 F/kg, soit un revenu global de 52 750 F CFP.
Les jardins ont aussi une vocation vivrière : ils fournissent la majeure partie d'une alimentation peu diversifiée et qui se compose de maniocs, de taros, d'ignames, de banane, de warey (tubercule)...

4.4 Production vivrière et petite caféiculture marchande.

Agé de quarante ans, X qui est célibataire et n'a pas d'enfants, vit chez ses grands-parents maternels qui l'ont adopté -ainsi que sa sœur- lorsqu'ils étaient enfants. Sa sœur qui est mariée vit dans la tribu.
Dans les années 1970, X travaillait de façon intermittente dans la manutention portuaire à Nouméa. Ces emplois étaient pour une large part contrôlés par les chefferies tribales qui, à la demande des entreprises portuaires de Nouméa, organisaient l'envoi d'équipes de manœuvres au sein de la tribu.
Après une période de chômage à Nouméa, il est retourné à la tribu et s'est lancé dans la production de café.
Il dispose aujourd'hui de deux parcelles de café soleil (Robusta et Arabica) de 0,25 ha chacune, sur lesquelles il travaille seul. En 1994, il a commercialisé 129 kg de café pour un revenu d'environ 30 000 F CFP.
Il cultive aussi un jardin vivrier (tubercules, bananes) destiné à la consommation familiale.

❑ Quelques observations.

Nous pouvons dégager de ces situations agricoles qui sont loin d'épuiser l'ensemble des cas observables, quelques constantes spécificités de l'agriculture en tribu.

A - La constante renvoie à la prégnance du modèle de la petite agriculture diffuse et familiale en tribu. Cette agriculture qui s'inscrit dans un mode de production fortement individualisé et nettement associé à des groupes familiaux restreints, génère pas ou peu de revenus (y compris lorsque le système agraire intègre une activité caféicole marchande). Elle est également sous-productive au sens où l'activité agricole en tant que telle, n'est pas en mesure d'assurer la reproduction sociale et économique des unités domestiques.
On ne peut, de ce point de vue, l'associer au système d'économie domestique précolonial.
Les emplois intermittents, les solidarités claniques et associatives (églises, associations charitables, aides municipales...) et l'Etat-

providence (accès gratuit aux soins, à l'éducation...) constituent les instances particulières qui comblent les carences d'un système agraire qui n'a conservé de ses fonctions traditionnelles que le caractère formel.

B - Les formes d'entrepreneuriat agricole qui, à l'instar du premier cas présenté, se déploient en tribu constituent des éléments de spécificité. Pour autant, si de telles dynamiques paraissent bien singulières, elles ne manquent pas de laisser transparaître les mécanismes qui les constituent. Ainsi, c'est selon la logique qui veut que 'Le Capital aille au Capital" que s'opère le développement agricole et l'accumulation marchande : l'insertion salariée et stable d'un ou plusieurs membres de la famille autorise -dans le cadre d'une stratégie de diversification économique familiale- le développement d'une agriculture marchande elle-même relativement diversifiée.

Ainsi, toutes les formes de capital mobilisées à partir d'une activité salariée sont employées au profit du groupe familial et de l'activité agricole :

❑ Le Capital Social (les réseaux de relation constitués dans l'entreprise) qui permet l'embauche de nouveaux membres de la famille et l'obtention de contrats avec l'entreprise pour le compte de la structure économique gérée par le groupe familial

❑ Le Capital Economique constitué à travers l'activité salariée et réinvesti dans les équipements agricoles visant à améliorer la productivité des systèmes de production.

La disponibilité d'une main d'œuvre agricole au sein d'une famille soudée dans (et par) l'adversité constitue sans doute un autre élément explicatif de ce dynamisme agricole, par ailleurs fragilisé par l'impossibilité du groupe domestique à mobiliser l'assise foncière nécessaire à leurs projets.

Cette approche de la diversité des situations agricoles au sein d'une tribu est donc également indicatrice de formes de différenciations économiques qui ne recoupent pas nécessairement les hiérarchies politiques et statutaires existantes dans l'ordre politique coutumier.

5 DYNAMIQUES AGRAIRES : LES INSERTIONS MELANESIENNES DANS LES ACTIVITES D'ELEVAGE BOVIN.

C'est à l'échelle communale (parfois au-delà) que nous avons tenté d'appréhender les dynamiques agraires. L'étude des systèmes d'élevage nous est alors apparue -à plusieurs titres- comme étant l'une des meilleures entrées pour les aborder.

1° - L'insertion des mélanésiens dans les activités d'élevage bovin est relativement ancienne : des exploitations font ainsi leur apparition dans les réserves mélanésiennes de la région de Poya dès les années 1930. Cette insertion nous est apparue à la fois comme une innovation et comme une réponse à la crise du système agraire traditionnel. Mais elle a dans le même temps induit ou exacerbé des contradictions sociales au sein des tribus, dont les effets sont encore perceptibles de nos jours.

2° - Les élevages en tribu se constituent dans le cadre de réseaux de relations dans lesquelles des éleveurs européens prennent une part active. Ces "passerelles" entre des espaces socio-agraires (réserves/stations européennes) généralement appréhendées comme des univers qui ne communiquent pas, constituait une parfaite illustration des dynamiques agraires locales et régionales.

3° - Parce que les élevages kanaks se développent en référence au modèle technique des élevages extensifs européens, les enquêtes en cours s'attachent à une caractérisation de ce modèle technique.

Nous nous sommes attachés, dans le cadre de ces opérations de recherche à identifier les mécanismes de constitution des élevages en tribu, le profil des acteurs impliqués et leurs stratégies.

Les premiers résultats de ces enquêtes indiquent que :

A - Contrairement aux idées reçues, l'insertion des kanaks dans l'élevage bovin est parfois une réalité ancienne, notamment dans un certain nombre de tribus de la chaîne. Certains élevages constitués se sont avérés productifs sur des durées moyennes de deux décennies.

B - Dans la plupart des cas, la pérennité de ces élevages a été davantage contrariée par les politiques de développement souvent introduites dans la perspective d'une promotion de l'agriculture et de l'élevage mélanésien (à partir des années 1960) que par les contradictions internes (que le développement de l'activité d'élevage en tribu n'a pas manqué de susciter).

5.1 Modalités d'insertion dans l'élevage et acteurs.

Dans le district de Muéo (commune de Poya), des kanaks sont employés par les éleveurs européens pour les activités de conduite de bétail (stockmen) probablement dès le début du 20ème siècle. La constitution des élevages en tribu se développe selon une périodisation variable selon les terroirs, mais que l'on peut sérier en trois grandes phases.

A - Les élevages pionniers d'avant guerre.

Les premières têtes de bétail appropriées par des kanaks dans la zone de Poya sont introduites dans les tribus de Gohapin, Ouendji et Montfaoué (3 réserves de montagne) au début des années 1930.
Dans la tribu de Gohapin, l'introduction du bétail coïncide avec le premier agrandissement de réserve qui intervient en 1933 : 588 ha supplémentaires sont attribués. Nous n'avons pas pu établir de corrélations entre les deux faits, mais cette coïncidence traduit des éléments de stratégie d'insertion dans l'élevage sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Deux traits caractérisent les acteurs kanaks introducteurs de bétail en tribu :

- Il s'agit essentiellement de stockmen employés par les éleveurs européens du voisinage. Le mode d'acquisition du bétail signale les types de rapport de clientèle existants : quelques bovins sont cédés par les éleveurs européens en paiement des prestations effectuées. Par la suite, certains de ces stockmen accéderont à des fonctions de gérant du bétail "européen" des propriétés voisines (ou qui pâture sur les terrains domaniaux établis au voisinage des réserves). Le bétail possédé en bien propre par les gérants mélanésiens est intégré au troupeau de leur patron. De même, le troupeau confié en gérance est occasionnellement introduit sur les terres de réserve par le gérant. L'ensemble des troupeaux est par contre commercialisé par l'exploitant européen.

- Les premiers éleveurs-propriétaires kanaks sont pour la plupart issus de lignages ou de clans proches des chefferies de leur tribu (quand ils ne sont pas chefs eux-mêmes, comme dans l'un des cas observés).

L'arrivée du bétail en tribu ne se fait pas toujours sans problème : à Gohapin, un périmètre dans le fond de la vallée est réservé aux bovins. Mais l'absence de cloisonnement débouche sur des conflits liés à la divagation du bétail.

Le souvenir de cette situation -qui n'est pas sans rappeler un mode de colonisation foncière communément adopté par les éleveurs européens- demeure très vif et resurgit parfois à l'occasion des conflits internes.

Jusque vers la fin des années 1950, de petits élevages sont ainsi entretenus par des éleveurs kanaks dans les tribus de l'arrière pays de Poya.

B - La seconde phase : Développement du salariat et diffusion des élevages (1950-70).

La seconde phase d'expansion de l'élevage survient dans les années 1960. Elle est consécutive au développement du salariat mélanésien après l'abrogation du Code de l'Indigénat. A Poya, les éleveurs pionniers deviendront les vecteurs de diffusion des techniques.
Un éleveur de Montfaoué est ainsi l'un des principaux marchands de bétail en tribu. Mais le mode de diffusion de l'élevage en tribu opère souvent dans le cadre des réseaux de parenté et d'alliance : rayonnant à partir de Gohapin dans l'aire Paici du Centre-Ouest, des élevages sont constitués dans les tribus de Nétéa, Ouaté (aujourd'hui établie dans le district coutumier de Poindah, commune de Pouembout).
Le profil des acteurs de cette génération d'éleveurs est peu ou prou similaire à la première :

- A Nétéa, les premiers propriétaires sont d'anciens stockmen. A la fin des années 1960, le Petit Chef constitue son propre élevage.

- A Ouaté, un élevage est créé en 1957 par un clan allié à la chefferie de Gohapin. Les éleveurs de Ouaté sont par ailleurs associés à la chefferie de cette tribu.

A partir des années 1970, certains élevages se regrouperont (exemple de Nétéa/Gohapin), sous l'effet des incitations de l'administration qui entend favoriser le développement des sociétés d'élevage mélanésiennes. Ces regroupements permettront aux éleveurs d'accéder librement à certains parcours domaniaux.

C - Les développements contemporains : sociétés d'élevage et structures collectives.

Dans le courant des années 1980, on assiste au développement des élevages mélanésiens qui se structurent selon les diverses formules juridiques mises à disposition : la commune de Poya compte à ce jour l'existence formelle de 6 GIE, 4 GDPL et 1 Société Civile d'élevage.

Les élevages pionniers ont été refondus pour la plupart sur la base de ces nouvelles structures. Ces dernières ont toutes émergé dans le prolongement des revendications et attributions foncières réalisées dans le courant des années 1980.

5-2. Stratégies des acteurs.

On peut observer quatre grandes stratégies commandant l'insertion mélanésienne dans les activités d'élevage. Ces stratégies coexistent dans les différentes phases de développement de l'élevage.

❑ Des stratégies d'accès aux revenus monétaires.
Dans les tribus de montagne éloignées des plantations caféicoles des colons, l'élevage a constitué la principale opportunité d'accès au salariat agricole.
Les populations de ces tribus fournissent ainsi l'essentiel des stockmen (conducteurs de troupeaux) recrutés par les éleveurs européens. Avant la seconde guerre mondiale, les rémunérations en nature sont la règle (viande salée, don de bétail). Après l'abrogation du code de l'indigénat, on assiste à un développement du salariat agricole mélanésien dans les stations d'élevage : le mouvement est favorisé par l'exode rural européen et la reconversion dans de nombreux planteurs de café (européens).

❑ Des stratégies politiques de contrôle de l'arène locale.
L'insertion dans l'élevage s'inscrit également dans une stratégie de renforcement des pouvoirs locaux, grâce à l'entretien de relations privilégiées avec certains colons et l'administration (position d'intermédiaire) et le contrôle de ressources extérieures (réseaux d'embauche).
L'implication d'acteurs associés aux chefferies l'atteste, de même que les conjonctions d'intérêts entre éleveurs européens et chefferies locales que nous avons déjà signalées.
Si les premiers élevages mélanésiens font l'objet d'une gestion très nettement individualisée (à l'échelle d'un groupe domestique), les propriétaires kanaks -de par leur connexion avec les éleveurs européens (dont ils sont parfois les gérants)- sont les principaux recruteurs de main d'œuvre tribale pour le compte des exploitants européens.
Ils exercent ainsi un contrôle stratégique sur l'accès aux emplois salariés.

❑ Des stratégies d'accumulation et de diversification économique.

L'acquisition du bétail et le développement des élevages génèrent des opportunités d'accumulation économique inexistantes auparavant.
De telles stratégies d'accumulation sont très nettement marquées dans la seconde génération d'élevage (1950-70).

Il convient de noter en premier lieu que les élevages constitués en tribu sont de petits élevages, impliquant des unités domestiques restreintes. Dans la plupart des cas, ils sont formés sous l'impulsion d'un individu qui mobilise ses frères et leurs ressources économiques -provenant du salariat agricole ou minier- pour l'acquisition du bétail. Les animaux font toutefois l'objet d'une appropriation individuelle.
La gestion du troupeau est confiée à l'un des membres de la fratrie (toujours celui qui est à l'initiative du projet) ; les travaux lourds (balnéation du bétail...) mobilisent les membres de la fratrie et leur famille et parfois un membre extérieur rémunéré.
L'activité d'élevage apparaît ainsi comme une source de diversification économique organisée à l'échelle d'acteurs très prochement apparentés et dans un contexte de salariat précaire et intermittent en tribu.

Elle constitue également un support à l'accumulation : les revenus des ventes de bétail sont reversés aux propriétaires des animaux vendus. Les profits réalisés sont parfois réinvestis dans d'autres activités.
Le premier et le plus important commerce de bétail établi en tribu dans la zone de Poya (fondé avant la seconde guerre mondiale, l'établissement s'est pérennisé jusque dans les années 1970) a été créé grâce aux revenus de l'élevage.

❑ **Des stratégies foncières.**
Parce qu'elle est une activité très nettement individualisée et qu'elle opère sous la protection des pouvoirs locaux, l'élevage en tribu a contribué à la fixation de groupes particuliers sur des espaces dévolus au sein des réserves.
A la fin des années 1960, certaines formes d'insertion dans l'élevage sont directement motivées par des stratégies foncières, alors orientées contre les éleveurs européens. Des kanaks n'hésitent pas à louer des terres au domaine pour y faire pâturer du bétail, dans l'intention de les soustraire aux européens établis à leur voisinage.
Mais ce n'est en fait que dans les années 1980, dans le prolongement des réformes foncières, que l'on peut considérer que l'accès foncier devient la motivation centrale de la constitution des élevages.

5-3. Dynamiques économiques et contrariétés administratives.

La formation précoce d'élevages mélanésiens ne doit pas faire oublier que ceux-ci occupent une position marginale dans la filière.
En 1969, le cheptel possédé par les kanaks représente 10% de l'ensemble des bovins du territoire. Et encore ces données sont recueillies dans un contexte de progression des élevages mélanésiens.
En 1987, du fait des élevages constitués après les réattributions foncières, la proportion estimée est de 15 à 20%. A cette date, les

élevages mélanésiens de la commune de Poya assurent 38% de la production bovine communale.
Cette proportion est sans doute autant imputable à la mobilisation kanak aux débuts de la mise en œuvre des structures d'élevages, qu'aux bouleversements introduits dans les élevages européens après les réformes foncières et les événements.

Pour autant, les enquêtes que nous avons menées dans les tribus de Poya signalent qu'en dépit de leur petite taille, les élevages kanaks "pionniers" se sont avérés relativement productifs et ont joué un rôle économique important, tant du point de vue des revenus générés que sur le plan de leur effet dans le cadre des stratégies de diversification de leur promoteur.

Les données d'abattage reconstituées pour les sociétés d'élevage de Gohapin et Nétéa (données groupées) entre 1969 et 1976, donnent une idée de la productivité de ces petits élevages.

Années	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Abattages	42	20	37	15	31	44	0	59

Ces développements endogènes de l'élevage ont été contrariés par divers facteurs.

Il est sans doute des contraintes foncières importantes : les éleveurs disposent dans les réserves d'espaces restreints qui, sous l'effet d'une gestion minière des ressources, tendent à se dégrader, malgré les petits effectifs des élevages.

Mais de manière déterminante, il semble que se soit les initiatives de l'administration territoriale qui ont produit les effets les plus démobilisateurs.

La mise en œuvre à la fin des années 1960 d'une politique d'incitation au regroupement des élevages kanaks -dont la structure était fortement individualisée comme nous l'avons vu- dans le cadre de la constitution de sociétés d'élevage, va porter un premier coup à ces dynamiques. Parce que la mesure est assortie d'agrandissement de réserves ou d'accès aux terres domaniales, les éleveurs (qui occupent aussi souvent une position importante dans le dispositif coutumier), peuvent difficilement s'y soustraire, sans risquer d'accroître les tensions internes.
Les sociétés d'élevages ne se caractérisent pas seulement par un élargissement de la participation aux activités d'élevage pour tous les membres d'une tribu qui en manifestent la volonté ; elles impliquent le plus souvent plusieurs tribus établies dans une même zone. Celles-ci sont également invitées à utiliser en commun les structures mises à leur disposition (piscines, abattoirs de proximité...). Les promoteurs ignoraient

sans doute que des éleveurs kanaks avaient plusieurs années auparavant construit, de leur propre initiative, des infrastructures dont l'utilisation était autrement régulée (construction d'une piscine pour le bétail à Montfaoué à la fin des années 1990, par exemple).
Cette collectivisation des structures d'élevage entraînera la paralysie de certaines d'entre elles. Mais d'autres (à l'instar de la société regroupant les élevages de Nétéa/Gohapin) continueront de fonctionner comme par le passé.

Un nouveau coup est porté aux dynamiques d'élevage avec la mise en œuvre des opérations café qui désorganisent pour plusieurs années l'activité, en démobilisant les éleveurs kanaks.
Dans la tribu de Ouaté, l'opération café sonne le glas de l'élevage local. Quelques années plus tard, après l'échec des opérations, l'ouverture d'un site minier près de la tribu va détourner les populations de l'agriculture et de l'élevage.
Dans la tribu de Gohapin, il semble que la société ait cessé ses abattages à l'OCEF entre 1977 et 1985, pour les reprendre par la suite sur un mode irrégulier.
Dans tous les cas, les élevages suscités de manière 'endogène" et sur des bases individualisées ont implosé. C'est dans le cadre des nouvelles structures collectives (GIE, GDPL...) que se développent les élevages kanaks, avec tous les problèmes d'organisation que l'on connaît.

6 CONCLUSION.

Il n'y a pas lieu ici de conclure de manière définitive sur cette recherche relative à l'agriculture mélanésienne contemporaine.
A ce stade, nous présenterons de façon synthétique les acquis du programme en terme de données produites en reformulant les défis posés au développement et les nouvelles questions soulevées. Dans un deuxième temps, nous soumettrons les perspectives du programme.

6.1 Synthèse analytique des observations relatives aux situations agricoles en milieu mélanésien.

6.1.1 La caractérisation des systèmes agraires mélanésiens.

L'approche des systèmes agraires mélanésiens souligne le caractère artificiel des oppositions entre une agriculture "vivrière" supposée traditionnelle parce que son produit est essentiellement orienté vers l'autoconsommation ou les échanges au sein des formations sociales, et une agriculture marchande.
L'agriculture kanak contemporaine, quelle que soit sa forme, n'a pas grand chose à voir avec le modèle précolonial dans la mesure où elle n'est plus régulée par un système d'économie domestique organisé autour d'un mode de production et des formes de circulation déterminées..., c'est à dire un système dont le fonctionnement était en mesure de satisfaire aux exigences de reproduction des groupes domestiques.

Sur le plan de la méthode d'approche des systèmes agraires, nous relèverons le caractère réducteur et souvent inapproprié des catégories analytiques pré-construites (exploitations agricoles...) pour aborder les configurations changeantes de la production agricole ou agro-pastorale kanak. Il convient en fait de reconstruire à chaque intervention -sur la base de techniques de sondage légères et éprouvées- les unités socio-économiques significatives.
Des formations légères visant à éprouver ces techniques et à les diffuser auprès des agents pourraient être envisagées. De telles formations pourraient être conduites dans le cadre d'enquêtes en situations réelles, sur le modèle de "l'enquête café".

Enfin, sur le plan des défis posés au développement, il nous parait important de rappeler un point qui reste pourtant une évidence : les agricultures kanaks, quelles que soient leurs formes, sont dépendantes : c'est à dire que les acteurs subissent un contexte socio-économique sur

lequel ils n'ont aucune maîtrise, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils ne disposent d'aucune marge de manœuvre.
Cela signifie que l'insertion marchande n'est pas sans risque pour des acteurs qui occupent une position marginale dans leur filière, et dont la situation au sein de leur groupe social est, de surcroît, souvent rendue difficile par leur réussite relative.
Mais le repli sur les jardins "vivriers" en tribu ne signifie pas que les acteurs s'émancipent des contraintes imposées par l'économie dominante : ces groupes domestiques sont également dépendants, parce que leur reproduction reste en partie conditionnée par leur accès à des ressources extérieures (emplois intermittents, transferts sociaux, dépendance à l'égard des associations caritatives, etc...).

6.1.2 Conflits, et micro-politique locale.

Les conflits qui tendent à se développer en tribu ne sont pas nécessairement le signe d'un dysfonctionnement socio-économique. Ils peuvent même apparaître, à l'occasion, comme un révélateur de la vitalité des formations sociales. En fait, toute organisation présentant quelques intérêts et enjeux pour ses membres constitue un champ de force.

Il convient de rappeler qu'au cours de ces dernières années, plusieurs éléments de nature à exacerber les conflits au sein des formations sociales kanaks sont intervenus, notamment :

- La fin de la compétence étatique dans la désignation des chefs de tribu et son transfert démocratique aux populations concernées ;

- L'émergence de nouveaux appareils politiques en milieu mélanésien ;

- Le développement des réformes foncières ;

- La provincialisation et l'apparition de nouveaux enjeux électifs ;

De manière plus large, l'ouverture du jeu politique local constitue (en Nouvelle-Calédonie comme en d'autres lieux), un facteur propice à l'exacerbation des tensions et au développement des conflits.

De la même manière, l'introduction de ressources extérieures propres à constituer des enjeux de pouvoir est un élément de déstabilisation des formations sociales. Ainsi, l'on constatera que les chefferies "coutumières" sont souvent placées en position de contrôle de ressources stratégiques telles que l'accès aux emplois intermittents (pour le recrutement des travailleurs dans la mine ou sur les chantiers de travaux publics...).

Parce que les opérations de développement constituent l'une de ces ressources extérieures, l'on ne s'étonnera pas de voir qu'elles suscitent des remous.

En terme de défi posé au développement rural, la question est de savoir dans quelle mesure les enjeux locaux et particuliers sont conciliables avec une stratégie de développement fondée sur l'intérêt général de la collectivité.

De manière plus immédiate, le programme "systèmes agraires" peut contribuer à l'identification des groupes stratégiques et des enjeux de conflits locaux dans les zones d'intervention des services de développement.
Des formations visant à sensibiliser les agents à ces dynamiques de conflits locaux et à vulgariser des techniques légères d'identification des groupes stratégiques pourraient également être organisées.

6.1.3 Les formes d'une économie en transition : l'ancienneté des stratégies d'accumulation.

En réponse aux transformations de l'économie domestique traditionnelle, de nouveaux comportements économiques ont fait leur apparition, et cela depuis fort longtemps. Ainsi, l'on a pu constater l'existence ancienne de formes d'entrepenariat économique et de stratégies d'accumulation.

La prise en compte de ces dynamiques incite à dépasser le thème rabattu de la résistance culturelle à l'accumulation. Il existe certes, au sein des organisations locales, de fortes pressions sociales allant dans le sens d'un nivellement des situations économiques. Toutefois, si dans le modèle précolonial d'économie domestique la base productive n'autorisait pas l'émergence de modes d'accumulation, cette situation s'est trouvée modifiée par l'introduction de nouvelles ressources économiques et la recomposition des systèmes d'autorité.

En terme de défi pour le développement et la recherche, il s'agit surtout de comprendre pourquoi ces stratégies d'accumulation se sont avérées, jusque là, improductives.

6.1.4 Les formes d'une économie en transition : différenciations économiques en tribu.

En dépit des pressions sociales évoquées visant à éviter le développement des inégalités économiques les plus visibles, les populations kanaks se trouvent confrontées au développement d'inégalités économiques (notamment au sein des tribus, entre les différentes unités domestiques).
Ces inégalités ne recoupent pas forcément, comme nous avons pu le voir, les hiérarchies coutumières existantes. De la même manière, elles ne procèdent pas nécessairement de l'inégal accès des groupes domestiques aux facteurs de production.
Le développement de ces inégalités résulte, pour l'essentiel, des ressources extérieures du salariat : la promotion économique d'un groupe domestique est liée à l'insertion dans une activité professionnelle durable de l'un de ses membres.
De telles situations tendent en retour à dynamiser la base agricole des groupes domestiques concernés.

6.1.5 Les formes d'une économie en transition : la question du salariat et de l'insertion économique.

A l'inverse, le modèle du salariat intermittent qui concerne une grande majorité d'(in)actifs kanaks, semble largement préjudiciable à l'activité agricole.

Ce modèle du salariat intermittent -qui prolonge une vieille pratique de mobilisation (pour les besoins du capitalisme calédonien) d'une main d'œuvre tribale volante, peu qualifiée, peu rémunérée, et non-syndiquée- ne saurait être assimilé à la formule de diversification économique qu'autorise l'insertion professionnelle durable de quelques membres du groupe domestique.
Ce système démobilise la main d'oeuvre agricole et empêche l'émergence d'une agriculture durable.
En ce sens, les politiques qui visent à promouvoir des projets agricoles pour accompagner les licenciements économiques ou les revers de conjoncture minière (autrement dit les politiques qui encouragent le repli économique en tribu) sont par avance vouées à l'échec, en dépit des moyens financiers déployés par la collectivité et la mise en œuvre d'incitations économiques.
De la même manière, les formations agricoles dispensées aux jeunes, comme les projets qui les accompagnent parfois, n'ont pas les effets dynamisants escomptés.

La formule socio-économique déjà employée, selon laquelle le "Capital appelle le Capital" semble de mise ici. L'insertion professionnelle durable

de quelques membres du groupe domestique a des effets dynamisants sur celui-ci, parce qu'elle sécurise le groupe domestique, suscite non seulement des revenus que l'on peut réinvestir, mais aussi l'accès aux réseaux sociaux et les opportunités qui en découlent (possibilité de contrats, contacts professionnels pour l'écoulement des produits, etc.).
Autrement dit, un projet agricole (subventionné ou non) semble avoir plus de chance de fonctionner si le groupe domestique qui l'anime est déjà inséré de plein pied (ne serait-ce que par le biais de l'un de ses membres), et non de façon marginale, dans le champ économique.

En terme de défi pour le développement se pose alors la question de la nécessaire insertion de l'agriculture dans une stratégie de développement économique multisectorielle, avec en corollaire des questions centrales pour le développement comme celles de la formation professionnelle et de la lutte contre l'échec scolaire.

6-2. Perspectives de la Recherche.

Si pour l'essentiel, le déroulement du programme "systèmes Agraires" s'effectue selon les échéances fixées, certains thèmes de travail initialement retenus n'ont pas encore été abordés, tandis que de nouvelles questions sont apparues.

Parmi les thèmes initiaux en cours d'approche, nous retiendrons ceux consacrés à la caractérisation socio-économique des exploitations hors tribus, ainsi qu'à l'analyse des stratégies des producteurs européens.
Au cours du dernier trimestre 1995 et au début 1996, les opérations de recherche entreprises se sont efforcées de combler cette lacune. Un document d'étude restituant les résultats de la première phase de ce travail a été transmis à la DDRP.

De même, il conviendrait d'accorder une attention plus grande aux formes d'entreprenariat économique qui, dans le secteur mélanésien, se développent en marge de l'agriculture ("roulage" minier, entreprises de bâtiment et de TP, reconversion ou diversification des GIE, etc.).

D'autres part, dans la mesure où cette première phase d'approche localisée du monde agricole kanak avait pour objectif d'élaborer des méthodes et de construire des problématiques pertinentes dans le contexte abordé (et non des questionnements importés et "routiniers"), il convient désormais d'élargir le champ d'investigation à d'autres contextes régionaux et aux diverses situations agricoles mélanésiennes.

Dans cette perspective, il nous paraît important d'engager sur la base d'un élargissement des échantillons constitués, une étude sur les modes d'insertion économique des groupes domestiques kanaks. Cette étude se

donnerait alors pour objectif de valider statistiquement l'hypothèse de la corrélation que nous avons notée (dans notre cadre d'étude) entre l'insertion par le salariat des individus et les dynamiques agricoles.

4

Le Déclin de la Filière Café en Nouvelle-Calédonie

Pour de nouvelles approches du secteur Rural Mélanésien

I INTRODUCTION **112**

II HISTOIRE DE LA FILIERE **113**

II - 1 LES TENTATIVES DE RELANCE DE LA FILIÈRE. 114
II - 2 L'OPÉRATION CAFÉ : CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE. 115
II - 3 UNE CONCLUSION PROVISOIRE. 122

III UNE ACTIVITE EN DECLIN : PERCEPTIONS DE PLANTEURS. **124**

III - 1 L'APPROCHE : UNE ANALYSE DU DISCOURS. 124
III - 2 L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE. 125
III - 3 PRÉSENTATION DES DONNÉES. 126

IV PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES DE PLANTEURS **133**

IV - 1 LES REVENUS DISTRIBUÉS. 133
IV - 2 LES SITUATIONS DE PRODUCTION À L'ÉCHELLE LOCALE. 137
IV - 3 DES TRAJECTOIRES DE "SORTIE" DE LA FILIÈRE. 145

V LE DECLIN DE LA FILIERE : UNE QUESTION DE GENERATION ? **148**

VI PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ETUDE. **152**

VII PERSPECTIVES **154**

REFERENCES CITEES **161**

ANNEXES **162**

I QUINZE ANS D'INTERVENTION DANS LA FILIERE CAFE. POINTS DE VUE A L'INTERFACE. 162
II INDICATIONS METHODOLOGIQUES 174
III NOTE DDRP : L'ETAT DES LIEUX 1997 DE LA FILIERE CAFE EN PROVINCE NORD 177
IV NOTE DDRP : PRESENTATION DU GAPCE 181

I INTRODUCTION

Ce document de travail vient s'ajouter à une liste déjà assez longue d'études, d'audits et de rapports consacrés à la filière café en Nouvelle-Calédonie.

Il faut dire qu'au-delà des vicissitudes actuelles de la filière, les raisons d'un tel intérêt pour la caféiculture ne manquent pas.

Parce qu'elle représente l'une des spéculations agricoles les plus anciennes et pérennes du secteur rural calédonien ; qu'elle a constitué l'un des axes d'implantation du petit colonat européen durant la période coloniale ; qu'elle a été le moteur principal de l'insertion des populations mélanésiennes dans l'économie de traite puis dans le secteur marchand de l'agriculture ; parce qu'enfin elle s'est organisée dans le cadre d'unités de production familiales, la caféiculture demeure un champ privilégié d'observation des transformations du monde rural calédonien.

En tant que sociologue conduisant un programme de recherche sur les systèmes agraires en Province Nord de Nouvelle-Calédonie, nous avions toutes les raisons d'accepter la proposition de la DDRP de collaborer à une enquête dont les objectifs assignés étaient, d'une part **d'aider à comprendre** les causes du désengagement des producteurs de la Province Nord, d'autre part de contribuer à **la formulation de nouveaux modes d'intervention** en milieu rural mélanésien.

Il ne s'agissait donc pas tant de produire un énième diagnostic de situation accompagné des recommandations de rigueur, que d'engager avec les acteurs concernés (producteurs, GAPCE et services de développement) un travail d'analyse (qui pour les agents du développement s'est parfois transformé en auto-analyse) sur les mutations de l'agriculture mélanésienne et les pratiques des producteurs.

On précisera simplement que les enquêtes dont les résultats sont présentés ici, ont été conduites avec les agents de la DDRP dans le cadre de formations à l'enquête socio-économique en milieu rural animées par un sociologue du CIRAD.

II HISTOIRE DE LA FILIERE

La caféiculture est introduite en Nouvelle-Calédonie aux premières heures de la colonisation dès 1856. Elle ne va toutefois prendre un véritable essor que vers la fin du 19ème siècle, avec la mise en œuvre sous le gouvernement de Paul Feillet (1894-1903) d'une politique d'installation de colons libres associée à un programme de développement d'une agriculture familiale commerciale basée sur la caféiculture. L'ambition est démesurée puisque les autorités envisageaient de planter initialement du café sur près de 47 000ha[1].

Malgré l'échec patent du programme Feillet au regard de ses ambitions (6 000ha seulement auront été plantés entre 1894 et 1905) et malgré les attaques de rouille (*Hemileia vastatrix*) qui de 1911 à 1913 ravagent les plantations d'arabica, le café se maintiendra dans le paysage agraire calédonien.

La période 1920-40 marque la relance de la caféiculture à l'échelle de ses possibilités locales, avec une progression régulière de la production et des exportations qui atteignent plus de 2000t/an à la veille de la seconde guerre mondiale. Pour une part, cet essor est lié à l'introduction de la caféiculture dans les réserves mélanésiennes à la fin des années 1920. Il s'agit déjà d'intégrer les "tribus" dans le champ économique marchand. Il convient de noter cependant que ce processus mené sous la contrainte (la plantation de caféiers dans les réserves est une obligation conduite sous la supervision des gendarmes) va - à l'instar de situations observées en d'autres contexte[2] - se poursuivre rapidement selon une dynamique proprement "indigène". En 1934, la superficie plantée par les mélanésiens est estimée à 2 000ha.

L'essor de la caféiculture sera dans un premier temps brisé par la seconde guerre mondiale, avec l'installation d'une imposante base américaine qui va accaparer une part notable de la main d'œuvre locale. Dans un second temps, ce sont les transformations sociopolitiques introduites sur le territoire au lendemain de la seconde guerre mondiale qui amorcent le mouvement de déclin de la filière.

Dans une première phase, on assistera au déclin de la caféiculture des colons, ces derniers se trouvant privés - en raison de l'abrogation du Code de l'Indigénat - d'une main d'œuvre jusque là con-

---

[1] Cf. Dauphiné (1989 : 184). Saussol (1967) parle lui d'un projet de plantation sur 150 000ha avec des objectifs de production de 90 000t.

[2] Cf.C. Blanc-Pamard & F. Ruf, La Transition Caféière, Côte Est de Madagascar, Documents Systèmes Agraires n°16, CIRAD-DSA/CNRS

trainte et bon marché. Parallèlement, on notera un léger accroissement de la production mélanésienne qui contribue, pour quelques années encore, au maintien d'un niveau d'exportation relativement élevé. Dans les années 1950, cette production mélanésienne représente déjà plus de la moitié de la production totale du territoire.

Dès la fin des années 1960, le déclin de la caféiculture mélanésienne est à son tour engagé. Les séries chronologiques reconstituées par Freyss[3] pour la période 1963-90 - et pondérées par des moyennes mobiles permettant d'atténuer en partie les incidences climatiques - sont particulièrement éloquentes : l'auteur met ainsi en évidence une pente de régression de - 108t par an pour la décennie 1963-73, puis de -19t par an pour la période 1973-90. Pour cette dernière période, on constatera que l'imposante "opération café" conduite dès 1978 n'a fait que ralentir le déclin sans l'enrayer.

Nous reviendrons plus loin sur les raisons généralement invoquées de ce déclin, notamment pour les situations examinées dans la seconde partie de cette étude.

Notons pour l'heure que la crise structurelle de la caféiculture calédonienne est imputée :

- dans un premier temps (1946-55) au déclin des plantations européennes après la seconde guerre mondiale ;

- dans un second temps au constat d'un désengagement de la main d'œuvre mélanésienne associé au boum minier des années 1960 et à l'attrait du salariat.

II - 1 Les tentatives de relance de la filière.

Dès les années 1950, l'administration s'emploie à intervenir pour juguler la crise de la filière café.

En 1956 une caisse de stabilisation des prix du café (la "Caisse Café" dans sa désignation locale) est créée afin de protéger la production locale face à la variation des cours mondiaux.

A la fin des années 1960, le projet de relance de la filière débouche sur la création à Ponérihouen de la station de recherche de l'Institut

---

[3] Cf. Jean Freyss, Economie Assistée et Changement Social en Nouvelle-Calédonie, Paris : Puf/Iedes, 1995.

Français du Café et du Cacao (IRCC). Il est à noter que la mission d'experts qui en était à l'origine proposait " la mise en place d'une caféiculture intensive et mécanisée, apte à réduire les besoins en main d'œuvre"[4]. En pratique, la station va s'attacher à la régénération des plantations et à la lutte contre le scolyte du café.

En avril 1978, la "Caisse de stabilisation des prix du café" en charge de la politique caféicole décide d'engager un programme de plantation et de vulgarisation de nouvelles techniques culturales intensives. Mais l'on assistera en l'espace de quelques mois à une véritable surenchère dans la définition des objectifs de plantation.

II - 2 L'opération café : contexte de mise en œuvre.

La première mouture du programme présentée à cette date prévoyait la plantation de 50 ha par an durant dix ans. Les objectifs sont révisés à la hausse quelques mois plus tard avec un projet de plantation de 570 ha en cinq ans. A la fin de l'année 1978, le "Plan de Développement économique et Social à long terme pour la Nouvelle-Calédonie"[5] propose la plantation de 1000 ha en cinq ans. En 1979, après une nouvelle intervention de l'Etat les objectifs sont arrêtés à 2000 ha de caféiers plantés en dix ans (à raison de 200 ha par an), les deux tiers sur la Côte Est. Il s'agit de relancer à terme une production de 3000 tonnes de café assurant un revenu de 50000Fcfp mensuel aux producteurs sur la base d'une exploitation de 3 ha.

Cette évolution dans les intentions de développement de la filière découle pour l'essentiel de la prise en compte d'enjeux politiques en plus de l'aspect strictement économique d'une intervention visant à endiguer le déclin d'une filière agricole : il s'agit également d'engager "une stratégie de promotion mélanésienne pour faire face à la poussée indépendantiste" (Freyss, op. cit. : 335).

Mais au-delà d'un cadre que l'on penserait contextuel, il est important de s'arrêter sur les présupposés qui commandent l'intervention

---

[4] Kohler et Pillon (1986 : 23). Il est notable que dans le déroulement pratique de l'opération café, la mécanisation ait été réduite au défrichement des parcelles et à l'ouverture des routes d'accès. Mais le diagnostic des experts en 1966 rejoint dans ses principales lignes celui que l'on serait tenté de porter aujourd'hui : "Le marasme agricole est attribué à l'ancienneté des caféiers et à la faiblesse de leurs rendements, à la baisse de qualité des produits finis, au manque de main d'œuvre et à la concurrence économique du secteur minier." (Op. cit. : 23, n28).

[5] Ce plan est connu sous le nom de "plan Dijoud", du nom du Secrétaire d'Etat aux DOM-TOM de l'époque.

du Politique dans la filière dans la mesure où, aujourd'hui encore ils sous-tendent nombre d'opérations de développement concernant le secteur rural mélanésien.

> *"La genèse de l'opération Café met en évidence le rôle primordial joué par les instances politiques métropolitaines dans un contexte de crise économique et politique. L'insertion et les dimensions nouvelles du projet de relance caféicole au sein du Plan de développement à long terme doivent permettre au milieu mélanésien de faire face à la crise économique, en le dotant d'un secteur de production compatible avec la vie dans les réserves et susceptible d'assurer une meilleure insertion commerciale des activités agricoles. Cette politique vise également à juguler les aspirations du mouvement nationaliste mélanésien par des interventions massives à caractère social. (...) Atténuer le retard des revenus du secteur rural mélanésien, compenser les effets sociaux et politiques de la crise entraînés par le retour en réserve de nombreux chômeurs, promouvoir l'agriculture mélanésienne pour prévenir les risques qui pourraient résulter d'une marginalisation accrue d'une fraction importante de la population, constituent avec certaines visées intégrationnistes, les arrières-plans de l'opération façonnés par le Secrétariat d'Etat."*[6]

De fait, à la lecture de ces lignes on serait tenté de dire que cette "philosophie" du rééquilibrage par le développement agricole "en tribu" et l'insertion marchande des petites agricultures familiales conditionnent encore aujourd'hui dans une large mesure les pratiques de développement rural.

II - 2.1 Déroulement et bilan des opérations de plantations.

Nous nous appuierons ici sur les données rassemblées par Freyss (op.cit. : 335-336) pour une présentation sommaire des taux de réalisation des plantations pour les deux premières phases de l'Opération café (1980-83/1984-88).

1ère phase : 1980-83.

L'objectif fixé pour cette première phase était de planter 600 ha (368 ha de Robusta et 232 ha d'Arabica). Seuls 281 ha seront plantés, soit un taux de réalisation global de 47p.cent.

---

[6] Kohler, Pillon (op.cit.: 23-24).

2ème phase : 1984-88.

L'objectif révisé pour cette période est de 388 ha de plantation (initialement il était fixé à 1289 ha). Seuls 218 ha seront plantés, soit un taux de réalisation de 56p.cent par rapport aux objectifs révisés.

Pour la troisième phase qui n'est pas prise en compte par Freyss, nous nous appuierons sur un document des services de développement de la Province Nord rédigé en 1992.

3ème phase / 1989-92.

Cette phase correspond à la mise en place de la filière café de l'ADRAF-Etat qui, à partir de 1990 succède à l'Opération café jusque là supervisée par la "Caisse Café". D'autre part, l'organigramme des services ruraux sera recomposé du fait de la loi référendaire de juillet 1988 et de la création des Provinces qui se voient attribuer les compétences en matière de développement rural.

Selon les objectifs fixés par l'Opération café, cette phase devait permettre la mise en place de 230 ha de nouvelles parcelles. En 1991, les services de la Province Nord notent que seuls 74,5 ha ont été plantés et ils tablent sur une projection de 20 ha supplémentaires pour 1992. Soit un taux de réalisation qui avoisinerait les 41p.cent.

Il est important de noter cependant que dans cette phase (et sans doute dans les précédentes), la dynamique de plantation se poursuit parallèlement à celle des abandons. Quand en 1989 36,50 ha de nouvelles parcelles sont plantées, les abandons atteignent 22 ha. En 1990, pour 20 ha de nouvelles plantations, il y a 43 ha d'abandons. Enfin en 1991, pour 18 ha plantés, 37 ha sont abandonnés.

Ainsi, avant même le terme prévu de l'Opération café, le processus de désengagement des producteurs est amorcé.

II - 2.2 Les ajustements de l'opération café.

Les raisons des faibles taux de réalisation par rapport aux objectifs constatés dès la première phase, tiennent notamment à un ensemble de facteurs liés aux contraintes (voire à la rigidité) d'itinéraires techniques qu'il a fallu assouplir ultérieurement ; à des problèmes phytosanitaires mésestimés (et donc de mauvais choix variétaux) ; ou encore à l'inadaptation des structures de production mélanésiennes aux objectifs initiaux.

- La mise en place d'une caféiculture intensive devant se substituer aux plantations "traditionnelles" sous ombrage, n'est pas sans poser de problème. Pour le café soleil, "les travaux d'entretien représentent 80 heures par hectare et par mois les deux premières années, 20 à 30 heures la troisième année et diminuent encore ultérieurement"[7]. De surcroît, les injonctions des promoteurs de l'opération café commandent aux producteurs de ne pas introduire de cultures intercalaires entre les plants de caféiers. Les producteurs sont ainsi mobilisés, pour une part non négligeable de leur temps, sur des plantations de café en croissance sans pouvoir se consacrer dans le même temps et le même espace à leur culture vivrière. Le foncier est également immobilisé par une culture pérenne dont le rapport est prévu pour la troisième année. Face à la désertion des producteurs, les cultures intercalaires seront réintroduites.

- De la même manière, le choix de la variété d'arabica BRPTG va se révéler néfaste, en raison de sa forte sensibilité à la rouille. Il est à l'origine des taux d'abandons particulièrement élevés chez les producteurs d'arabica, malgré l'introduction ultérieure du catimor (à la fin de la troisième phase).

- Enfin, le programme initial d'exploitation de 3 ha de café s'est révélé totalement inadapté à la réalité des structures de production mélanésiennes. Très rapidement, les services techniques vont s'orienter vers l'appui à des "modules" de 0,50 ha, davantage conformes aux disponibilités en facteur travail au sein des systèmes de production.

II - 2.3 Le coût financier de l'Opération café.

Freyss (op.cit.: 338) estime à 3,4 milliards de Francs cfp le coût des trois premières phases de l'opération café[8]. Et encore cette estimation ne tient pas compte des fonds de l'ERPA pour la distribution des primes.

---

[7] Kohler, Pilon (op.cit.: 24)

[8] Les financements proviennent de sources diverses : CCCE, FIDES, Etat, Territoire, Provinces dans les dernières phases.

Il signale cependant que le poste de dépense le plus élevé renvoie aux frais de personnel. De fait, l'une des caractéristiques de l'opération café est liée à son effectif d'encadrement particulièrement élevé. Sans porter de jugement particulier sur les justifications de ce niveau d'encadrement, il convient de noter avec cet auteur que l'on se trouve face à une situation problématique - bien que caractéristique des opérations de développement de ce type : "Alors même que l'Opération café visait à développer une activité de production, source de revenus agricoles, l'aide publique a créé un flux direct de salaires de même importance que les revenus des producteurs."

II - 2.4 Mesures d'impact : confrontations de points de vue.

Au regard du bilan de l'opération café, lorsque l'on compare notamment son coût financier et la situation actuelle d'une filière déclinante, on peut de fait parler d'un bilan globalement négatif. Pour autant, les points de vue des différents observateurs extérieurs aux services techniques ne sont pas aussi tranchés. D'autres part, avant comme après l'opération, les indicateurs et les perspectives retenus pour établir une mesure d'impact ne sont pas les mêmes. Il n'est pas sans intérêt ici de nous arrêter rapidement sur quelques points de vue, dans la mesure où le choix des perspectives que nous adopterons commandent aussi les recommandations à produire.

1° Une évaluation interne.

On peut se baser en premier lieu sur une évaluation économique et financière interne, c'est à dire réalisée par les responsables de l'opération café au début de la seconde phase.

Selon ces évaluateurs, l'Opération café dégage un taux de rentabilité interne négatif, du fait des prix d'achat élevés de café aux producteurs ; du subventionnement des engrais par le Territoire ; des frais liés au niveau d'encadrement qui apparaît toutefois nécessaire pour la vulgarisation des nouvelles techniques. Mais cet aspect est compensé selon les évaluateurs par l'effet positif à terme sur la balance des paiements (+4,5 milliards de francs cfp sur 25 ans d'exploitation) du fait d'une production locale de café et d'un solde d'exportation.

En soi, cet argument est justifiable, dans la mesure où il oppose une vision strictement comptable sur le court terme, à une perspective de développement sur le long terme. L'opération café est présentée comme un investissement pour l'avenir. Mais il se fonde sur des présupposés qui mésestiment totalement les stratégies des producteurs et leurs attentes en terme de revenu (pour ne considérer que

cet aspect). Ainsi, le bilan fait sur la première phase traduit-il la vision technocratique des évaluateurs :

> *"Malgré les difficultés de la première tranche, il apparaît nécessaire de poursuivre pour les raisons suivantes : le café est la production la plus appropriée pour introduire en milieu rural des revenus monétaires d'origine spéculative ; la caféiculture (sans ombrage) permet l'introduction de nouvelles façons culturales (entretien et fertilisation) sur une production bien connue en Nouvelle-Calédonie, ce qui pourra contribuer au processus de développement de l'agriculture calédonienne ; le rendement prévisionnel assurera au planteur un revenu qui, ramené à l'heure de travail, sera supérieur au salaire minimum...".*

Le passage à ce mode de calcul de la rémunération au planteur est symptomatique des dérives de l'opération. En effet, il n'est déjà plus question des 50000f cfp par mois promis par le plan Dijoud.

Le calcul est effectué sur la base d'une exploitation de 1 ha, "avec un rendement moyen de 1,2t/ha de café par an et un prix moyen au producteur de 167f cfp; ce qui donne un revenu monétaire annuel de 200000f cfp, soit une moyenne de 2700f cfp par journées de travail (...)... on considère qu'il faut 74 journées annuelles de travail par hectare en temps normal." Soit un salaire horaire d'environ 340f cfp, effectivement supérieur au SMG de l'époque.

Or, à cette époque déjà les producteurs exploitent majoritairement des "modules" de 0,25 ha, ce qui réduit d'autant les revenus escomptés. D'autre part, ce mode de calcul évacue la question du pouvoir d'achat dans une économie où la formation des prix est toujours alignée sur une moyenne de salaires deux à trois fois supérieure au SMG.

Pour être intéressante dans ces conditions de rémunération, la caféiculture doit être appréhendée comme une activité d'appoint pour des ménages bénéficiant par ailleurs de revenus salariés stables. Nous verrons plus loin que c'est précisément ce qui advient.

2° - Quelques points de vue extérieurs.

Les observateurs extérieurs, pour la plupart, mettent en avant la question de la faiblesse des revenus.

Leblic (op.cit.: 299) nuance les estimations des précédents évaluateurs en calculant un revenu mensuel de 16667f cfp sur les mêmes

bases et en rappelant que dans le cas le plus courant des exploitations de 0,25 ha, le revenu escompté est de 50000f cfp...par an.

Kohler et Pillon (op.cit.: 168) signalaient déjà cette question des revenus comme étant déterminante dans le désengagement des producteurs.

> *"Au-delà des difficultés d'adaptation à une culture intensive, l'attitude des cultivateurs mélanésiens vis à vis du café reste conditionnée par les revenus. L'opération café visant à donner au secteur rural mélanésien la parité avec les revenus des autres ethnies, fixait la superficie minimum à trois hectares (...). La superficie moyenne s'établissant actuellement aux alentours du demi-hectare (et plutôt au-dessous qu'en dessus), l'action économique et politique qui a façonné toute l'opération peut-être, sur ce point, considérée comme un échec (...) N'étant toujours pas concurrentielle par rapport aux salaires, la caféiculture intensive ne devrait guère pouvoir enrayer le déclin caféicole."*

Après ces évaluations, il peut paraître paradoxal de noter que les rares points de vue qui, tout en admettant un bilan économique globalement négatif, y voient tout de même un certain bénéfice pour les producteurs, sont le fait précisément d'économistes.

Ainsi, José Teyssier (1990 : 59) qui, tout en réfutant l'hypothèse des experts de la "Caisse Café" quant à la rentabilité à long terme de l'opération, oppose l'intérêt particulier des producteurs à l'intérêt général des collectivités :

> *"Nous sommes ici dans une situation où l'intérêt particulier de chaque producteur semble assuré, compte tenu du niveau de prise en charge de l'opération par la puissance publique. L'engouement récent des producteurs de la Côte Est l'illustre assez bien. L'intérêt général cependant ne s'y retrouve pas sur un plan économique : l'opération permet globalement la création d'une quantité de richesses inférieure à l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement qu'elle consomme."*[9]

---

[9] La position de Teyssier se base toutefois sur un compte d'exploitation virtuel. D'autre part, son point de vue est fortement marqué par un contexte de regain d'intérêt (très conjoncturel) pour la caféiculture. Il écrit (op.cit.: 59) : "L'opération café *soleil*, d'abord accueillie avec prudence, voire réticence, connaît aujourd'hui un développement que ne permettait pas de prévoir le bilan des premières années. Plus de 1000 planteurs se sont portés volontaires, principalement sur la Côte Est, et le taux d'aban-

La position de Freyss enfin est encore plus nuancée. Pour lui, "si les données macro-économiques conduisent à un jugement très nettement négatif, il n'en est pas de même lorsque l'on se place au niveau des cas concrets"[10]. En dépit de ces aspects technocratiques et de l'important désengagement des producteurs, l'opération café aurait permis la constitution d'un noyau de professionnels percevant des revenus d'une activité de production. Pour cet auteur, la production de café "est bien souvent la principale source de revenu monétaire pour des familles qui n'ont pas la chance d'avoir des salariés"[11].

II - 3 Une conclusion provisoire.

La caféiculture est certes une spéculation qui s'est imposée dans le paysage agraire. Toutefois, après la parenthèse d'un "âge d'or"[12] correspondant à la période 1920-40, la filière est entrée dans une phase de déclin structurel au lendemain de la seconde guerre mondiale. La chute de la production s'est accélérée à la fin des années 1960, corrélativement au boum minier que le Territoire connaissait à cette époque.

L'engagement de l'opération café n'est pas parvenue à enrayer ce déclin. Au mieux, il l'a ralenti. Il convient par ailleurs de rappeler que cette opération est sans doute l'opération de développement la plus importante (par ses objectifs et les moyens engagés pour les atteindre) entreprise en milieu mélanésien.

Est-ce à dire que cette situation est due à l'inadaptation des actions de développement aux cadres socio-économiques des populations?

Cela semble être la position des différents évaluateurs du programme que nous avons cité, bien que certains n'omettent pas de relier les stratégies des populations à un cadre macro-économique structurant.

De façon implicite, ce fût également une position admise - à travers les ajustements entrepris - par les promoteurs de l'Opération Café. Ces ajustements apparaissent en effet comme autant de tentatives

---

don des caféières est descendu ces dernières années de façon significative".

[10] op.cit. : 349.

[11] op.cit. : 353.

[12] Il conviendrait bien sur de relativiser cette image en rappelant que cette période correspond aux pics de production que le territoire a connu et qui avoisinaient les 2000t.

visant à s'adapter aux conditions de production du "milieu", pour reprendre l'expression consacrée pour désigner les réalités socio-économiques mélanésiennes.

Or, cette logique suppose pour l'essentiel qu'une relance de la caféiculture dans les conditions données de production (petite production familiale établie principalement sur la Côte Est) et dans le contexte économique calédonien est possible, pour peu que les itinéraires techniques s'adaptent aux modes de vie des populations et que la production soit économiquement attractive.

En laissant de côté les postulats culturalistes, nous allons dans les pages qui suivent présenter les conditions socio-économiques imposées aux producteurs. Nous analyserons dans un second temps leurs trajectoires d'abandons.

III UNE ACTIVITE EN DECLIN : PERCEPTIONS DE PLANTEURS.

III - 1 L'approche : une analyse du discours.

Lorsque des agents de la DDRP ont sollicité l'appui d'un sociologue pour tenter d'appréhender les stratégies de producteurs mélanésiens dans une filière agricole en déclin, et essayer de comprendre les facteurs qui conditionnaient les abandons massifs, le détour par un travail d'écoute des principaux intéressés - les planteurs - s'est imposé.

Cela d'une part parce que comme le signalait les agents qui avaient connu l'Opération Café (voir les témoignages en annexe 1), les "attentes" des producteurs (ou leurs dispositions pour utiliser un concept qui me parait plus approprié)[13] avaient été ignorées.

Ensuite parce qu'***une démarche compréhensive***[14] m'apparaissait sinon comme la plus apte à rendre compte de ces stratégies, du moins comme favorisant la saisie d'indicateurs qui permettraient de construire dans un second temps, un dispositif d'enquête restituant les conditions objectives qui rendent compte de leurs comportements.

Il ne s'agissait donc pas seulement de se placer en situation d'écoute au sens trivial de ce terme, mais de se donner les moyens - en s'appuyant sur les techniques d'entretien et les méthodes sociologiques - de comprendre ce que les producteurs (souvent fort heureux de l'aubaine d'un auditoire aussi attentif à leurs propos) voulaient restituer de leurs expériences.

---

[13] La notion "d'attente" souvent utilisée par la nouvelle génération d'opérateurs du développement lorsqu'il s'agit de prendre en compte l'expression des populations est trompeuse. En effet, elle suppose que les agents sociaux ont une perception claire des situations dans lesquelles ils sont pris et ajustent de façon intentionnelle et finaliste leur comportement afin de tirer le meilleur avantage de ces situations. Or, dans la réalité les agents sociaux dans la plupart des situations, n'ont pas une conscience aiguë des mécanismes sociologiques qui les inclinent à agir comme ils agissent.

[14] Cette démarche - dont on s'inspire dans cette première partie de l'enquête - est magistralement illustrée dans les enquêtes commandées par la Caisse des Dépôts à l'équipe de Pierre Bourdieu sur les situations de crise en France : cf. Pierre Bourdieu (dir), La misère du monde, Paris, Seuil, 1993.

Je tiens à préciser (et je le rappellerais encore un peu plus loin), que la perception que les planteurs de café ont de leur activité agricole ou de la filière n'est pas plus véridique, ou mieux fondée, que celle des responsables de l'Opération Café, des agents du développement ou des agronomes spécialistes du café. Mais, d'une part elle ne l'est pas moins non plus. Et il faut bien rappeler que généralement le point de vue autorisé sur ces questions n'est pas le leur. D'autre part, dans le cas qui nous occupe, ***leur perception conditionne leur pratique*** et a donc des effets très concrets sur le fonctionnement de la filière. L'Opération Café l'a bien illustrée : les plans en apparence les plus cohérents concoctés par les Politiques, les technocrates du développement ou les savants de la recherche agronomique achoppent sur ce constat trivial.

III - 2 L'organisation et le déroulement de l'enquête.

Le thème des entretiens portait essentiellement sur la perception des causes du déclin de la filière, et en particulier sur les problèmes posés aux producteurs par la désaffection de la main d'œuvre (notamment familiale et en particulier des jeunes adultes du groupe domestique).

Ce travail d'analyse du discours des planteurs a été aussi l'occasion d'une formation à l'enquête dispensée aux agents de la DDRP instigateurs de ce travail.

Un échantillon de planteurs a été établi par ces agents sur la base de critères d'âge et de localisation (Côte Est, Côte Ouest). Au total, 23 planteurs en activité ont été interviewés (16 Côte Est et 7 Côte Ouest), dont 20 entretiens (d'une durée moyenne de 1h30) enregistrés sur bandes magnétiques puis retranscrits. La moyenne d'âge des planteurs interrogés est de 52 ans (71 ans pour le plus âgé et 23 ans pour le plus jeune)[15]. Avant la conduite des entretiens, deux journées ont été consacrées à la préparation des guides d'entretien et à une rapide formation aux techniques de conduite d'entretiens dispensée aux agents.

Trois binômes d'enquêteurs[16] ont été constitués (deux opérants sur la Côte Est, et un sur la Côte Ouest). Pour chaque groupe, les pre-

---

[15] Un planteur n'a pas souhaité communiquer son âge.

[16] Frédéric Chaigne, Jean-Claude Gambey, André Ponidja et Jean-Michel Py (de l'antenne DDRP de Poindimié) ont enquêté sur la Côte Est ; Fabien Escot (DDRP Koné) et José Kabar (DDRP Pouembout) ont interrogé les planteurs de la Côte Ouest.

miers entretiens ont été effectués en présence du sociologue (qui participait également aux entretiens).

Le travail de retranscription des entretiens et les premières analyses ont été effectués par les agents de la DDRP, avec l'appui méthodologique du sociologue, toujours à l'occasion de sessions de formation à l'enquête.

III - 3 Présentation des données.

La mise en texte des extraits d'entretien qui suivent et les commentaires qui les accompagnent sont le fait du sociologue. Nous avons choisi pour ce rapport d'isoler les thèmes les plus significatifs (parce que les plus récurrents dans le discours des planteurs) et de présenter un bref florilège qui restitue la diversité des points de vue.

Le commentaire vise essentiellement à restituer ces fragments de discours dans une perspective analytique qui permet de les lire autrement que comme la simple opinion d'individus.

III - 3.1 Conflits de générations et visions d'ordre.

C'est sous la forme d'un conflit de générations que s'exprime de façon dominante la perception des planteurs quant au déclin de la caféiculture. Le déficit de main d'œuvre renvoie pour la plupart des "vieux" au désengagement des "jeunes" interprété aussi comme une renonciation aux valeurs traditionnelles.

Il n'est pas anodin que ces valeurs "traditionnelles" exprimées, soient aussi des valeurs "d'ordre" (travail, subordination des cadets aux anciens, respect d'une tradition qui se confond avec la religion et la soumission à l'Autorité, fût - elle coloniale) posées en contrepoint au sentiment diffus de ces planteurs qu'ils assistent à un dérèglement social.

Rappelons encore une fois (comme promis) ***qu'une perception de la réalité n'est pas la réalité*** : elle est une subjectivité et d'une certaine manière la tâche du sociologue consiste à identifier les conditions objectives de production de cette expérience et la position dans l'espace social[17] des acteurs qui l'éprouvent.

---

[17] Pour simplifier, nous dirons que l'espace social se résume ici au secteur rural mélanésien de la Province Nord et au sous-système qui le compose, qui est celui des planteurs et ex-planteurs de café. Dans les chapitres qui suivent, on tentera ainsi de caractériser cette population à travers les ni-

Au-delà du caractère stéréotypique de ces oppositions entre générations[18], il est important de rapporter ***le déclin objectif*** de la caféiculture depuis cinquante ans, à ***la perception subjective*** d'une recomposition sociale inscrite dans les pratiques des générations "post code de l'Indigénat".

Ainsi, dans les extraits d'entretiens qui suivent, au senior (C) qui estime que "*c'est fini le café ici. Nous les vieux oui, mais les jeunes c'est fini le café pour eux*" répond son cadet (D), qui rappelle que le processus de désinsertion fût amorcé du temps des "vieux" qui stigmatisent les jeunes générations : "*oui les vieux d'aujourd'hui sont différents. Les vieux d'avant - dont certains sont encore en vie - lorsqu'ils font le café ils travaillent bien. Aujourd'hui, on constate qu'ils ont tous abandonné*".

Il en est de même du discours de ce jeune planteur (E), dont le sentiment lucide de sa singularité (on parlerait même de sa marginalité : "*... On n'a pas la même mentalité*") est le reflet du constat statistiquement avéré d'un désintérêt massif des individus de sa classe d'âge pour l'activité caféicole.

> (A) J-B. 71 ans, retraité et planteur à Ponérihouen.
> *" Les jeunes y abandonnent leur café, et il y a que nous... Il y a que des vieux comme moi qu'on peut pas abandonner. On a grandi avec nos pères, nos grands-pères, en ce temps là... quand ils travaillaient, ils travaillaient pour 2,50 francs par jour, vous voyez. Il n'y avait que le café ou le coprah qui nous donne la main, parce que quand même avec ça on pouvait être un peu égal avec tout le monde. Et c'est peut-être à cause de ça que moi, j'ai continué à travailler, j'ai pas abandonné le travail... J'ai pas abandonné le travail parce que si on abandonne le travail, on abandonne la tribu aussi... et on joue avec notre vie, on abandonne les caféries, on abandonne les champs. Les jeunes d'aujourd'hui - excusez-moi vous êtes des jeunes et je parle comme un vieux -, les jeunes d'aujourd'hui ne travaillent pas. Ce qu'ils font, c'est voler par là, ou manger, ou boire chez papa ou maman ou un ami, et ça pour moi c'est par une vie. Il faut travailler, il faut entretenir ses caféries..."*

---

veaux de revenus distribués, ainsi que le degré d'insertion des unités domestiques dans le champ socio-économique global.

[18] C'est bien en tout lieu et à toute époque que l'on entend les plus âgés se plaindre du fait qu'aujourd'hui rien ne va comme avant, et que cette " jeunesse"...etc.

(B) J. 55 ans, planteur à Ponérihouen.

"Moi, j'ai toujours dit aux jeunes le café ça retient à la tribu, parce que c'est déjà un peu la religion et la coutume à nous. Nous, on parle toujours du sapin, parce qu'on dit que le sapin c'est sacré pour nous. Alors pourquoi pas le café. Le café est venu par l'évangélisation pour être planté... Et bien il faut toujours t'intéresser dans le café... J'ai expliqué ça aux jeunes."

(C) I. 61 ans, planteur à Houaïlou.

"Papa, il était comme le fils quoi, agriculteur. Planter le café, la pêche, la chasse. Et puis il travaillait, il avait des responsabilités au niveau de l'Eglise. Il était diacre. Il maintenait la coutume, le problème essentiel c'est ça, la vie d'avant c'est plus comme maintenant, ils font que çà mes parents. Travaillant la terre, et puis la prière, puis la coutume, et puis avec l'administration. S'il y a le chef qui annonce le travail ou quelque chose qui arrive de l'Etat, les vieux ils partent, ils écoutent quoi. (...).

Ca va tomber à l'eau tout ce qu'on a préparé mes parents et moi-même en trente ans, parce que maintenant les jeunes ils vont travailler pour toucher la paie le mois. C'est beaucoup de travail de faire le café. C'est fini le café ici. Nous les vieux oui, mais les jeunes c'est fini le café pour eux."

(D) E., 46 ans, Planteur à Ponérihouen.

"...Les vieux avant avaient le même discours, le même contenu, les mêmes principes, le même langage. Aujourd'hui, ce qui est dommage c'est qu'ils n'ont plus le même discours: l'un dit comme ceci, l'autre dit comme cela (...). Avant on voyait qu'ils avaient un seul langage quand ils parlaient aux jeunes, mais aujourd'hui ce n'est plus le même langage (...). Ce que je constate, c'est qu'il faudrait qu'ils soient unis pour mieux parler aux gens. Aujourd'hui, dans cette société, on s'aperçoit que les jeunes n'écoutent plus les vieux. Il n'y a plus ce qu'on appelle le respect, je dis cela parce qu'avant quand les vieux parlaient, les jeunes écoutaient bien. Avant ils leurs disaient de faire les champs, avant c'était comme ça... on inspectait les champs pour voir si le garçon travaille, si la fille travaille... Aujourd'hui, on ne le fait plus. On ne fait rien. Le jeune n'a plus peur, la jeune fille n'a plus de crainte parce qu'on ne la contrôle plus. (...)

Oui, les vieux d'aujourd'hui sont différents. Les vieux d'avant - dont certains sont encore en vie - lorsqu'ils font le café, ils travaillent bien. Aujourd'hui on constate qu'ils ont tous abandonné. Tel que je vois, c'est qu'avant lorsque les vieux ne touchaient pas tout cet argent, on s'aperçoit qu'ils s'occupaient bien du café. Je vois que à partir du moment où ils ont commencé à toucher de l'argent, les allocations vieillesses, là on voit qu'ils abandonnent. Ce n'est plus comme les vieux d'avant qui entretenaient leur parcelle. Ils le faisaient parce que c'était leur vie, leur source de revenus..."

(E) A., 30 ans, planteur à Houaïlou.

"Les autres [jeunes] ont tous abandonné. Je connais plein de jeunes qui ont abandonné. Moi, j'étais le dernier servi. Je me suis mis à travailler. J'ai réussi à la tribu... La filière tu vois, c'est ce qui m'a motivé le plus... Moi je sais pas comment ils réagissent les autres producteurs par rapport à moi. Ca je me pose toujours la question : Comment ils réagissent les gens ? Peut-être on n'a pas la même mentalité."

III - 3.2 Pénibilité du travail : la "Fourmi Electrique".

L'autre thème récurrent dans les entretiens fut celui afférent aux nuisances de la "fourmi électrique", perçues comme un facteur principal de pénibilité dans la cueillette du café.

La "fourmi électrique" (une espèce de fourmi dont les morsures sont douloureuses) infeste les caféiers. Son introduction en Nouvelle-Calédonie est sans doute antérieure aux opérations café, mais les infestations dans les plantations de caféiers se sont développées parallèlement à la mise en place des nouvelles façons culturales. Ce qui explique l'association souvent faite par les populations entre les "fourmis électriques" et le "café soleil".

Les acteurs interrogés sont rarement dupes, et s'ils reconnaissent tous la pénibilité liée aux infestations, ils sont relativement peu à considérer qu'il s'agit là de la principale raison des abandons.

D., 40 ans, planteur à Poya.

"Ah c'est les fourmis là; depuis que les fourmis sont arrivées. Avant c'était bon encore mais là ça y est c'est les fourmis! Si ça continue encore il n'y aura plus de café. Il faut du produit pour les fourmis, si y a pas c'est pas la peine."

J., 55 ans, planteur à Ponérihouen.

"Les gens ils abandonnent le café, et puis le buveur du café [le consommateur] il demande beaucoup de café, on demande du café et les gens ils plantent du bananier, ils plantent des ignames, mais pour le vendre pas moyen. Et puis le café ça manque, il n'y a pas assez de café et les gens veulent pas planter du café...parce que le café il y a la fourmi dedans. (...)

Fourmi! Fourmi! Mais moi ce que je vois, c'est pas par rapport aux fourmis. C'est parce qu'il y a trop d'aides.

I., 63 ans, planteur à Ponérihouen.

"Les caféries chez les Européens n'existent même plus; les caféries de chez nous... on les a décimé pour faire place au café soleil. C'est vrai que quand on parle du café soleil, il y a beaucoup de gens qui disent "mais y a trop de fourmis". Mais c'est trop facile de dire que y a trop les fourmis... mais si on prend à coeur le problème pour dire que bon c'est vrai y a problème mais il va falloir que je m'en sorte pour essayer de faire, je crois que les services aussi, eux sont prêts à nous aider si on voulait essayer de faire quelque chose."

III - 3.3 Les rationalités (socio) économiques.

Les opérations de développement de la caféiculture (comme plus largement les actions de développement agricole) s'efforcent de promouvoir des comportements d'agents économiques "rationnels" au sens néoclassique du terme : à savoir des agriculteurs optimisant les conditions de production de leur exploitation pour maximiser le profit (monétaire). L'enjeu du développement à travers "l'insertion marchande" des population rurales ou la professionnalisation de l'agriculture reflète cette tentative de conversion des dispositions des agriculteurs mélanésiens privilégiant les échanges non économiques entre les unités domestiques et en leur sein.

Or, même les plus ardents partisans de la caféiculture (comme (C)) ont souvent tendance à extraire l'activité de production de sa finalité économique : mettre un point d'honneur à entretenir (ou faire entretenir) sa parcelle de café, ou à le faire cueillir, n'est pas motivé par la perspective d'un gain monétaire, mais prolonge d'autres enjeux sociaux ou politiques (redistribuer des revenus, créer des obligations).

Si dans ces logiques, le calcul n'est pas forcément absent (ni forcément présent!), il n'est pas nécessairement économique. Mais le

propre d'une situation de changement social est de voir coexister dans un même champ social des logiques différentes, voire concurrentes (sur le thème du calcul économique, comparer (D) et (E)) et de rendre possible la reconnaissance sociale de pratiques impensables ou inexprimables auparavant (comme l'affirmation de ce jeune planteur (E) qui entend gérer son exploitation de café en tribu sur le modèle de la rationalité économique néoclassique).

Sur un autre plan, il est important de signaler que face à un embryon de professionnalisation dans cette filière, demeure largement présente une pratique de cueillette opportuniste, destinée à répondre à la satisfaction d'un besoin de consommation (A), ou à répondre temporairement aux sollicitations du GAPCE (B) ou à d'éventuels mots d'ordre politiques.

(A) J., 40 ans, planteur à Ponérihouen.
"J'aime bien le café parce que pendant les périodes où on n'a pas de pièces pour payer les cigarettes, on fait une ou deux touques et c'est suffisant".

(B) G., 41 ans, planteur à Hienghène.
"J'ai planté cette parcelle en 89, jusqu'à maintenant j'ai rien ramassé. Là j'ai abandonné, puis cette année j'ai repris. J'ai commencé à planter les bananiers là bas, puis j'ai laissé tombé mon idée pour reprendre. Puis comme j'ai été au GAPCE et comme eux ils mélangent le café, ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas assez [de café]. C'est pourquoi j'ai repris. Je ne sais pas si je vais ramasser. Il y en a un peu... Je crois que cette année je vais ramasser".

(C) J-B., 71 ans, planteur, Ponérihouen.
"Il y a un moment, j'ai donné des contrats. Il m'est resté un peu encore de sous pour mon travail... Je donne des contrats pour entretenir le café... Chez nous côté Kanaky, on s'en fout un peu des sous. Et moi, comme j'ai un petit moyen pour vivre, je fais travailler les gens d'ici. Je dis de mettre le nombre de touques à mon nom, mais l'argent vous n'avez qu'à le garder pour vous...

Q : Ce sont plutôt des jeunes qui viennent travailler pour vous ?

Non, les jeunes y sont toujours fatigués avant de commencer le travail. Non, je donne plutôt à des vieux ou des

vieilles qui ont beaucoup de gosses. Ah c'est pour leur donner la main..."

(D) A., 42 ans, planteur à Touho.

"Si tu arrives à cueillir [seul] tout ton champ, c'est mieux. Sinon il faut appeler la main d'œuvre, il faut appeler les gens de la tribu. Avant [le coût de la main d'œuvre] c'était 200 F la touque. Maintenant c'est 400... La main d'œuvre c'est des groupes de football, volley, tout ça... Pour remplir leur caisse, ils font à 400 [la touque récoltée] et moi quant je revends, je revends à 650 au GAPCE, c'est pour acheter l'engrais et puis le désherbant".

Q : Et quand vous avez fait les calculs, quand vous avez payé les cueilleurs, l'engrais, le désherbant, vous savez ce qui vous reste à vous?

Non, ce n'est pas la peine le calcul. Moi je compte là dessus, c'est le 250 que je touche là. Mais pour le calcul, je fais pas."

(E) A., 30 ans, planteur à Houaïlou.

"Il y a un outil de production, faut l'utiliser, le gérer, c'est ce que l'on dit toujours. Moi je sais pas ils veulent faire quoi [les jeunes de sa tribu qui ont abandonné le café]. Pourtant le café ça marche bien. Si on se met tous ensemble...

Q : Gérer ça consiste en quoi ?

Ca consiste quand tu as des revenus, ne pas les utiliser n'importe comment. Faut pas aller boire... Parce qu'après y a tout un tas de choses à payer. C'est tout ça que j'appelle gérer. Je suis conscient de ce que je fais, les revenus que je gagne... Investir dans une machine, ben j'ai pas le droit. Pareil pour une maison, j'ai pas le droit. Enfin c'est le revenu qui compte pour moi. C'est le revenu. Obligé..."

IV PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES DE PLANTEURS.

Il convient maintenant d'aller au-delà des discours pour tenter de mieux caractériser les profils de planteurs. L'état des lieux de la DDRP présente la situation des structures de production. C'est pourquoi il nous a paru plus utile de compléter ces informations en tentant de définir les profils socio-économiques des producteurs. Nous le ferons dans un premier temps en analysant la forme de distribution des revenus de l'activité, puis dans un second temps en affinant ces informations à travers l'analyse des "dynamiques agricoles" dans un terroir particulier.

IV - 1 Les revenus distribués.

L'opération café, dans sa phase de mise en œuvre, promettait à chaque ménage exploitant 3 ha, un revenu mensuel de 50000 F cfp par mois. On a pu observer toutefois que rares étaient les familles en mesure d'exploiter plus d'un ha et que la tendance générale était plutôt au repli sur des parcelles de 0,25 ha.

Cette réduction des surfaces induit de très faibles niveaux de revenus, notamment pour des familles dont l'attrait pour une activité de production n'est pas fonction d'un niveau théorique de rémunération horaire, mais des retombés concrètes en terme de pouvoir d'achat.

Les informations que nous produisons ici proviennent de la base de données du Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE), la principale coopérative écoulant le café produit en Province Nord. Une bonne partie des producteurs de la Province (et en particulier de la Côte Est) est contractualisée par ce groupement.

Nous avons extrait de cette base de données 354 planteurs inscrits ayant approvisionné le GAPCE à partir de la campagne 1994-95, et nous avons intégré à notre calcul du revenu annuel moyen les deux campagnes suivantes[19]. Il s'agissait de se placer dans le contexte d'un producteur récoltant chaque année les cerises et confronté à des variations dues aux divers aléas affectant les niveaux de production (en particulier les aléas climatiques). Les récoltes des années 1994 et 1995 se sont déroulées dans des contextes de production qualifiés de normaux par les services de développement.

---

[19] Le GAPCE arrêtant sa comptabilité au début de l'année qui suit celle de la récolte, les résultats de la récolte 1994 sont inscrits dans la campagne 1994-95, ceux de la récolte 1995 dans la campagne 1995-96, ceux de la récolte 1996 dans la campagne 1996-97.

Les productions de 1996 ont été affectées par un cyclone (le cyclone Beti) qui a occasionné d'importants dégâts dans les plantations en mars de cette année.

Il faut enfin signaler que les valeurs produites ici ne concernent que les revenus (fonction du nombre de touques et des primes) versés par le GAPCE. Ces revenus sont déductibles des charges d'exploitation (notamment les engrais et désherbants), ce qui revient à réduire encore les marges des producteurs.

La moyenne des revenus annuels de l'effectif observé est de 26000 F cfp (25 977,54 F cfp) avec une distribution partant du minimum de 217 f/an au maximum de 944017 F cfp/an.

La distribution des revenus par effectifs de producteurs dans chaque tranche - telle que reproduire dans le graphique ci-dessous - est toutefois plus parlante.

Graphique 1 : Effectif de producteurs par tranche de revenus annuels moyens Campagnes 1994-1996 (en milliers de francs cfp).

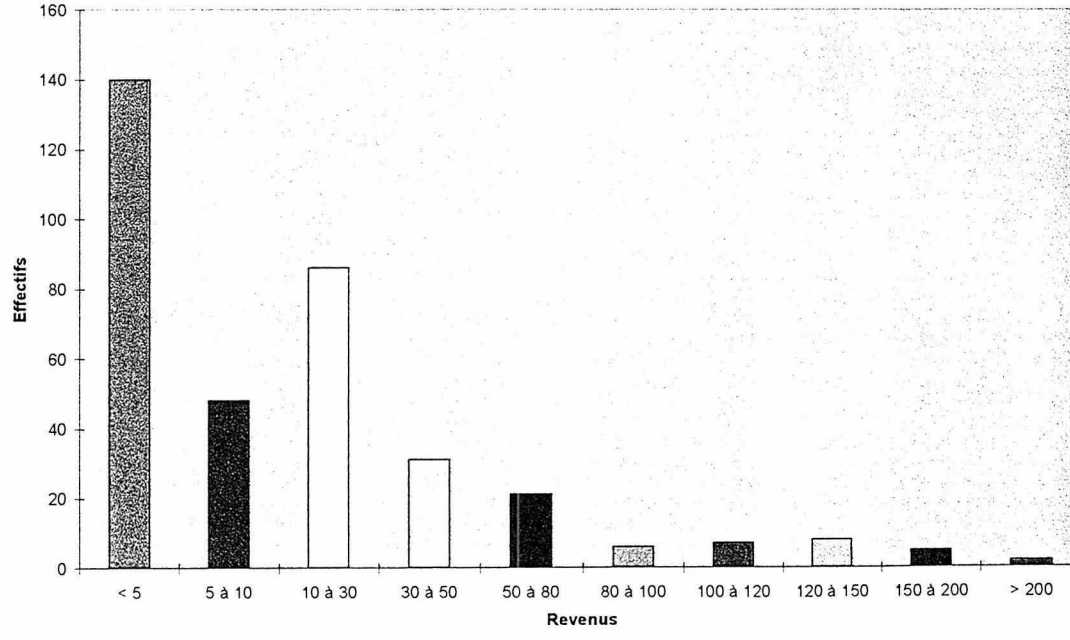

On observe ainsi que près de 40 p.cent de l'effectif des planteurs inscrits en 1994 ont perçu un revenu moyen annuel (sur les trois "campagnes") inférieur à 5000 F cfp. Si on élargit les tranches de revenus, on notera que ce sont 86 p.cent des producteurs qui ont perçu moins de 50000 F cfp. Ils ne sont que 0,56 p.cent à avoir dépassé 200000 F cfp par an en moyenne sur trois ans.

Le taux élevé d'abandons (ou de producteurs n'approvisionnant pas le GAPCE de façon régulière)[20] peut d'une certaine manière tirer les revenus vers le bas dans ce premier échantillonnage.

C'est pourquoi dans le graphique 2 nous avons extrait de la base de données une sous population que nous qualifierons sommairement de "professionnels", dans la mesure où il s'agit de producteurs ayant livré régulièrement (à chaque récolte) leur production au GAPCE. Cette sous population regroupe 110 individus, soient 31 p.cent de l'effectif global.

Graphique 2. Effectif de producteurs par tranche de revenus annuels moyens en milliers de francs cfp (producteurs ayant livré au trois campagnes)

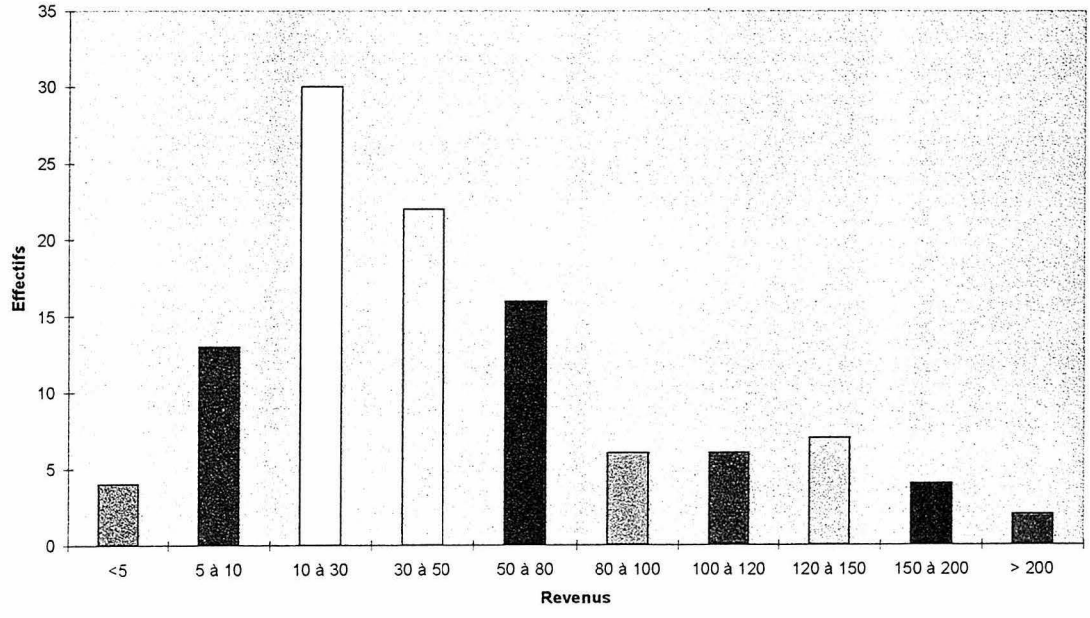

La moyenne des revenus distribués dans ce groupe est plus élevée puisqu'elle est de 60373 Fcfp par an. D'autre part on constate que la proportion des individus à revenus très faible (moins de 5000 F cfp/an) est réduite à 3,6 p.cent.

Mais on observe également que dans cette catégorie, ils sont 62,7 p.cent à percevoir un revenu moyen annuel inférieur à 50000 F cfp. En élargissant les tranches, ils sont 82,7 p.cent à percevoir moins de 100000 F cfp par an.

[20] Sur les 354 planteurs ayant livrés du café au GAPCE en 1994, 147 n'ont fait que cette campagne, et 97 planteurs n'ont livré que deux années sur les trois.

Les effectifs se concentrent encore plus dans la tranche des faibles revenus si l'on prend en compte une autre sous population de l'échantillon : celle regroupant les planteurs ayant livré leur production les deux premières années (1994 et 1995) mais pas la troisième (cf. Graphique 3). Cette catégorie correspond à la situation théorique de producteurs pénalisés par le cyclone de 1996.

Graphique 3. Effectif de producteurs par tranche de revenus annuels moyens en milliers de francs cfp (producteurs ayant livré aux deux premières campagnes)

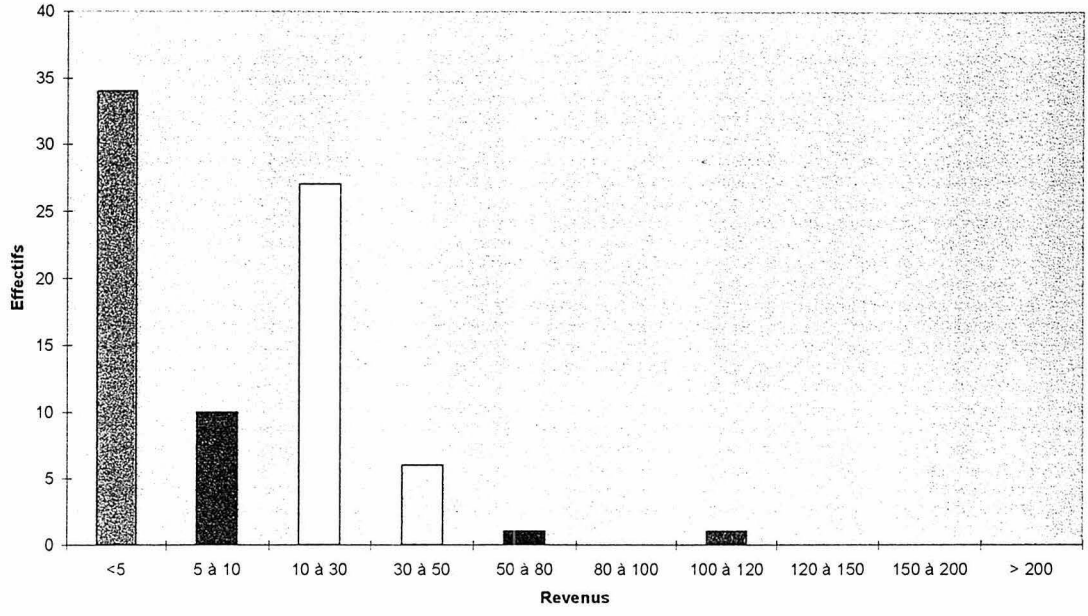

Dans cette catégorie qui représente 22,3 p.cent de l'effectif global, près de 9 producteurs sur 10 (89,8 p.cent) ont perçu moins de 30 000 F cfp par an (moyenne sur trois ans). Ils sont près de la moitié dans la tranche de revenus inférieurs à 5000 F cfp par an.

En fait, quelque soit la sous population retenue, les revenus du GAPCE effectivement distribués aux planteurs sont très faibles. Cela en grande partie parce que les volumes produits et livrés sont peu importants. On peut aussi envisager le fait que les producteurs ne livrent au GAPCE qu'une partie de leur production. Mais en pratique, seule une poignée de producteurs ont une stratégie de diversification, notamment en livrant du café vert aux torréfacteurs de la place[21]. Ces producteurs sont connus des services techniques et leurs revenus s'inscrivent peu ou prou dans les modèles que nous observons.

[21] Dans certaines zones, des producteurs livrent à des torréfacteurs établis à proximité, en particulier certains producteurs d'arabica de la Côte Ouest.

De façon très nette - mais on le savait déjà -, les Opérations Café ont échoué dans leur projet d'asseoir un ensemble de petits exploitants agricoles correctement rémunérés. Mais peut-être qu'en dépit de leur faiblesse, ces revenus constituent "la principale source de revenus monétaires pour les familles qui n'ont pas la chance d'avoir des salariés" (cf. Freyss, op. Cit. : 353).

C'est ce que nous allons tenter de vérifier.

IV - 2 Les situations de production à l'échelle locale.

Pour essayer de cerner un peu mieux le profil socio-économique des producteurs, nous avons dû recourir à une étude plus localisée. Les données présentées ici proviennent d'une enquête socio-économique conduite dans une tribu de la Côte Ouest[22].

IV - 2.1 Données générales de production.

Cette tribu se situe dans l'une des zones de production les plus "dynamiques" de la Côte Ouest. La Commune dans laquelle elle s'inscrit produisait en 1994 24 p.cent du café de la Côte Ouest et 3 p.cent de l'ensemble de la production de la Province Nord. La tribu fournissait la plus grande part de la production communale (89 p.cent en café vert et 88,5 p.cent en café parche). Il convient toutefois de relativiser ces proportions, car les niveaux de production évoqués sont très faibles comme nous le verrons, et illustrent le déclin de la filière[23].

Dans cette tribu, les surfaces plantées en exploitation en 1994 représentaient environ 10 ha de "café soleil" (catimor et robusta) et 2,6 ha de café dit "traditionnel" (sous-ombrage). Les plantations de "café soleil" étaient réparties en 43 parcelles d'une surface moyenne d'environ 0,23ha.

La production commercialisée de la tribu était cependant inférieure à une tonne (980,7 kg) de café vert et 1169 kg de café parche.

---

[22] L'enquête a été réalisée en Juillet 1996. Les données ont été collectées avec l'appui de José Kabar, technicien de l'antenne DDRP de Pouembout.
[23] Les résultats des années 1995 et 1996 traduisent de fortes baisses de la production commercialisée.

IV - 2.2 Profils de producteurs.

Les registres de la DDRP signalent 23 planteurs inscrits, dont 16 en activité[24]. Mais dans ces effectifs, ils ne sont que 6 à avoir livré leur production au moins une fois depuis 1994 et seulement deux à l'avoir fait régulièrement.

Le graphique ci-dessous reproduit les revenus moyens annuels (calculés sur les trois récoltes 1994, 1995 et 1996) versés par le GAPCE aux producteurs de la tribu. Il convient de noter cependant qu'une partie de la récolte de cette tribu échappe au GAPCE, certains producteurs n'hésitant pas à vendre leur café à d'autres torréfacteurs. Mais cette stratégie de diversification ne concerne que des producteurs livrant déjà du café au GAPCE.

Revenus annuels moyens versés par le GAPCE aux producteurs de la tribu (campagnes 1994, 1995, 1996)

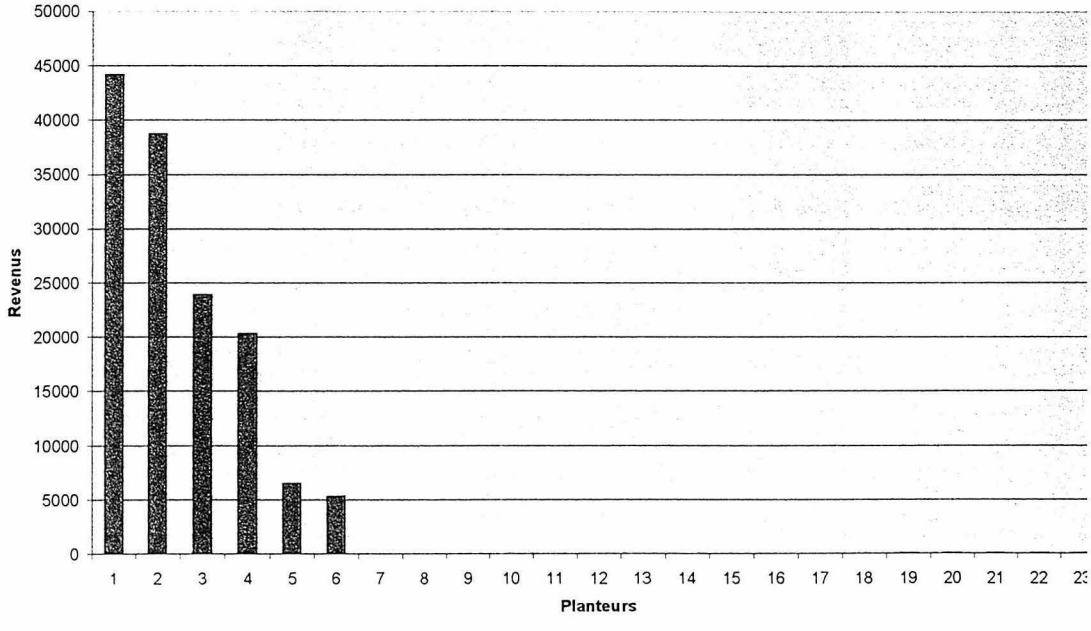

On le voit les revenus versés restent faibles, puisque le revenu moyen annuel le plus élevé n'atteint pas 45000 F cfp par an.

---

[24] Une liste exhaustive de 23 producteurs a été constituée à partir des registres de la DDRP. Cette liste indiquait 16 planteurs en activité et 7 anciens producteurs dont l'abandon a été enregistré par les services techniques. Sur les 7 ex-producteurs, nous avons appris sur le terrain que deux d'entre eux étaient décédés et deux autres ne résidaient plus à la tribu.

Mais intéressons nous de plus près à cette petite catégorie de producteurs marchands.

1) M. 40 ans, célibataire. Revenu annuel moyen : 44146 F cfp.

Si M. est fréquemment cité en exemple par l'animateur rural qui nous introduit dans la "tribu", ce n'est pas seulement parce qu'il est le cultivateur de café le plus "performant" du village, mais parce que sa trajectoire d'exploitant illustre la philosophie des «opérations café » en signalant un cas « réussi » de reconversion dans l'agriculture. En effet, M. est revenu s'installer dans sa tribu à la fin des années 1970, après quelques années passées à Nouméa comme salarié intermittent de la manutention portuaire. Les deux parcelles de "café soleil" qu'il exploite (0,25 ha chacune) ont été plantées à l'époque des "Opérations Café".

M. qui n'a pas d'enfant, vit et travaille seul sur ses plantations, tout en participant à la vie sociale de son clan et de sa tribu.

En fait, ce profil d'exploitant célibataire, monoactif et relativement assidu sur ses plantations reste très marginal parmi les populations de caféiculteurs enquêtés.

2) M. 61 ans, marié, 8 enfants. Revenu annuel moyen : 38 720 F cfp.

En fait, cette famille est probablement celle qui au sein de la tribu commercialise les volumes de café les plus importants. N'ayant pas renouvelé en 1995 son contrat de production avec le GAPCE qui arrivait à échéance, elle a choisi de diversifier ses réseaux commerciaux : elle a ainsi vendu la plus grande part de sa production 1995 à un torréfacteur de Bourail. Son revenu moyen annuel est donc sans doute supérieur à la somme indiquée ci-dessus. Elle disposait de six petites parcelles de "café soleil", totalisant approximativement 1,5 ha. Les premières parcelles ont été plantées en 1978, lors des phases initiales de l'Opération Café.

M. et sa famille constituent un cas typique de groupe domestique intégré fonctionnant également comme une unité économique et de production diversifiée. L'unité domestique se compose des parents et des enfants : six garçons et deux filles dont les âges s'échelonnent de 16 à 35 ans.

Les deux aînés (un garçon et une fille, dans l'ordre naissance) sont mariés et ont chacun quatre enfants. L'aîné qui est employé à la SLN a établi son foyer dans le quartier minier qui jouxte la commune ; la fille vit quant à elle dans la tribu, avec son époux et ses enfants.

Les deux suivants (un garçon et une fille) ne sont pas mariés et vivent au foyer de leurs parents. Le garçon qui, après une troisième de collège, a suivi une formation agricole à la Népia, seconde quotidiennement son père dans les activités agricoles. C'est lui également qui gère les relations avec les services de développement provinciaux et le GAPCE.

Quatre personnes sont donc affectées aux travaux agricoles (les parents et les deux enfants qui vivent avec eux).

Deux autres garçons ont été récemment embauchés en tant que contractuels à la SLN, grâce à l'appui de leur frère aîné. Ils habitent durant la semaine au village, chez celui-ci. L'un d'eux vit maritalement avec une jeune fille installée à la tribu : ils ont un enfant en bas âge.

Enfin les deux derniers sont encore scolarisés, l'un au collège de Koné, l'autre à Nouméa. Tous deux sont internes dans leur établissement.

Le groupe domestique, bien que relativement dispersé, dispose d'une réserve de main d'oeuvre mobilisable durant les temps forts et notamment lors de la récolte du café. Les membres présents dans la tribu (parents, trois enfants et petits enfants) y participent, de même que les autres membres, le week-end ou les jours fériés. D'autre part, si chaque membre du groupe dispose de sa propre parcelle vivrière (y compris la fille mariée), des formes de coopéra-

tion s'instaurent au sein de la famille et il n'est pas rare que les membres présents en tribu entretiennent, durant la semaine, les parcelles dévolues aux absents.

De la même manière, les adultes non mariés salariés à la SLN remettent une grande partie de leur salaire aux parents. L'aîné marié "ne monte jamais le week-end sans un paquet de sucre ou autre...".

Les signes d'aisance économique du groupe domestique sont assez manifestes : deux véhicules un peu abîmés mais en état de marche et régulièrement entretenus par le fils "cultivateur". L'aîné dispose également d'un véhicule.

Mais le dynamisme économique de ce groupe se manifeste surtout à travers la structure économique clanique (GDPL) qu'il a constitué et qu'il anime. Cette structure regroupe l'ensemble de leur clan (deux unités domestiques présentes dans la tribu) et quelques alliés. Le groupement s'est spécialisé dans les travaux agricoles (construction et réfection de barrières), grâce notamment à un important contrat avec la SLN obtenu par l'entremise du fils aîné.

Le groupement gère également une activité d'élevage sur une ancienne propriété rachetée par l'ADRAF à un propriétaire européen, mais dont l'attribution n'est pas décidée en raison des revendications d'un autre clan de la tribu. Pour autant, les membres du GDPL ont décidé de mettre en valeur cette propriété pour laquelle ils ne possèdent aucun titre officiel. C'est également le GDPL qui organise depuis 1995 la commercialisation d'une partie du café produit.

Les revenus générés par les diverses activités (agricoles et extra-agricoles) ont été partiellement réinvestis en matériels agricoles : un tracteur a été acheté grâce à un emprunt au crédit agricole et un autre emprunt est en cours de négociation afin de l'équiper et pour l'achat de matériel d'irrigation.

3) A. 63 ans, marié 8 enfants. Revenu annuel moyen: 23 906 F cfp.

La production de café procure à cette famille un petit revenu d'appoint dans le cadre d'une stratégie familiale de diversification économique. Les trajectoires scolaires et professionnelles des enfants signalent par ailleurs une dynamique de promotion socio-économique. Les huit enfants de A. sont majeurs (cinq garçons et trois filles âgés de 18 à 37 ans, dont une fille mariée, les autres étant disponibles pour le groupe domestique).

Trois enfants disposaient d'un emploi stable (l'un occupant un poste de cadre supérieur dans l'administration provinciale et les deux autres employés à la SLN.) ; trois autres occupaient un emploi temporaire au moment de l'enquête. L'un des garçons poursuivait des études supérieures en métropole, tandis que le dernier travaillait sur l'exploitation et s'occupait notamment de la commercialisation des productions agricoles.

On notera de façon indicative que sur les huit enfants, deux sont diplômés de l'enseignement supérieur ; une fille est bachelière ; deux autres ont un BEP. Enfin, on signalera que le père perçoit une retraite d'environ 18600 F cfp par trimestre.

La production de café n'est donc pas une source principale de revenus pour le groupe domestique. Celui-ci, fortement inséré dans le salariat hors tribu, pratique aussi une activité agricole dynamique relativement à la situation agricole de la tribu. Le groupe domestique exploite trois parcelles de café (deux "soleil" et une "traditionnelle") combinant 500 pieds de Robusta et 600 pieds d'Arabica, sur une surface totale d'environ 1 ha.

Quoique correctement entretenues, ces parcelles restent toutefois sous-exploitées. Le café récolté est vendu exclusivement au GAPCE. Parallèlement, la famille exploite cinq champs destinés aux productions maraîchères et vivrières, dont un champ en cours d'équipement pour la production intensive (irrigation) d'ignames.

Les surplus de productions maraîchères sont vendus à l'internat de Poya, dans les commerces de Koné et auprès des particuliers. Pour les sept premiers mois de l'année 1996, les ventes répertoriées (qui ne représentent qu'une partie des produits vendus) à l'internat et aux commerces de Koné, atteignaient 103640 F cfp, soit un revenu bien plus important que les ventes de café.

De l'aveu même de A., l'activité agricole ne constitue qu'un appoint économique (l'essentiel des revenus de la famille étant assuré par les emplois salariés des enfants) et une source de valorisation sociale du travail en tribu : ainsi, si les parcelles agricoles sont entretenues régulièrement par A. et son épouse avec l'appui ponctuel de leurs enfants, ils admettent volontiers sous-traiter les travaux lourds (défrichages, labours) à des associations de jeunes de la tribu de manière à redistribuer des revenus.

4) D. 53 ans, marié, sans enfant. Revenu annuel moyen : 20320 F cfp.

Le revenu que nous avons calculé pour D. provient en fait de la campagne effectuée en 1994 (pour un revenu de 55880 F cfp auquel s'ajoute une prime du GAPCE de 5080 F cfp). D. n'a pas vendu de café aux deux campagnes suivantes.

Le groupe domestique se résume ici à un foyer conjugal (D. et son épouse). Depuis 1996, D. occupe un emploi d'ouvrier (apparemment stable) dans une société minière exploitant le minerai de la région de Poya. Les deux parcelles de café "soleil" (2 x 0,25ha) et un petit champ de "vivrier" (tubercule et bananiers) sont entretenus par le couple. En 1996, ils ont eu recours à l'appui d'une jeune fille de la tribu qu'ils ont rémunéré pour l'entretien des parcelles et la récolte de café (pour un total de production de quatre sacs).

La production agricole de 1996 (café et "vivrier") a été affectée à l'autoconsommation ainsi qu'aux dons et échanges cérémoniels dans le cadre des "coutumes".

5) S., 44 ans, marié, 10 enfants. Revenu annuel moyen : 6 453 F cfp.

Le revenu calculé correspond au café commercialisé sur la seule campagne 1996-1997 (44 kg pour un revenu de 19360 F cfp).

S. occupe un emploi d'ouvrier agricole dans une exploitation de la commune de Bourail et ne rentre au foyer qu'un week-end tous les 15 jours.

Son épouse et leurs 10 enfants (7 garçons et 3 filles âgés de 4 à 24 ans) vivent tous au foyer. Les quatre aînés ont quitté l'école (trois sans diplôme et un avec un CAP) et sont tous sans emploi. Les six autres sont encore scolarisés.

L'unique parcelle de café "soleil" (0,25 ha) est normalement entretenue par les aînés, mais la mère que nous avons interrogé admet qu'en l'absence de son époux, les garçons présents au foyer ne s'impliquent pas et s'en désintéressent complètement. D'où un investissement en travail très irrégulier, qui se ressent sur le rendement des parcelles.

L'essentiel des productions agricoles est affecté à l'autoconsommation ou aux échanges cérémoniels. Les ventes de surplus sont très occasionnelles.

6) J-N. 40 ans (beau-frère de M), marié, 4 enfants. Revenu annuel moyen : 5280 F cfp.

J-N. a occupé des emplois d'ouvrier spécialisé plusieurs années durant à Nouméa. Il a ensuite été recruté comme agent de terrain de l'Opération Café en 1989, puis licencié lors de l'arrêt des opérations en 1992.

Il a alors mis en exploitation deux parcelles de "café soleil" (robusta et catimor). Les parcelles de J-N. sont bien entretenues, ainsi que les vergers d'agrumes qu'il a plantés. Il entretient lui-même (ou parfois avec l'aide de son épouse, ses enfants étant jeunes) ses plantations. Mais il est peu présent lors des récoltes. De fait il est à l'affût d'opportunités d'emplois occasionnels : il a travaillé durant six mois

en 1993 à la construction de l'usine Bernheim près de Poya, puis en 1995, il a obtenu un contrat de neuf mois avec la municipalité. Au moment de l'enquête en 1996, il percevait encore des indemnités de chômage.

Pour résumer l'examen quelque peu détaillé de ces situations, nous noterons que :

1°- Les revenus tirés de l'activé caféicole des ménages de la tribu sont très faibles.
2°- Les profils socio-économiques de ces planteurs peuvent être sommairement décomposés en trois types :

a) Le cas très marginal (atypique) d'un jeune producteur célibataire qui tire un revenu monétaire principal (quoique faible) de la production de café.

b) Une frange dominante de producteurs dont les revenus moyens annuels oscillent entre 20000 et 38000 F cfp. Pour ces producteurs, la vente de café ne procure qu'un revenu d'appoint : il s'agit en fait de familles déjà sécurisées au plan économique grâce aux revenus des emplois salariés hors tribu des membres du groupe domestique.

c) Enfin, les derniers exemples signalent des cas de quasi abandon de la filière. La situation de ces familles traduit une grande précarité économique avec comme corollaire un désengagement des groupes juniors et/ou la recherche d'opportunité d'emplois salariés.

De manière générale, on notera que dans cette tribu, la production de café n'a pas pour fonction latente de procurer des revenus aux familles "qui n'ont pas la chance d'avoir un salarié".

Dans la plupart des cas c'est plutôt la situation inverse qui est observée : ce sont les familles déjà sécurisées d'un point de vue économique (grâce au salariat non agricole) qui soutiennent l'activité de production agricole.

IV - 3 Des trajectoires de "sortie" de la filière.

Un autre thème récurrent pour expliquer le déclin de la filière café renvoie à l'idée d'un abandon massif des planteurs au profit d'autres

activités agricoles ou extra-agricoles avec l'idée sous-jacente d'une concurrence active du salariat perçu comme cause immédiate du désengagement des agriculteurs. Comme si les sollicitations du marché du travail (pourtant pas si nombreuses que cela, loin de là) venaient débaucher les producteurs mélanésiens jusque sur leur parcelle.

Ces discours qui nous paraissaient peu fondés et surtout l'importance du désengagement des planteurs illustrée par le très faible niveau de production, nous incitaient à nous intéresser aux planteurs que la DDRP nous désignait comme ayant abandonné la filière.

Il était difficile de reconstituer les listes d'abandon disséminées dans les archives de l'Opération Café (à partir des procès verbaux établis pour le constat d'abandon) ou de la DDRP, sans donner à cette étude une ampleur qui dépassait largement le cadre qui lui était imparti.

Nous avons donc opté pour une démarche plus inductive en recourant à un échantillon significatif de 10 ex-planteurs originaires des communes de Houaïlou et Ponérihouen. Le choix de ces communes est lié au fait que l'échantillonnage a été établi avec l'appui d'agents de la DDRP ayant anciennement travaillé comme agents de l'opération café dans ces communes.

Un entretien a été réalisé avec les ex-planteurs à partir d'un guide axé en partie sur les motivations du désengagement.

Nous avons choisi ici de classer en deux grand types ces trajectoires de sortie de filière.

IV - 3.1 Les sorties de la filière sans reconversions agricoles ou salariales.

Ce cas de figure concerne sept ex- planteurs sur les dix individus interrogés. Il s'agit ici d'individus qui ont abandonné la production de café, mais n'ont pas compensé ce retrait par la recherche d'autres sources de revenus.

Les personnes interrogées expliquent pour la plupart avoir été impliquées dans les "Opérations Cafés" par les chefs ou en réponse aux sollicitations de l'administration et s'être maintenues dans l'activité tout au long de la phase de soutien aux producteurs (présence des animateurs, fournitures gratuites d'intrants et pesticides, mots d'ordre de mobilisation...). Certains affirment avoir abandonné avant l'entrée en production de leur plantation.

Parmi ces sept ex- planteurs, ils ne sont que deux à percevoir les revenus (faibles mais réguliers) d'une retraite et un seul à disposer d'un emploi temporaire au moment de l'enquête.

Ces ex- planteurs ne compensent pas les pertes de revenus liés à leur retrait de la filière café par la commercialisation d'autres denrées agricoles. Leur insertion marchande est occasionnelle, la vente de surplus intervenant lorsque l'opportunité se présente (vente sur le bord de route).

La trajectoire dominante de "sortie de filière" que nous observons est donc celle du désengagement d'une activité de production perçue comme contraignante, sans engagement des acteurs dans une autre activité économique.

IV - 3.2 Sortie de filière et reconversion salariale.

Trois ex- planteurs ont expliqué avoir renoncé à leur plantation de café en ayant trouvé un emploi stable à la SLN ou dans des compagnies sous-traitantes. Aucun de ces planteurs ne disposait de ressources en main d'œuvre au sein du groupe domestique susceptible de compenser leur départ.

Deux familles sur les trois ont maintenu une activité agricole moins contraignante et peut-être plus rémunératrice que le café. Ces deux familles animent des GIE d'élevage bovin (avec vente régulière de bétail) et ont une démarche active de commercialisation des surplus maraîchers vendus par les conjoints sur les marchés de proximité, dans les internats scolaires et aux commerçants.

On note une fois de plus que l'activité salariée hors tribu tend à dynamiser l'activité agricole des ménages.

V LE DECLIN DE LA FILIERE : UNE QUESTION DE GENERATION ?

> *"Tu vois là, X a commencé à construire sa maison en 1989, mais il n'a pas fini. Il faut qu'il trouve l'argent pour finir sa maison. Quand il a commencé à construire sa maison, il travaillait, mais ça s'est arrêté et il n'a pas pu la finir... S'il avait continué à travailler un ou deux ans peut-être qu'il aurait eu de quoi acheter le ciment, mais maintenant il faudra attendre qu'il retrouve un travail dehors [ie hors de la tribu]." Un animateur rural à propos d'un planteur enquêté.*

La contrainte spécifiquement économique (faiblesse des revenus) et la nature des conditions de la production (petites parcelles sous exploitées) ne suffisent pas à expliquer les facteurs du déclin de la filière. S'en tenir là supposerait que les conditions préalables d'une relance impliquent une intervention sur ces deux contraintes. Or, les contraintes sont aussi pour une large part sociologiques, comme en témoigne le caractère structurel du déclin.

Nous avons pu observer précédemment, dans le compte rendu analytique du discours des planteurs (cf. Infra II-3.1), que la variable générationnelle était mise en avant pour expliquer le désengagement des planteurs, avec l'idée sous-jacente que ce désengagement concernait surtout les jeunes générations, moins assidues sur les plantations que leurs aînés.

Ce discours ne doit pas faire illusion. En fait, le désengagement des producteurs s'inscrit dans un processus plus profond de changement social engagé au lendemain de l'abrogation du code de l'Indigénat et de l'insertion des populations mélanésiennes dans le salariat.

Toutefois, il est important de préciser la nature de ces activités salariales, la façon dont elles imposent aux acteurs un rapport déterminé au travail, et leurs effets induits sur le secteur agricole mélanésien. Nous prendrons à titre d'exemple la trajectoire professionnelle de deux "vieux" planteurs de notre échantillon.

1) O. 72 ans, planteur de café sur la Côte Est.

Les parents de O. avaient une vieille plantation de café en tribu, à la fin des années trente. O. quitte

sa tribu pour la première fois durant la seconde guerre mondiale, pour un emploi à Boulouparis, sans que l'on sache vraiment s'il s'agit d'une réquisition administrative ou d'un emploi salarié. Alors même le Territoire abrite une forte concentration de troupes américaines, les populations mélanésiennes sont pour la première fois recrutées pour des emplois salariés afin de pallier au manque de main d'œuvre locale.

O. obtient un premier emploi salarié en 1949, trois ans après l'abrogation du Code de l'Indigénat. Il est alors embauché comme planton dans une commune de la Côte Ouest. Il restera quatre ans à ce poste. Ce sera pour O. la durée dans un même emploi la plus longue de sa carrière, qui jusqu'à sa retraite sera marquée par de nombreux aller/retour entre sa tribu et des embauches occasionnelles et de courtes durées à l'extérieur.

2) A., 63 ans, planteur de café sur la Côte Ouest.

A. nous explique qu'avant la production de café, la première activité rémunérée qu'il a effectuée consistait en la collecte de peaux de cerfs pour des marchands de sa commune, alors qu'il était adolescent. A. parvient ensuite à reconstituer de façon très précise une longue série d'activités salariées, conduites de manière chaotique au gré des opportunités.

En 1951 un premier emploi comme manœuvre dans une mine de manganèse ; en 1953-55 comme manœuvre pour la compagnie minière Pentecost ; quelques mois en 1956 comme commis dans les magasins de la SLN à Nouméa ; en 1958 comme manœuvre pour la construction du barrage de Yaté; quelques mois en 1959 comme ouvrier agricole chez un éleveur de la Côte Ouest; en 1960-62 comme manœuvre dans une société minière; quatre mois en 1968 comme manutentionnaire sur le port de Nouméa; de septembre 1970 à Décembre 1986 comme ouvrier agricole chez un éleveur de la Côte Ouest.

A. a défriché de nouvelles parcelles de café en 1987, dans le cadre des Opérations Café. Il perçoit une petite retraite calculée sur la base des quelques

activités salariées dont il a pu retrouver la trace administrative.

La plupart des trajectoires professionnelles reconstituées signalent cette prédominance de l'emploi intermittent comme forme principale d'insertion des populations mélanésiennes dans le salariat. Cette forme d'insertion n'est pas choisie : elle découle de leur positionnement dans les emplois subalternes et sous-qualifiés.

Ces trajectoires signalent aussi que la "désertion" des tribus n'est pas propre aux jeunes générations, mais qu'elle renvoit à une dynamique initiée par leurs aînés. Compte tenu de la situation actuelle du marché du travail, il est même probable que les jeunes ne disposent pas des mêmes opportunités d'accès à un emploi salarié que leurs parents.

En fait, il faut rappeler que les planteurs "âgés" (plus de 60 ans) qui apparaissent dans le déclin actuel comme la base productive la plus fiable au regard des services de développement, constituent la première génération post "code de l'Indigénat": autrement dit la première génération de salariés mélanésiens. Ils ont donc été les premiers à "déserter" les champs de café[25].

Le retour de cette génération d'acteurs en tribu, ainsi que leur repli dans le secteur agricole est relativement récent et correspond peu ou prou à la période de mise en œuvre des «Opérations café ». L'assiduité dans le travail agricole (et notamment dans les plantations de café) s'explique en grande partie par le fait que ces individus ont déjà accompli leur cycle d'insertion salariale. Ils ne sont plus disponibles - en raison de leur âge - pour de nouvelles expériences professionnelles. A l'inverse, leur logique d'investissement dans la caféiculture s'inscrit dans une forme d'auto-promotion interne au sein du groupe, où leur propre parcours professionnel à l'extérieur est évacué, au profit d'un discours sur le développement endogène en tribu qui trouve un écho dans les politiques agricoles destinées au secteur mélanésien depuis bientôt trente ans.

Les générations actuelles de "jeunes" kanak résidant en tribu sont comme leurs aînés, structurées dans leur rapport au travail par ce modèle de l'emploi intermittent. On notera cependant qu'à la diffé-

[25] En contrepoint, il faut aussi rappeler que l'insertion mélanésienne dans la caféiculture marchande avant la seconde guerre mondiale s'est faite dans des situations particulières d'assignation à résidence des populations (la circulation des "indigènes" étant réglementée et soumise à autorisation) et dans le contexte du travail forcé.

rence de leurs aînés, ces jeunes opèrent dans un contexte de crise économique marqué par une plus grande rareté des emplois.

On signalera enfin que l'activité agricole en tribu subit le contrecoup de cette dynamique d'insertion occasionnelle des populations kanak sur le marché du travail. Les producteurs ne sont pas disposés à s'investir de façon durable dans leurs champs et une dynamique de développement agricole engagée sera interrompue dès lors qu'une opportunité d'emploi salarié se présente.

On conçoit alors que la production de café qui dans sa forme actuelle en Province Nord apparaît comme une culture de rapport économique faible et différé, imposant aux producteurs des contraintes de présence et de suivi des parcelles, ne soit pas des plus adapté dans ce nouveau cadre socio-économique.

VI PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ETUDE.

L'analyse de la filière café dans son évolution historique, ainsi que l'état des lieux établi par la DDRP signalent un déclin structurel, tant en terme de réduction des surfaces plantées qu'au niveau des volumes de production qui atteignent 36 t cette année.

La production de café en milieu mélanésien qui remonte aux années 1930 (introduction de la culture forcée du café dans les réserves) s'organise depuis ses débuts et jusqu'à nos jours sur de très petites exploitations familiales. La surface d'exploitation la plus communément observée aujourd'hui est de 0,25 ha.

Cette limitation des surfaces s'explique aujourd'hui en grande partie par des contraintes de main d'œuvre.

Cette restriction des surfaces a des conséquences sur les revenus effectivement perçus par les producteurs : ces revenus sont très faibles et n'ont aucun effet incitatif. Le calcul théorique effectué par les promoteurs des opérations café et fondé sur la valorisation d'un coût horaire du travail (supérieur au salaire minimum garanti) n'a aucune réalité pour les individus.

L'enquête socio-économique met notamment en évidence les points suivants :

1° - **La grande faiblesse des revenus effectivement perçus par les producteurs** : à titre indicatif, sur les 354 planteurs inscrits ayant livré une production au GAPCE, 40 p.cent ont perçu un revenu moyen annuel (sur 3 ans) inférieur à 5000 F cfp! En élargissant les tranches de revenus, ce sont 86 p.cent qui ont perçu moins de 50000 F cfp (pour une moyenne de 26000 F cfp/an).

2° - La production de café ne constitue pas une source de revenus pour les familles mélanésiennes résidant en tribu et qui n'ont pas la chance d'avoir un salarié, contrairement à une justification couramment employée. A l'inverse, **l'enquête met en évidence le fait que les planteurs les plus assidus (et qui ont les meilleurs revenus) sont ceux déjà sécurisés au plan économique** : ils disposent d'au moins un salarié stable en activité dans leur entourage.

3° - **Une grande part des planteurs qui ont abandonné l'activité ne s'est pas reconvertie dans une autre activité de production marchande** : on note davantage une position de repli en tribu et une insertion opportuniste sur le marché de l'emploi, pour des activités sous qualifiées et intermittentes.

4° - Peu rémunératrice et contraignante dans le cadre des structures de production mélanésienne (petite exploitation diffuse), **la production de café dans ce contexte de production semble inéluctablement vouée au déclin**. Elle n'est pas de nature à mobiliser les populations des tribus (notamment les jeunes) dont les stratégies d'accès aux ressources monétaires se focalisent sur la rente des transferts sociaux ou les emplois intermittents.

5° - Les politiques de développement de la filière café en milieu mélanésien se sont organisées historiquement autour d'objectifs sociaux : maintien des populations en zones rurales, accession de ces populations aux ressources monétaires... Ces objectifs ont échoué en dépit d'importants moyens mis en œuvre pour leur réalisation. **Sur un plan économique, le café calédonien n'est pas compétitif ni en coût de production, ni en qualité** : il n'est pas évident que les politiques de soutien des prix dont il bénéficie soient maintenues à l'avenir. **Plus généralement, en terme économique et de développement durable, les stratégies actuelles de production (café de moyenne qualité à coût de production et de revient élevé) ne sont plus justifiables dans le nouveau contexte économique international de libéralisation des marchés**. Le maintien de ces orientations de développement est de nature à fragiliser les producteurs.

VII PERSPECTIVES

Au terme de cette étude, **une relance de la filière café sur la base des structures de production actuellement observées en Province Nord** (petite production familiale en tribu) **ne nous parait pas envisageable.**

En effet, les conditions nécessaires à une relance de la production ne sont pas disponibles, que ce soit sur le plan des facteurs de production (rareté de la main d'œuvre, limitation foncière), ou en raison des contraintes socio-économiques signalées (désengagement des jeunes, dépréciation d'une culture peu rémunératrice et aux connotations coloniales, concurrence des activités non-agricoles et en particulier des emplois salariés intermittents).

Mais plus largement, **une relance de la filière café** dans les conditions actuelles **ne nous paraît pas conforme aux intérêts des producteurs et de la collectivité à moyen terme.**

Outre le fait que les politiques de développement de la caféiculture ont échoué dans leur objectif visant à contribuer à l'insertion économique des producteurs mélanésiens, il nous semble hasardeux de s'acharner au développement d'une filière agricole inadaptée aux conditions démographiques et économiques de la Nouvelle-Calédonie, surtout dans un contexte institutionnel (territorial et international) caractérisé par de fortes incertitudes.

D'ores et déjà, nous émettons de grandes réserves quant à la viabilité du projet d'une nouvelle plantation de 16 ha de café dans une tribu de la Côte Est, soutenu par le GAPCE et actuellement à l'étude à la DDRP. Ce projet se base, comme ses prédécesseurs de l'Opération Café sur des données technico-économiques virtuelles et sur une rentabilité financière fondée sur l'hypothèse du maintien d'un prix aux producteurs, stabilisé grâce aux subventions de l'ERPA (Etablissement de Régulation des Prix Agricoles). **Ces simulations n'intègrent pas les contraintes socio-économiques déterminantes qui expliquent le désengagement des producteurs**. D'autre part, elles n'envisagent pas l'éventualité d'un arrêt des subventions garanties par l'Etat, dans un environnement mondial caractérisé par une libéralisation des marchés.

Les problématiques de développement, de promotion économique et sociale des populations de la Province Nord ne peuvent s'articuler autour des seuls domaines du développement agricole. Nous avons pu observer dans cette étude que les acteurs kanak les mieux insé-

rés dans le tissu socio-économique calédonien étaient pluri-actifs, et mobilisaient grâce à un emploi salarié stable les ressources économiques, les compétences et les réseaux sociaux permettant de dynamiser l'activité agricole de leur groupe domestique en tribu.

Il s'agit donc d'engager au plus tôt les éléments d'une réflexion permettant d'extraire les approches du développement des logiques sectorielles dans lesquelles elles sont trop souvent enfermées, afin de proposer de nouveaux cadres d'intervention.

Dans l'immédiat, et afin de répondre à l'objectif assigné à cette étude, nous allons présenter des propositions d'intervention dans la filière café à travers trois scénarios élaborés avec les agents de la DDRP à partir des enjeux de la collectivité provinciale et des opérateurs de la filière qu'elle soutient.

Il ne s'agit pas de "solutions" pour relancer la production de café, mais de cadres d'intervention pour répondre aux problèmes que posent à la collectivité provinciale et au GAPCE le désengagement avéré des producteurs.

Dans l'élaboration de ces positions, trois types d'acteurs ont été considérés à travers leurs enjeux.

1° - **La collectivité provinciale.** Les enjeux considérés sont liés à l'identification d'une stratégie de développement viable et durable et au rôle que la filière café peut jouer dans cette stratégie. Dans sa forme actuelle et compte rendu des résultats de l'enquête, il nous apparaît que la caféiculture ne s'inscrit que très marginalement dans les enjeux provinciaux.

2° - **Le GAPCE.** Le principal groupement de producteurs de la Province Nord assure notamment les services de collecte, transformation, torréfaction et commercialisation du café produit localement. L'enjeu actuel pour le GAPCE est celui du maintien de son activité "transformation" du café produit localement, avec comme corollaire le sort de l'usine de transformation et du personnel qu'elle emploie. Cependant, l'abandon de ce secteur d'activité qui représentait 3 p.cent du chiffre d'affaire[26] dans les comptes

[26] Nous prenons ici en compte le café vert local transformé qui représentait 2.9% du chiffre d'affaire 96-97 du GAPCE. L'activité café torréfié qui concerne surtout le café importé représente 31.37% du chiffre d'affaire pour la même période.

d'exercices 96-97, ne semble pas de nature à remettre en cause la pérennité de la structure coopérative.

3° - **Les producteurs.** Le problème posé aux producteurs est celui du maintien des services qu'offrent le GAPCE : écoulement des productions, maintien du service « transformation » dont les frais sont assumés par le GAPCE. Dans les faits, il apparaît que seuls les producteurs dits du "noyau dur" (actuellement les 49 producteurs distribués dans la frange de revenu brut annuel allant de 50000 à 200000 F cfp) pourraient faire les frais de la disparition de ce service.

Compte tenu des contraintes structurelles de la filière, nous avons orienté les discussions avec la DDRP autour de trois thèmes ainsi posés :

1° - **Le recours systématique aux importations en café vert.** Pour compenser les défaillances des producteurs et maintenir ses parts de marché, le GAPCE recourt actuellement à l'importation de café vert (robusta et arabica) de Papouasie Nouvelle-Guinée. Le maintien voire le renforcement de cette stratégie d'importation serait-elle de nature à sécuriser la structure ?

2° - **Le recours à une production mécanisée.** La principale contrainte de la caféiculture sur le Territoire est liée à la rareté de la main d'œuvre. La mise en place de plantations autorisant une mécanisation de la récolte serait-elle de nature à régler le problème de la filière ?

3° - **Une petite production de café "gourmet".** Il ne s'agit pas d'une relance de la production de café. Nous partons du postulat suivant (qui est à vérifier) : une petite production locale de café de grande qualité pourrait contribuer à préserver l'image de marque du GAPCE si celui-ci venait à développer par ailleurs son activité d'importation de café vert. Elle pourrait également justifier les coûts de production élevés. Cette solution est dans tous les cas posée comme complémentaire de l'activité d'importation. Une production de ce type conduite par une poignée d'agriculteurs professionnels contractualisés par le GAPCE est-elle envisageable ?

Les opportunités, contraintes et interventions à prévoir pour chacune de ces options sont synthétisées dans le tableau suivant.

THEMES	OPPORTUNITES	CONTRAINTES	INTERVENTIONS
Systématiser le recours aux importations	. Garanties de régularité des approvisionnements . Moindre coût du café importé par rapport au café supérieur local . Le GAPCE travaillerait dans les mêmes conditions que ses concurrents	. Moindre qualité du café importé par rapport au café local (?) . Abandon de l'usine "transformation" et licenciement du personnel . Perte de l'image de distributeur de café calédonien	. Etude faisabilité révision/adaptation du mode de traitement actuel du café pour petites productions diffuses . Le cas échéant : appui aux producteurs du noyau dur (aide à la reconversion)
Engager une production mécanisée	. Maintien d'une production locale	. Localisation des exploitations sur Côte Ouest . Incertitudes quant à la mise au point des techniques en Nouvelle-Calédonie . Données technico-économiques indispensables	. Suivi des expérimentations conduites en Province Sud . Elaboration de référentiels technico-économiques . Identification de zones répondant aux conditions de production requises . Aide à la reconversion des producteurs de la Côte Est
Petite production "haut de gamme"	. Valorisation de l'image du GAPCE . Valorisation du café calédonien (rareté, qualité)	. Production sur la Côte Ouest (contraintes agronomique) . Itinéraires techniques contraignants	. Identification des variétés requises ("Leroi", autres grands arabica) . Etudes de marché auprès des consommateurs . Aide à la reconversion des producteurs de la Côte Est

Les thèmes d'interventions ne sont pas exclusifs les uns des autres : on peut par exemple envisager l'association du thème 1 (systématiser le recours aux importations) et du thème 3 (petite production "haut de gamme").

Il apparaît toutefois que dans tous les cas de figure, il devient urgent de réfléchir à la situation particulière des producteurs de la Côte Est **non pas en terme d'incitation à la production de café** dans les structures de production actuelles, mais plutôt **d'orienter une partie des ressources de la collectivité vers la reconversion de ces petites agricultures sur des activités de production plus diversifiées, moins contraignantes et plus rémunératrices**. Cela suppose comme préalable d'engager un véritable dialogue avec les populations afin de partir des problèmes agronomiques et socio-économiques auxquels sont effectivement confrontés les populations kanak résidant en tribu et d'élaborer avec elles les solutions techniques adéquates. Cette thématique de la recherche participative inscrite dans l'agenda de la recherche-développement en Province Nord il y a près d'un décennie maintenant, n'a toujours pas été engagée.

Mais surtout, et nous conclurons sur ce point, il nous apparaît urgent d'intervenir dès aujourd'hui sur les contraintes qui sont au fondement des difficultés de développement en Province Nord : les problèmes de l'échec scolaire et du manque de formation/qualification des jeunes.

S'il est un résultat patent dans cette étude, c'est bien d'avoir signalé la forte imbrication entre le dynamisme d'une activité agricole en tribu et l'insertion économique et sociale des populations kanak dans la société globale calédonienne et dans le salariat non agricole.

REFERENCES CITEES

BLANC-PAMARD, C., F. RUF, (1992), *La transition caféière, Côte Est de Madagascar,* Document Systèmes Agraires n°16, CIRAD-DSA/CNRS.

DAUPHINE, J. (1989), *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie (1853-1913)*, Paris : l'Harmattan.

FREYSS, J. (1995), *Economie assistée et Changement social en Nouvelle-Calédonie,* Paris : PUF/IEDES.

KOHLER, J-M., P. PILLON (1986), *Economie domestique mélanésienne et développement. L'opération café*, Nouméa : ORSTOM.

LEBLIC, I. (1993), *Les kanaks face au développement. La voie étroite.,* Grenoble, Nouméa : PUG/ADCK.

SAUSSOL, A. (1967), "Le café en Nouvelle-Calédonie", *Cahier de la France d'Outre Mer*, t.XX.

ANNEXES

I QUINZE ANS D'INTERVENTION DANS LA FILIERE CAFE. POINTS DE VUE A L'INTERFACE.

Il nous a paru important de restituer sommairement les expériences de trois agents du développement engagés à des titres divers et à diverses périodes, dans l'opération café.

Il s'agissait pour une part de rompre avec le regard "dominateur" de l'auditeur extérieur apte à porter un jugement facile *a posteriori.*

Par ailleurs, ce détour nous permettait à la fois de restituer une image plus vivante des pratiques de développement, mais aussi de rendre compte du désarroi d'agents de terrain qui ont cru à leur mission et ont souvent perçu très tôt l'inadéquation des opérations de développement aux réalités socio-économiques des populations cibles. Dès lors, leur positionnement à l'interface entre la vision technocratique des donneurs d'ordre et le réel des producteurs fut des plus inconfortables. En "première ligne" pour diffuser et vulgariser des itinéraires techniques (que certains savaient inadaptés), il leur était ensuite demandé (dans le cadre des ajustements) d'y renoncer, "encaissant" de fait l'incompréhension des producteurs face à la versatilité des équipes dirigeantes de l'Opération Café.

Mais s'il est important de restituer quelques bribes de l'histoire de ces agents, c'est aussi pour montrer qu'il n'y pas une perception homogène du développement, au sein même des services techniques et que la confrontation des points de vue traduit également les règlements de compte institutionnels qui accompagnent l'histoire récente du développement rural en Nouvelle-Calédonie sur fond de transferts de compétences entre les divers organismes ("Caisse café", ADRAF Territoriale, ADRAF d'Etat, services provinciaux).

F., 35 ans, ancien chef de secteur de l'0pération Café.

F. Arrive en 1984 en Nouvelle-Calédonie pour effectuer son Service National, après avoir achevé en métropole une formation agricole. Il décide de rester sur le Territoire et candidate pour un emploi d'enseignant dans un lycée agricole privé de l'intérieur. Il suit également de près les actions de terrain de l'Opération Café, par l'entremise d'un agent de ses amis. Il est finalement recruté comme chef de secteur de l'Opération Café en 1986, à une époque où celle-ci est gérée par l'ADRAF Territoriale. Il est intégré à la fonction publique territoriale et rejoint les services de développement de la Province Nord en 1992.

"C'était une grande famille..."

"C'est donc le 26 février 1986 que je fis mon entrée dans l'opération café... Les choses sérieuses devaient débuter la semaine suivante avec une rencontre avec l'ensemble de l'équipe de H (1 technicien et 6 agents de terrain)... Je me retrouvais seul face à six agents qui étaient "rodés" et qui avaient en face d'eux un petit "zoreille". Petit à petit la confiance s'instaura, d'autant qu'ils avaient plus à m'apprendre. J'étais demandeur et certains l'avaient très bien compris.
Tous les trimestres se tenaient une réunion où assistaient l'ensemble des techniciens, chefs de région et direction. La première fut pour moi l'occasion de connaître l'équipe qui m'entourait. C'était finalement une "grande famille", l'occasion de faire le point sur l'avancement des plantations (rapport trimestriel, programme de plantation, problème de personnel, matériel) mais aussi de se retrouver le midi devant un steak-frites et une bonne bouteille. D'ailleurs bien des fois les après-midi se terminaient plutôt gaiement...!
Considéré un peu comme un novice, il avait été décidé que j'aille passer une semaine sur la Côte Ouest, afin de m'initier aux techniques de transformation du café... Passé l'ensemble de ces étapes, j'avais acquis l'ensemble des connaissances qui me permettaient de "piloter" l'équipe d'agents de terrain, et de pouvoir m'affirmer auprès d'eux. Les programmes de plantations avaient été élaborés pendant les réunions (trimestrielles), les surfaces avaient été réduites à 0,25 ha, le fort taux d'abandon des années passées, le défrichement mécanique. Les communes de X et Y détenaient le record de plantation et de production puisque l'année 1986, fut une des meilleures années. Le seuil de 400 t avait été atteint. C'était un événement, mais à l'horizon se dessinaient des abandons à la "pelle" que l'on avait du mal à analyser. La prime à l'entretien nous contraignait à tenir des fichiers à jour et à remplir des tonnes de

constats (abandon ou entretien) qui devaient être signés par les producteurs. C'était bien souvent l'occasion de litiges et l'agent de terrain servait un peu de tampon pour faciliter les choses.
Mais la réalité était bien là, les demandes étaient en perte de vitesse, et les constats d'abandon plus nombreux chaque trimestre. En tant que technicien, nous prenions ce début d'échec un peu sur nous et de fait nous redoublions d'attention auprès des producteurs. Redéploiement des agents sur leur zone, visites plus nombreuses, obligation pour les agents d'avoir une parcelle café "nickel". Il fallait montrer l'exemple!
L'arrivée d'un nouveau chef de région s'est fait dans la continuité, sans que pour autant les choses changent vraiment au niveau de l'équipe. Des visites étaient programmées, des rencontres avec les producteurs. Ce fut aussi l'époque des formations pour les agents, où l'ensemble des agents de terrain se retrouvait à écouter les cours techniques que nous avions à leur présenter. Mais c'était aussi pour eux l'occasion de se retrouver entre eux! Et non pas enfermés dans leur zone respective.
Malgré les formations, un encadrement plus poussé, et un filtre lors des inscriptions pour les plantations, la production baissait, et les surfaces entretenues étaient en perte de vitesse. Les budgets étaient en baisse, on avait délaissé les défrichements mécaniques pour s'attaquer au manuel.
Demander aux producteurs de s'investir sur leur parcelle, c'était un peu une révolution en soi, mais qui ne fut pas suivie d'actes bien concrets. Les raisons étaient simples : difficile de demander aux agents de ne plus prendre la place du producteur. Donc finalement bien des parcelles furent implantées manuellement, mais l'agent de terrain y était pour beaucoup.
Le découragement commençait à se faire ressentir à la fois par le technicien et de ce fait par les agents. Nous n'étions pas intégrés dans l'administration, mais régis de la même manière. A savoir "rigide". Donc tout manquement, fautes, écarts, etc... devenaient plus fréquents et un certain malaise s'instaurait dans les équipes.
La fin de l'opération café (1989) fut considérée un peu comme un "décès", la reprise par l'ADRAF fut l'occasion d'un boycott officieux de la part de bien des gens (agents, techniciens, chefs de région). L'époque de l'autonomie se terminait à la fois sur une note d'échec et avec un horizon plutôt noir. Diminution du personnel, redéploiement, départ du directeur.
Comment remettre la machine en marche? La manière qui semblait se mettre en place (le bâton) n'encourageait pas les choses à s'améliorer. C'était le grand déballage, les grandes remises en question, itinéraires techniques, la recherche, les primes. C'était l'esprit d'entreprise qui primait...

Ce fut l'époque où après une "grande messe" de l'ADRAF sur la restructuration de l'opération café que l'idée apparut qu'il fallait responsabiliser les planteurs, les structurer. Les techniciens furent donc obligés de mettre en place dans chaque commune un syndicat des planteurs...
Avec de nombreux producteurs j'ai des relations qui dépassaient un peu le cadre professionnel, et c'est bien souvent que je me suis retrouvé dans des situations délicates où il m'était demandé de les conseiller. Mais quoi répondre à des producteurs qui aimaient leur métier, alors qu'autour d'eux tout s'effritait. La confiance dont ils me faisaient part me mettait mal à l'aise, d'autant que je n'étais plus le chef du secteur café, j'étais sur le départ, puisque la Province avait décidé fin 92 de me muter à P...
J'ai donc quitté H. en janvier 1992 laissant un secteur où je m'étais donné à fond et un petit groupe de producteurs livrés à eux mêmes.
Cette dernière année de "l'opération café" ou plutôt "filière café" aura vu le "limogeage" des agents café. Certains auront trouvé une voie honorable car "bien placé". D'autres seront mis dans un placard ou sur la touche... la Province avait fait son choix d'agents qu'elle souhaitait voir intégrer dans son équipe. Qu'allait devenir les autres? Départ négocié pour certains, pour les autres un projet de développement bien souvent mal monté, mais à la clé une subvention alléchante, pour certains un taux d'endettement phénoménal, avec en final peu de perspectives de réussite, la rivalité DDRP/ADRAF née de l'ADRAf d'état amenait à ce que ces dossiers soient considérés comme bidon et ne méritent pas à ce que l'on s'y attache.
C'est donc sur une note bien terne que la dernière page de l'opération fut tournée. Pour chacun il restait à défendre ce qu'il restait de l'opération café, d'autant que pour les agents fonctionnaires, leur intégration au sein de la DDRP allaient se faire sur les constats négatifs des collègues sur l'opération café..."

J., 34 ans, ancien chef de secteur de l'Opération Café.

J., né en Nouvelle-Calédonie, est issu d'une famille d'agriculteurs établie depuis plusieurs générations dans une commune de l'intérieur (Province Nord). Il effectue une formation agricole (BEP) en Polynésie Française, et à son retour travaille sur l'exploitation familiale.

Après son service national, il s'établit à Nouméa où il se marie et va travailler durant trois ans comme chauffeur-livreur dans une société de transit en douane. Il multipliera parallèlement les démarches auprès des services de l'agriculture du Territoire et parvient à être recruté en 1986 comme chef de secteur de l'Opération Café. Après six années passées dans l'Opération Café, J. part en formation en France, obtient un BTS puis est recruté à son retour dans les services de développement de la Province.

"Six années dans l'Opération Café, de dévouement, d'acharnement à la cause, de sentiments et d'attachements profonds au Milieu Mélanésien et la croyance de l'émergence professionnelle au sein de cette filière..."

"C'est en mars 1986 que Monsieur R. m'envoie m'entretenir avec Monsieur A.. Il m'apprend que la caisse café va réembaucher un chef de secteur sur la Côte Est.
Le 21 avril 1986, je suis enfin embauché pour le poste de P. En arrivant à ce poste, je constate une équipe bien étoffée et organisée. Celle dirigée par M.M. ayant en charge la gestion de la pépinière et assurant la logistique automobile et les traitements anti-scolytes de tout le nord. Pour ma part, je me retrouve avec trois agents de terrain, de l'âge de mon père, rayonnant sur 15 tribus.
Le programme de l'année 1986 était de mettre en place deux micro-unités dans les tribus les plus excentrées de la commune. De plus, un gros programme de 20 ha de plantation était arrêté depuis deux ans. Mon prédécesseur avait connu de sérieux problèmes lors des événements de 1984. Il avait quitté la commune (...). Le premier mois fut de se familiariser avec le travail et de découvrir le milieu Mélanésien. Les premiers contacts, guidés par les agents de terrain, s'orientaient par une visite aux autorités des tribus puis les visites de chaque parcelle. Ce fut l'occasion de remettre à jour les listings de plantations. Il fallait rédiger l'imprimé du constat d'abandon de la parcelle et le faire signer par le promoteur. Les mois qui ont suivi furent surtout pris par la construction de la première micro-unité de la commune ; organiser le chantier de terrassement avec la muni-

cipalité, acheminer le matériel en camion 4X4 à la tribu ; planifier le travail journalier avec les autorités de la tribu, etc... Au total, deux mois de travail plein. En août une visite de la micro-unité est organisée avec tous les collègues techniciens, les directeurs de la Caisse Café et IRCC. Résultat : les félicitations de toutes parts, mais maintenant je devais faire en sorte d'organiser et former un gérant de cette unité et prévoir un programme de plantation. La production de la tribu était insuffisante par rapport à l'installation mise en place.
Ces actions furent menées sur deux années. Mais le déclin s'est fortement accéléré dès mon désengagement au sein de la tribu.
Dans le courant du 2ème semestre 86, le programme de plantation fut réalisé pour moitié; le reste fut réalisé en 87. Ce fut l'objet de longues discussions avec les agents et les promoteurs. C'est à cette époque que sont arrivés les premiers constats d'entretien pour l'obtention des primes. Ensuite, nous ne devions fournir au chef de région que les constats contradictoires de non entretien signés par le planteur (promoteur qu'on appelait à l'époque).

Enfin mon travail était de fournir le listing de suivi trimestriel de plantation avec les justificatifs au chef de région, les demandes d'inscription pour les plantations, les fiches de gestion des produits et des petits équipements que l'on vendait aux planteurs. Avec les agents de terrain, nous assurions la distribution des engrais sur chaque parcelle et le suivi technique et la disponibilité des produits herbicides au plus près des planteurs. Chaque agent avait un stock de produits chez lui en charge. En fin d'année, la campagne anti-scolyte se déclenchait, et notre tâche consistait à organiser au mieux la pulvérisation du produit avec ces gros engins (prévenir les populations, identifier les endroits à ne pas traiter, voir l'état des accès, etc...).
Nous avions régulièrement des réunions trimestrielles avec toute l'équipe de l'Opération Café. C'est en fin 86 début 87 que je fais la connaissance de X devenant Directeur de l'Opération Café jusqu'à son départ en 89, année où l'Opération Café fut intégrée dans la structure ADRAF/ETAT.
Ces réunions permettaient de voir les réalisations générales, tant au niveau des plantations que des unités de traitement et de prévoir les futurs programmes, d'aborder les problèmes techniques. Il va sans dire que chaque technicien essayait de réaliser son programme au plus vite. Un chose est sûre : qu'à la sortie de ces réunions mon objectif était clair et un nouveau souffle impulsé.
C'est au cours du "Mandat" de X que les orientations de l'Opération Café ont à mon sens commencé à changer : diminution

des surfaces par planteur 0,25 ha au lieu de 1 ha, favoriser la mise en place des micro-unités dans les zones excentrées en prenant en compte la capacité de production de la tribu, la formation des agents de terrain et des gérants de micro-unités, les dispositions favorisant les défrichements manuels, la mise en place des stocks d'appro. en intrant et d'équipement dans les secteurs (...).

L'arrivée du nouveau Directeur de la filière CAFE ADRAF (...) C'est le premier Directeur à faire le tour des parcelles de chaque commune, à rencontrer les producteurs et d'engager les discussions de fond avec eux. C'est ainsi que l'idée de mettre des syndicats en place est arrivée, car sur P. en 89 déjà, avec les planteurs nous réfléchissions déjà à une organisation professionnelle. Au total deux années de réflexion, de discussion, de réunion dans toutes les tribus de la commune ont abouti à la naissance du premier syndicat de producteurs et caféiculteurs en milieu mélanésien (...). Le syndicat a reçu des aides de la Province (...). Mais, cependant il était demandé à son président... d'intervenir dans les communes de la Province pour favoriser l'émergence d'autres syndicats communaux. Le début étant de les fédérer et les faire rentrer dans le Conseil d'Administration du GAPCE (...). Je pense qu'il a réussi cette action, mais celles prévues au sein de la commune n'ont pu l'être.

Il faut dire que dans le milieu mélanésien lorsque la responsabilité est confiée à une personne c'est elle-même qui doit tout orchestrer et supporter. Il est vrai qu'aujourd'hui, le syndicat n'a d'existence que sur le papier. Mais, je crois que les différentes administrations (ADRAF, Province) ont utilisé cette organisation pour justifier certaines actions et se couvrir dans les relations tendues entre elles. Les moyens de pérenniser et d'animer ce syndicat n'a pas été pris en compte par les administrations.

L'année 1990 est marquée par une présence sur le terrain de l'ADRAF avec l'ensemble des filières, riz, vivrier, fruit, cerf, bovin, café. Une réorganisation du Service de Développement qui les centralise au sein des différentes antennes ADRAF sur l'ensemble du Territoire. Chacun d'entre nous (techniciens) était pour la première fois pleinement responsable de la filière café au sein de la commune. Nous commencions à cette époque le montage technico-économique au sein de chaque antenne et participions aux réflexions sur la filière (...).

C'est au cours de ce premier semestre [1992] que la tension est montée entre le personnel et la Direction de l'ADRAF et la Province Nord. Manif, grève, blocage des accès, refus de participer à nos évaluations demandées par la Province. Le transfert de compétence du développement aux Provinces a laissé sur le carreau bon nombre de nos collègues (...).

Six années dans l'Opération Café, de dévouement, d'acharnement à la cause, de sentiments et d'attaches profondes au milieu mélanésien et la croyance de l'émergence professionnelle au sein de cette filière ; c'est mon histoire du café."

J-M., 38 ans, ancien chef de région de l'Opération Café.

J-M arrive en Nouvelle-Calédonie à la fin de l'année 1979, avec comme il le dit "un sac à dos, pas de contrat de travail, un Brevet de Technicien Agricole, et peu de fric". Il est toutefois accueilli sur le Territoire par un ami d'enfance, employé comme technicien agricole dans une commune du Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie. Il découvre ainsi l'Opération Café qui est dans sa première phase d'engagement. Il sera recruté quelques semaines après son arrivée dans le cadre d'embauches probatoires d'abord, puis comme chef de secteur. En 1985, il part faire une formation agricole en métropole. A son retour en 1987, il sera nommé chef de région au sein de l'ADRAF Territoriale qui a pris la gestion de l'Opération Café. En 1988, il occupe les mêmes fonctions avec la mise sous tutelle état de l'ADRAF. En 1990, peu après la provincialisation, il rejoint les services de développement de la Province Nord et part l'année suivante suivre une formation d'ingénieur agricole en métropole.

"L'Opération Café est une expérience unique en Nouvelle-Calédonie...".

"L'opération café est une expérience unique en Nouvelle-Calédonie pour l'introduction des intrants et des innovations techniques dans l'agriculture de la Côte Est. Elle s'est appuyée sur les connaissances et l'expérience de l'IRCC acquises ailleurs.
Utilisation progressive des engrais (les planteurs pour ne pas confondre l'urée et le 13.13.21 à l'époque, parlaient de "sel", car la ressemblance avec l'urée est assez frappante). Il arrivait que le technicien utilise le terme pour être certain d'être compris.
Puis vinrent les herbicides, palliatifs aux plantes de couverture et à l'entretien manuel (sabre) de la végétation spontanée. Les techniciens, chefs de secteur avaient dans leur dock des produits herbicides (GRAMOXONE et GLYPHOSATE) qu'ils vendaient à prix subventionné aux planteurs de café. Lors de nos tournées de terrain, il n'était pas rare de voir les abords d'une maison ou d'un caniveau grillés au désherbant. Si la parcelle de l'intéressé était propre, nous fermions les yeux.

A propos des plantes de couvertures, elles n'ont jamais vraiment été maîtrisées, à la fois par la recherche IRCC, à la fois par les techniciens, à la fois par les planteurs. Nous n'avons pas trop insisté là-dessus.
Le Robusta sur la Côte Est est peu sensible au parasitisme. Les rares traitements étaient effectués par l'Opération Café, ce

qui a toujours déresponsabilisés les planteurs. L'Opération Café ne faisait que reproduire la façon de faire de l'IRCC avant 78, sauf que les équipes de temporaires équipés d'atomiseurs à dos étaient remplacées par la machine.
L'extension des surfaces café s'est également accompagnée de l'entrée de la petite mécanisation dans les exploitations grâce aux motoculteurs, débrousailleuses, atomiseurs.

Pour le technicien, il me semble que du point de vue technique il était plus intéressant de travailler dans l'Opération Café. Les relations avec la recherche étaient très intéressantes du temps de P. comme chef de station à l'IRCC de Ponérihouen. P. est resté plus de six ans à Ponérihouen qu'il a quitté pour partir en retraite. Passionné par le café, il nous a fait à maintes reprises profiter de sa longue expérience. Avec lui les itinéraires techniques ont évolué (densité, arcure, cultures intercalaires, ombrage...) et un travail d'amélioration génétique a été entrepris (recherche de plants résistants à la rouille et au scolyte).

La convention de recherche passée avec l'ORSTOM sur le scolyte du grain était l'opportunité pour nous de participer à une dynamique technique et scientifique (piégeage d'insectes, recherche de nouveau produit de traitement, étude de l''efficacité des appareils de traitement BSE, collaborations internationales...).

<u>Les tournées avec la Caisse Centrale.</u>
La Caisse Centrale de Coopération Economique était l'un des bailleurs de fond de l'Opération Café. Les financements portaient sur des phases de quatre ans. Régulièrement, la Caisse envoyait des missions composées d'agronomes du siège de Paris, du représentant de la zone Pacifique et celui du Territoire, pour évaluer le bon déroulement de l'Opération. Charges à nous de piloter cette équipe dans les plus jolies parcelles, sur les micro-unités qui fonctionnaient parfaitement, en prenant soin d'associer quelques planteurs susceptibles de participer à la discussion, mais à qui en fin de compte on ne prêtait pas toute l'attention que ces acteurs incontournables de la filière étaient en mesure d'attendre de la part de ces missions. Il fallait devancer les missionnaires pour pouvoir répondre de tout. Ainsi l'Opération Café était une énorme administration, avec paperasse à tous les étages. Par exemple, les techniciens faisaient signer "le constat contradictoire de non entretien" au planteur avant de retirer la prime à l'entretien. En déléguant un agent de terrain, ils se sortaient ainsi de situations embarrassantes.
Par contre, il n'y avait pas dans cet archivage systématique place à l'information relative à la perception de l'Opération Café

par les planteurs, ou au statut et enjeu du café dans l'agriculture familiale kanak. L'information que l'on nous demandait de capitaliser se situait à un autre niveau.

L'arrivée de l'ADRAF ETAT.

Suite aux Accords de Matigon, la physionomie de l'ADRAF a changé. Avec l'ADRAF ETAT est intervenu la première cassure du système Opération Café. Perte d'autonomie, restructuration, redéploiement des agents et du dispositif de terrain, arrivée de nouvelles opérations (riz, vivriers, cerfs, fruits...) et de nouveaux cadres. Les premiers contacts avec ces derniers étaient plutôt froids, plutôt humiliants pour nous. On nous faisait en quelque sorte sentir que nous étions responsables du non-développement. On médisait sur l'Opération Café et on allait nous montrer comment faire. Chacun allait de sa recette miracle, de son expérience acquise au Burkina-Faso ou ailleurs. A ce moment, bon nombre d'agents de l'Opération Café qui en avaient la possibilité (statut territorial) ont préféré rejoindre les institutions territoriales ou provinciales et laisser leur place aux "spécialistes". Très rapidement l'ADRAF a montré son incapacité à faire mieux que ses prédécesseurs et s'est instaurée une forme de rivalité entre le personnel provincial (DDRP) et celui de l'ADRAF qui devait rendre compte de ses actions dans le cadre d'une convention.

La création des syndicats de planteurs.

La restructuration de la filière café au sens ou l'ADRAF l'entendait, devait incontestablement faire une large place aux organisations professionnelles. A cette époque, j'avais rejoint la DDRP et j'ai ainsi vécu ce mouvement de l'extérieur. Chaque réunion voyait s'égrener le cortège de mots d'ordre : transfert de compétences, émergence des organisations, structuration de la profession, responsabilisation des producteurs. Les syndicats de planteurs sur la Côte Est ont été créés de toutes pièces par les techniciens au détriment d'un travail d'animation qui aurait pu (mais à long terme) susciter la création d'organisations dans lesquelles les producteurs se reconnaissent. Mais il y avait urgence, il fallait remonter à la Province, dans les plus brefs délais, des résultats. Le premier syndicat à recevoir les subsides de la province était celui de P., dont le responsable s'est immédiatement doté d'un magnifique véhicule 4X4. La mission essentielle qui lui était dévolue, parce qu'il fallait bien justifier à la fois son existence, à la fois les fonds de la Province, consistait à reprendre l'approvisionnement en herbicide des planteurs qui était jusque là assuré par les techniciens de l'Opération Café. Faisant des envieux avec cette superbe voi-

ture, le syndicat de Ponérihouen a certainement accéléré la formation des syndicat de H..
La Province leur ayant signifié son véto pour le renouvellement d'une telle opération, le glas des syndicats commençait à sonner. Six mois plus tard on ne parlait plus des syndicats et l'on pouvait médire sans vergogne sur l'ADRAF."

II INDICATIONS METHODOLOGIQUES.

L'enquête s'est déroulée en plusieurs phases sur une période de 18 mois entre 1995 et 1997, en fonction des disponibilités des agents de la DDRP et du sociologue du CIRAD. L'initiative de l'étude revenait à la DDRP. Un certain nombre d'agents souhaitaient effectivement engager une étude afin de mieux cerner les causes du désengagement des producteurs. Mais ils souhaitaient également que cette étude ne leur soit pas extérieure, d'où le souhait exprimé d'un appui du CIRAD sous forme de supervision et de formation à l'enquête, plutôt que le recours à une sous-traitance proprement dite.

Du point de vue du programme de recherche-action en socio-économie conduit en Nouvelle-Calédonie par le CIRAD, une telle approche présentait un certain nombre d'inconvénients (par exemple les contraintes liées à l'engagement d'une étude à partir d'un questionnement et d'un échantillonnage élaborés par d'autres ou encore les lourdeurs liés à l'aménagement des calendriers des différents intervenants). Mais elle présentait des avantages décisifs en terme de socialisation des activités de recherche-action : autrement dit la possibilité de démontrer par l'action les méthodes d 'enquête et l'apport heuristique pour le développement des recherches en sciences sociales.

Le déroulement de l'étude peut être découpé en cinq phases méthodologiques : préparation de l'enquête, entretiens exploratoires, élaboration et passage du questionnaire, dépouillement des données, analyse interprétation des données.

Préparation de l'enquête.

La phase préparatoire à l'engagement de l'enquête a donné lieu à deux réunions de travail avec les agents de la DDRP concernés par le suivi des producteurs de café et plus largement ceux intervenant dans le secteur rural mélanésien. Ces réunions de travail étaient animées par le sociologue. Elles avaient pour but dans un premier temps d'amener les agents à exprimer leurs points de vue quant à la situation de la filière café et plus précisément leurs observations et analyses relatives au désengagement des producteurs. Au cours de la première réunion, les agents confrontaient librement leurs analyses tout en expliquant à un observateur naïf (le sociologue) les particularités de la caféiculture en Nouvelle-Calédonie.
Au cours de la seconde réunion de travail, l'intervention du sociologue était légèrement plus directive : sur la base des analyses (parfois contradictoires) produites par les agents, il s'agissait de trier et hiérarchiser les contraintes exposées. Le tri consistait notamment à faire la part entre les contraintes de type « agronomique » (con-

traintes des systèmes de cultures, non utilisation des herbicides ou intrants, recepages des arbustes, etc.) et les contraintes de type « sociologique » ou « socio-économique » (désintérêt des jeunes, attrait du salariat, etc.). Une première hiérarchisation des thèmes de l'enquête était ainsi élaborée « à dire d'experts du développement ».

Entretiens exploratoires.

Dans une deuxième phase, il s'agissait de confronter les contraintes formulées par les agents avec celles effectivement perçues par les producteurs. Cette phase a été conduite sous forme d'entretiens exploratoires enregistrés sur magnétophone, avec un guide d'entretien reprenant les thèmes agronomiques et sociologiques retenus avec les agents de la DDRP.

L'échantillon de producteurs avait été préalablement élaboré par les agents du développement sur la base de critères d'âge et de localisation (cf. chap III.2).

Les entretiens ont été entièrement retranscrits et ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Une attention particulière était apportée aux récurrences discursives comme indicateurs de contraintes collectivement perçues par les producteurs.

L'enquête par questionnaire.

La phase précédente d'enquête par entretiens avait pour but d'appréhender la perception des causes du déclin de la filière café telle qu'exprimée par des planteurs en activité. L'objectif de cette troisième phase d'enquête par questionnaire était quelque peu différent, puisqu'il s'agissait de produire une caractérisation socio-économique d'un échantillon de planteurs en activité ou ayant abandonné récemment cette activité.

L'enquête a porté sur un échantillon de vingt planteurs et ex- planteurs établis dans trois communes : Houaïlou et Ponérihouen sur la côte est, et Poya sur la côte ouest.

Le questionnaire présentait une trame semi-ouverte avec 48 items répartis en 11 rubriques. Une première partie du questionnaire (4 rubriques) était consacrée à la caractérisation sociologique du planteur : identification du groupe domestique dans lequel il est inséré, ses trajectoires scolaires et celles de sa famille (conjoint et enfant(s)) ; les activités professionnelles de chaque membre du groupe domestique.

Une seconde partie du questionnaire (5 rubriques) était consacrée aux activités agricoles du groupe domestique (cultures et activités agricoles, production et commercialisation des produits).

Enfin une troisième partie (2 rubriques) était consacrée aux raisons et circonstances du désengagement dans le cas des abandons.

Dépouillement des données.

Le dépouillement des données d'enquête par questionnaire a été effectué par analyse factorielle des correspondances. L'utilisation de cette méthode avait pour principal objectif d'aider au discernement des liens entre les réponses aux différentes questions.

La saisie des réponses s'effectue au travers de 13 variables comportant 38 modalités. Les données sont ensuite saisies en codage logique (0 = pas de réponses ; 1 = occurrence).

Analyse et interprétation des données.

Une première interprétation des données est effectuée grâce à l'aide graphique du logiciel d'analyse des correspondances (ANCORR/ADDAD) qui distribue les données du tableau sur les axes factoriels. La distribution des réponses dessine ainsi un espace dans lequel il est possible de repérer les attractions/répulsions entre modalités et donc des regroupements d'individus en fonction de leurs réponses. Pour autant, la représentation graphique de l'analyse des correspondances ne constitue dans cette approche qu'un outil de dépouillement du tableau des réponses au questionnaire. Elle ne saurait être un élément de validation statistique des informations. Elle a permis notamment de nous aiguiller sur les corrélations signalées dans l'étude entre des indicateurs de mobilité sociale et économique hors tribu (indicateur de promotion scolaire des enfants et présence d'un salarié stable dans le groupe domestique, et le degré d'insertion marchande de l'activité agricole du groupe domestique).

III NOTE DDRP : L'ETAT DES LIEUX 1997 DE LA FILIERE CAFE EN PROVINCE NORD.

EVOLUTION DES SURFACES EXPLOITEES
Robusta Soleil + Arabica Soleil

Année	1992	1995		1997	
	ha	ha	variations	ha	variations
Secteur Nord-Est	173,00	56,00	-68 %	35	-37 %
Secteur Nord-Ouest	16,63	14,63	-12 %	13	-19 %
TOTAL P.N.	189,63	70,63	-63 %	13	-33 %

Les surfaces exploitées en Robusta et Arabica Soleil ont diminué de 75 % depuis 1992.

EVOLUTION DES SURFACES EXPLOITEES
Robusta et Arabica traditionnel

Année	1995	1997	
	ha	ha	variations
Secteur Nord-Est	22,00	6,00	-72 %
Secteur Nord-Ouest	6,6	3,4	-48 %
TOTAL P.N.	28,6	9,47	-67 %

Les surfaces exploitées en Robusta, Arabica traditionnel ont diminué de 67 % depuis 1995.

EVOLUTIONS DES SURFACES EXPLOITEES
Robusta et Arabica (Soleil/traditionnel)

Année	*1992	1995		1997	
	ha	ha	variations	ha	variations
Secteur Nord-Est	173,00	78,00	-55 %	41,00	-47 %
Secteur Nord-Ouest	16,63	21,23	-28 %	16,47	-22 %
TOTAL P.N.	189,63	99,23	-50 %	57,47	-42 %

* pas de données en 1992 sur les surfaces en café traditionnel.

EVOLUTIONS DES NOUVELLES PLANTATIONS SOLEIL DEPUIS 1992 (ha)

Année	1992	1993	1994	1995	1996
Secteur Nord-Est	3 ha	0,52 ha	1 ha	0,21 ha	0,04 ha
Secteur Nord-Ouest	-	-	1 ha	0,43 ha	0,28 ha
TOTAL P.N.	3 ha	0,52 ha	2 ha	0,64 ha	.32 ha

	96/97	95/96	91/92	variations
TERRITOIRE	nd*	43,786	134,679	-67 %
GAPCE	29,5	37,2	90	-67 %
TOTAL P.N.	31,3	38,86	118,968	-74 %

EVOLUTION DU NOMBRE DE LIVREURS

Année	94/95	96/97	Variations
Secteur Nord-Est	149	176	18 %
Secteur Nord-Ouest	63	20	-68 %
TOTAL P.N.	212	196	-1 %

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CAFE ARABICA ET ROBUSTA (t) SUR LA PROVINCE NORD

	91/92	95/96	Variations
Robusta	103,018	36,712	-64 %
Arabica	15,950	2,148	-87 %
TOTAL	118,968	38,86	-67 %

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CAFE EN PROVINCE NORD

	96/97	95/96		94/95		93/94	92/93		91/92	
Territoire	*nd	43,786		58,617		77,9	69,737		134 679	
Gapce	29,5	37,2		44,8		59,3	42,1		90 t	
Province Nord	31,3	38,86		51,438		*nd	56,953		118 968	
		2 148 A*	36 712 R*	4 335 A	47 103 R		5 076 A	51 877 R	15 950 A	103 018 R

IV NOTE DDRP : PRESENTATION DU GAPCE

Le GAPCE, (Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est) a été créé le 28 novembre 1972 à Poindimié sous forme d'association Loi 1901.
En 1977, il est devenu société coopérative agricole régie par les dispositions de la délibération de l'Assemblée Territoriale n° 269 du 12 janvier 1961.
Le GAPCE compte actuellement 2480 adhérents répartis en grande majorité sur les 8 communes de la Côte Est (Pouébo et Canala) et réunissant 2,5 millions F cfp de capital social.

Le Conseil d'Administration compte 9 personnes physiques et 5 membres représentant les organisations agricoles.
Les statuts s'inspirent des statuts type des coopératives en Nouvelle-Calédonie et précisent l'objet : "Rechercher, diffuser et exploiter les moyens techniques et économiques pouvant accroître la production des exploitations agricoles de ses membres, ainsi que le traitement et l'écoulement des récoltes, l'approvisionnement de ses membres et toutes activités visant à élever leurs revenus."

Avec la provincialisation, le GAPCE a bénéficié pour une période de 3 ans (1991-1994) de la mise à disposition d'un directeur contractuel de la Province Nord pour entreprendre la restructuration de la coopérative, la diversification de son activité et la formation d'un nouveau directeur issu du milieu. Ceci étant indispensable pour mettre un terme aux subventions d'équilibre que le GAPCE devait solliciter annuellement auprès de la puissance publique.

Les actions du GAPCE

Le GAPCE est une coopérative à multiples fonctions :

-Transformation du café: cette mission débute bord champ par la collecte des cerises fraîches de café qui subissent ensuite une transformation et séchage dans l'usine de Ponérihouen pour l'obtention du café vert marchand. L'essentiel de ce café auquel s'ajoute du café d'importation est torréfié par le GAPCE dans son unité de torréfaction de Poindimié.

- Approvisionnement : le GAPCE assure à partir de son magasin et de ses livraisons en tribus, l'approvisionnement des agriculteurs et plus largement des ruraux en intrants agricoles, outillage et équipements, ainsi qu'en matériaux de construction.

- Commercialisation: le GAPCE conditionne et commercialise sous la marque HOÏA les produits agricoles de ses adhérents (café, légumes, vanille, miel et confiture).

De plus, le GAPCE contribue à l'organisation et à la représentation des producteurs adhérents de la coopérative et participe à leur formation.

Les moyens du GAPCE

Le groupement emploie 12 salariés permanents:

- 1 directeur,
- 2 administratifs (secrétariat, comptabilité),
- 1 magasinier,
- 1 chauffeur (collecte café et livraison),
- 1 agent chargé du secteur Fruits et Légumes,
- 4 agents chargés du secteur café (suivi des producteurs et transformation primaire),
- 1 agent chargé de la torréfaction et du conditionnement du café,
- 1 commercial basé à Nouméa.

Les actifs immobilisés d'une valeur de 36 millions de francs sont constitués à plus de 50p.cent par les deux bâtiments de Poindimié (magasin et unité de torréfaction-miellerie). Le GAPCE dispose de véhicules, chambres froides et diverses installations. Il faut noter que l'usine de transformation du café située à Ponérihouen fait partie du patrimoine provincial et qu'elle est mise à disposition de la coopérative.

Les résultats économiques

L'équilibre financier du GAPCE est assuré. L'actif immobilisé est totalement financé par des capitaux propres.
La trésorerie est saine néanmoins le groupement doit fréquemment avoir recours aux découverts bancaires pour les besoins importants en liquidité.

Pour l'exercice 1996/1997, le chiffre d'affaires s'élève à 133 millions de francs, répartis de la manière suivante :

- Magasin	70,5	millions	53 %
- Café torréfié	42	"	31,5 %
- Café vert	4	"	3 %
- Miel	2	"	1,5 %
- Fruits-Légumes	1,5	"	1 %

- Confitures	2,8	"	2 %
- Vanille	0,8	"	0,6 %
- Prestations de service	9,5	"	7 %

Le secteur de l'approvisionnement bien que non prioritaire dans le développement de l'entreprise, reste l'axe majeur de l'activité et permet de couvrir les charges de structure et une partie de l'administration.
La collecte et la transformation primaire du café est un secteur déficitaire, car le seuil d'équilibre évalué à 25000 touques n'est toujours pas atteint. Les primes versées par l'ERPA (Etablissement de Régulation des Prix Agricoles) pour le traitement par voie humide et la qualité supérieur permettent de limiter le déficit.

La torréfaction quant à elle dégage un résultat positif qui assure la pérennité de la structure.
Le miel, la vanille et la confiture sont des secteurs financièrement équilibrés, qui peuvent être développés davantage, mais qui représentent un nombre de producteurs extrêmement restreint.
Le secteur Fruits et Légumes est déficitaire depuis sa création, car il souffre d'un manque de volume et de l'irrégularité des productions qui limitent le développement de relations commerciales stables.